



MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

PAR
FRANTZY BEAUVAIS

**TRAVAIL DE RUE EN HAÏTI ET ACCOMPAGNEMENT : VERS UNE
COMPRÉHENSION DE LA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES
ENFANTS ET DES JEUNES EN SITUATION DE RUE DANS LA RÉGION
MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE.**

©Frantzy Beauvais, 2020

QUÉBEC, CANADA

RÉSUMÉ

En tant que membre de la table sectorielle des organisations travaillant avec les enfants et jeunes en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, nous avons participé à plusieurs rencontres autour de cette problématique. De ce que nous avons observé lors de ces rencontres, nous pouvons affirmer que la compréhension de la notion d'accompagnement diffère d'une organisation à une autre. En effet, il était difficile pour nous de comprendre les bases de cette pratique en Haïti, par le fait que chaque acteur la présente à sa manière. Dans le souci de mieux appréhender la chose, nous réalisons un travail qui rassemble les différents acteurs dans le domaine de l'accompagnement des EJSR, dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, afin de réfléchir sur une compréhension commune de cette pratique. Pour ce faire, nous nous fixons deux objectifs spécifiques qui sont les suivants : étudier les caractéristiques propres à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ; recueillir et analyser le discours des principaux intervenant-e-s à propos des forces, faiblesses, obstacles et perspectives de cette pratique. Pour faire ce travail, nous adoptons une posture constructiviste. En ce sens, les éléments suivants constituent des points centraux du cadre d'analyse de notre recherche : le constructivisme social, la proximité et l'autonomie. Plus spécifiquement dans le cadre de ce travail, nous adoptons la posture de constructivisme social tout en ayant une approche ethnographique. Comme résultat, nous pouvons dire qu'en dépit d'une volonté de travailler ensemble et une volonté d'appliquer les deux grandes dimensions de l'accompagnement (autonomie et proximité), il reste beaucoup à faire pour améliorer cette pratique en Haïti.

Mots clés : Travail de rue, enfants en situation de rue, jeunes en situation de rue, accompagnement, jeunes de la rue, enfants de la rue, proximité, autonomie.

REMERCIEMENTS ET DÉDICACES

Je tiens à remercier ma femme Jenipher Whyslliadha Charles qui a été toujours là pour moi dès le début et jusqu'à présent qui m'encourage à boucler ce cycle d'études. Elle m'encourage également à entamer des études au niveau du doctorat, en dépit que nous venions d'accueillir notre premier enfant. Je remercie également mon directeur de recherche Mathieu Cook qui m'a beaucoup soutenu tant financièrement qu'intellectuellement pour arriver à terme de cette maîtrise et également afin de poursuivre avec les études doctorales. Je remercie madame la Protectrice Florence Élie de m'avoir mis en contact avec monsieur l'ambassadeur Frantz Liautaud en vue de bénéficier d'une bourse d'exemption pour commencer cette maîtrise. Je remercie mon ami Stéphane Dubé de me donner des documents de supports financiers afin que je puisse avoir facilement les documents d'immigration. Sans oublier mon ami et ancien Maire par intérim de Port-au-Prince, monsieur Pierre Richard Duplan qui m'a donné une lettre de support de la Mairie de Port-au-Prince dans laquelle j'ai été consultant au sein de la Direction des Affaires sociales.

Je dédie ce travail spécialement à mon fils Jennzy Guevara Beauvais. Je le dédie également à toutes les personnes et tous les organismes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette recherche. Parmi les organismes il y a :

- Point de rue à Trois-Rivières au Québec/Canada qui m'a donné une lettre de financement pour l'obtention de mes documents d'immigration.
- Le Centre d'Éducation populaire dans lequel j'ai réalisé mes premières expériences de travail avec les enfants en situation de rue.
- L'Association des Jeunes Artistes pour la Revalorisation des Talents (AJART) qui est un organisme que j'ai créé et qui travaillait avec les enfants en situation de rue à Port-au-Prince, à Laffiteau et à Saut d'eau avec le support logistique et financier de l'UNICEF Haïti.

Parmi les personnes que j'aimerais citer : Paula Jeannot Antoine, Gabriel Antoine, Gladys Narcius, Alice Nacius, Charly Beauvais, Vanneur Pierre ex-ministre de l'éducation, Magdala Elizé, Phillippe Malchelosse, Jean Robert Chery, Michelle Vilain et Edwin de Bœvé.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS ET DÉDICACES.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DE FIGURES	ix
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1- Contexte de la recherche	7
1.1.1- La région métropolitaine de Port-au-Prince (Haïti) et les EJSR.....	7
1.1.2- Pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti.....	10
1.2- Recension des écrits	16
1.2.1- Les EJSR, plusieurs définitions	17
1.2.2- Réalités vécues par les EJSR	20
1.2.3- Les EJSR dans le monde.....	24
1.2.4- EJSR et famille	26
1.2.6- Travail de rue	32
1.3- Problème et objectifs de recherche	36
CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE	38
2.1- Le constructivisme social.....	39
2.2- Proximité.....	43
2.3- Autonomie	44

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	46
3.1- Techniques de collecte de données et outils utilisés (Grille d'entrevues individuelles et grilles de groupe de discussion).....	49
3.2- Population et méthode d'échantillonnage.....	52
3.2.1- La zone d'intervention.....	53
3.3- Analyse des données par l'intermédiaire du relevé de thème et l'arborescence d'analyse thématique.....	54
3.4- Considérations éthiques	56
3.4.1- Avantages et inconvénients	57
3.4.3-Diffusion auprès des participants.....	58
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	59
4.1- Informations générales sur les organisations	60
4.1.1- Domaine d'intervention	60
4.1.3- Distance entre la vision de l'organisation et la vision des accompagnateurs	62
4.1.4- Possibilité d'atteindre les objectifs	65
4.1.5- Conformité des objectifs à la réalité du terrain.....	66
4.1.6- Action concrète	68
4.2- Proximité et accompagnement.....	70
4.2.1- Nature du lien de proximité entre accompagnateurs et EJSR.....	70
4.2.2- Variations d'un accompagnateur à un autre	71
4.2.3- Niveau de proximité idéal.....	73
4.2.4- Distance par rapport aux EJSR	75
4.2.5- Preuve d'empathie	76

4.2.6- Action concrète pour l'application de la proximité	76
4.2.7-Détachement des connaissances <i>a priori</i> pour se mettre à la place d'un apprenant	78
4.2.8- Prise en compte de la volonté des EJSR	80
4.2.9- Leadership entre accompagnateurs et EJSR	82
4.2.10- Participation des EJSR dans la prise de décision.....	84
4.2.11- Nécessité de changer, ou non, le niveau de proximité.....	85
4.3- Autonomie et accompagnement.....	86
4.3.1- Moyens pouvant favoriser l'autonomie	89
4.3.2- Blocages pour arriver à l'autonomie.....	90
4.3.3- Consultation des dossiers.....	90
4.3.4- Entente formelle entre les EJSR et l'organisation	93
CHAPITRE V : DISCUSSION.....	92
5.1.- L'accompagnement des EJSR comme lieu de création de connaissances sur les pratiques sociales	94
5.2.- Retour sur la notion de proximité	96
5.3.- Pratique d'accompagnement des EJSR et autonomie.....	101
5.4.- Forces, limites et perspectives d'avenir	105
CONCLUSION	107
LISTE DE RÉFÉRENCES	111
ANNEXES	120
ANNEXE 1 : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	121

ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT POUR LES ENTREVUES INDIVIDUELLES	xvi
ANNEXE 3 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT POUR LE GROUPE DE DISCUSSION (FOCUS GROUP).....	xxx
ANNEXE 4 : GRILLE DE GROUPE DE DISCUSSION (FOCUS GROUP).....	xliv
ANNEXE 5 : GRILLE DES ENTREVUES INDIVIDUELLES.....	lvii
ANNEXE 6 : RELEVÉS DE THÈMES	li
ANNEXE 7 : ARBORESCENCE DE L'ANALYSE THÉMATIQUE.....	70

LISTE DE FIGURES

Figure 1: Cartographie des zones d'intervention des organisations.....54

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

FCSA.....	Foyer Caritas St Antoine
BPM	Brigade de Protection des Mineurs
CEP.....	Centre d'éducation populaire
ONG.....	Organisations non gouvernementales
EJSR.....	Enfants et des jeunes en situation de rue
MENFP.....	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
PSUGO.....	Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire
CDE.....	Convention relative aux Droits des Enfants
USAID.....	Agence des États-Unis pour le Développement international
AKSE.....	Aksyon Kolektif pou Sekirite Kont Eksplwatasyon
UNICEF.....	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
IBESR	Institut du bien-être social et de recherche
SNPE.....	Stratégie nationale de la protection de l'enfant
TIMKATEC.....	Timoun Kap Teke Chans
REEJER.....	Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue
ARSEA.....	Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et l'adolescence
OPTAT.....	Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et de la Toxicomanie

- ROPLAM..... Regroupement des organismes de première ligne à Montréal
ATTRueQ.....Association des Travailleurs et des Travailleuses de rue du Québec

INTRODUCTION

Force est de constater actuellement une augmentation du nombre des enfants et des jeunes en situation de rue (EJSR) dans la majorité des grandes villes dans le monde (Bony, 2016). Cette situation est présente même dans les pays riches où des politiques sociales sont mises en place afin de satisfaire les besoins sociaux de base tels que : la nourriture, le logement et la santé (Lubin, 2007). Cependant, la situation en Haïti est plus criante qu'ailleurs, car les services sociaux sont quasiment inexistant. En effet, Haïti n'arrive même pas à mettre en application une politique sociale liée à la protection de l'enfance et à la protection de la jeunesse (Institut du bien-être social et de Recherche, 2015). La grande majorité des services existants sont conçus et mis en place par les organisations non gouvernementales (ONG) et chaque ONG intervient auprès des EJSR à sa manière sans tenir compte de la réalité haïtienne (Table sectorielle, 2014). Par conséquent, en tant que accompagnateur travaillant avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, nous réfléchissons sur la base de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Cette réflexion découle des différents questionnements que nous nous posons depuis le début de notre carrière dans le domaine du travail social, particulièrement en travail de rue. C'est ainsi que nous avons choisi l'intervention auprès des EJSR comme objet d'étude dans le cadre de ce mémoire.

Ce mémoire comporte cinq chapitres. Le premier chapitre aborde la problématisation, dans lequel il y a une recension des écrits scientifiques à propos des EJSR à travers le monde et en Haïti particulièrement. Ce chapitre expose également les objectifs de la recherche. Le deuxième chapitre se consacre à la présentation du cadre théorique de ce mémoire de recherche. Trois principaux éléments guident nos réflexions

théoriques : la théorie du constructivisme social, le concept de proximité, ainsi que le concept d'autonomie. Le troisième chapitre détaille entre autres l'approche méthodologique globale, les techniques de recherche, les outils de collecte de données, la méthode d'analyse de données et les considérations éthiques. Le quatrième chapitre concerne la présentation des résultats. Le cinquième chapitre est consacré à la discussion. Pour sa part, la conclusion présente une brève synthèse de cette recherche.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

Ce mémoire de maîtrise fait suite à l'obtention du grade de licencié en travail social de l'Université d'État d'Haïti et à plus de cinq ans d'expérience comme travailleur de rue, superviseur des travailleurs de rue et travailleur social encadreur des EJSR. Tout au long de ces expériences professionnelles, il y a plusieurs questionnements qui n'ont pas pu trouver de réponse. L'identification inductive d'un problème de recherche (Chevrier, 2009 ; Turcotte, 2000) découle ainsi de nos années de pratique, plus spécifiquement en contexte d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. C'est en effet à la suite du séisme du 12 janvier 2010 que nous avons intégré le Centre d'éducation populaire (CEP) et que nous nous sommes familiarisé avec une méthode d'intervention particulière : le travail de rue. Depuis lors, plusieurs questionnements ont surgi, tels que : Quelles sont les caractéristiques du travail de rue ? Quelle est la finalité de ce modèle d'intervention ? À qui s'adresse-t-il ? Est-ce que le type d'intervention que fait le CEP est unique ? Comment les autres organisations, travaillant autour de la problématique des EJSR en Haïti, appréhendent-elles le travail de rue ? Comment l'accompagnement des EJSR se fait-il dans les autres instances publiques, privées et communautaires ?

Pour répondre à ces différentes interrogations, nous avons commencé par travailler avec d'autres organismes qui interviennent autour de la problématique des EJSR, tels que « l'équipe psychosociale » du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), dans le cadre du « Programme d'insertion sociale et scolaire des enfants des rues » qui est un volet du « Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire » (PSUGO). Parallèlement, nous avons travaillé

également au sein de la direction des affaires sociales et culturelles de la mairie de Port-au-Prince comme responsable des projets liés aux EJSR et aux travailleuses du sexe. Malheureusement, les questionnements susmentionnés n'ont pas pu trouver de réponses, car la manière d'aborder les EJSR diffère d'une organisation à une autre.

En ce sens, la participation à la mise en œuvre d'une table sectorielle des organisations travaillant avec les enfants en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince¹ (2013-2014) était une nécessité pour comprendre cette méthode d'intervention. Cette table regroupe les représentants de différentes organisations, qui sont en majorité des praticiens ou encore des accompagnateurs travaillant avec les EJSR. Ces représentants ont perçu la nécessité de créer une synergie dans leurs différentes actions en vue de mieux accompagner cette population cible. Une telle synergie nécessite une réflexion en profondeur, une acceptation et une compréhension de l'approche de chaque organisation (Vignat, 2012). De plus, il faut se mettre d'accord sur une base commune définissant la manière d'accompagner cette catégorie de jeunes, ce qui requiert un document pouvant servir comme boussole pour mieux comprendre la méthode d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Telle est donc la contribution (sociale et scientifique) que nous comptons faire avec cette maîtrise : recueillir, analyser et diffuser les réflexions de différents acteurs dans ce domaine.

¹Pour le reste de ce mémoire, cette organisation sera nommée « table sectorielle ».

Le présent chapitre vise à exposer la problématique de recherche. Pour ce faire, nous présenterons d'abord le contexte de notre terrain de recherche qu'est la situation sociale des EJSR sur le territoire de la région métropolitaine de Port-au-Prince en Haïti. La partie suivante de la problématique consiste en une recension des écrits scientifiques sur le thème de notre recherche. Dans la troisième et dernière partie, nous procéderons à l'identification du problème et des objectifs de recherche.

1.1- Contexte de la recherche

Cette recherche porte sur la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Cette partie du mémoire se concentre sur la présentation de cette zone tout en faisant le lien avec la question des EJSR. Par la suite, la table sectorielle, qui est une structure mise en place par un ensemble d'organisations travaillant avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince², sera présentée. Pour finir avec cette partie, il y a la présentation de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti de manière générale et dans la région métropolitaine de Port-au-Prince en particulier.

1.1.1- La région métropolitaine de Port-au-Prince (Haïti) et les EJSR

La région métropolitaine de Port-au-Prince regroupe les principales grandes villes, du département de l'Ouest, telles que : Port-au-Prince, Delmas, Pétion-ville, Carrefour et Kenscoff (Ministère de la Santé publique et de la population, 2007). L'agglomération de Port-au-Prince à elle seule comprend 45,9 % de la population totale

²L'auteur de ce mémoire a personnellement participé à la mise sur pied de cette initiative entre 2010 et 2014.

du pays qui est d'environ 10 millions d'habitants (Institut du bien-être social et de recherche, 2015), ce qui correspond à plus de 4 millions de personnes. Cette densité de la population se retrouvant dans la capitale du pays (Port-au-Prince) entraîne une forte croissance des bidonvilles (Lucien, 2012). Dans ces bidonvilles, nous retrouvons la plus forte portion de la population qui fait face à une situation d'extrême pauvreté avec moins d'un dollar US par jour (Institut du Bien-Être social et de Recherche, 2015). Par conséquent, pour fuir cette misère difficilement définissable qui effrite leur famille, bon nombre d'enfants de ces bidonvilles sont obligés de prendre le chemin de la rue à la recherche d'un mieux-être. D'où l'apparition du phénomène des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (Eugène, 2013). Cette situation s'est aggravée après le séisme du 12 janvier 2010, ce qui a augmenté considérablement le nombre de ces EJSR. Selon la plus récente recension datant de 2011, ce nombre s'élevait à 3380 EJSR (AMI-UNICEF-Haïti, 2012). Selon Lamante-Brisson (2015), un quart de ces derniers sont arrivés dans la rue après le tremblement de terre.

Par conséquent, la problématique des EJSR intéresse la grande majorité des organisations nationales et internationales travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance. Ces organisations priorisent l'accompagnement comme méthode d'intervention autour de cette problématique. Or, c'est la mission respective de ces organisations qui détermine le type d'accompagnement qu'elles réaliseront (Table sectorielle, 2014), ce qui laisse place à l'éclatement de différents types d'interventions. Ce n'est qu'en 2013 qu'une table sectorielle a été mise en place afin de mieux conjuguer les efforts de différentes organisations travaillant autour de cette problématique. Cette

table a pour but de créer une synergie entre les actions des différentes organisations en vue d'améliorer la prise en charge des EJSR en Haïti³.

La table sectorielle est un ensemble d'institutions qui privilégie l'action sociale au profit des enfants et des jeunes de la rue. Elle a pour mission d'échanger sur les pratiques, de faire la formation des travailleurs-euses de rue, de sensibiliser l'opinion publique sur les droits et la protection des enfants et des jeunes de la rue, d'identifier les ressources de support et la façon d'accéder aux ressources communautaires, de mener des mémoires en « Grappe » pour améliorer la situation des enfants et des jeunes de la rue, de susciter la solidarité entre les membres de la table sectorielle. Elle se donne comme objectif de réunir les organisations étatiques et non étatiques qui sont impliquées dans le domaine de la protection des enfants et des jeunes de la rue (Table sectorielle, 2014, p.1).

L'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, la confidentialité et la considération de l'enfant dans sa globalité et dans son contexte (famille, communauté, culture, religion, etc.) sont des principes et des valeurs que défend cette Table. Par conséquent, cette dernière agit afin de sensibiliser la société civile sur la problématique des EJSR. Pour ce faire, elle favorise une coordination des interventions de chaque acteur, en respectant leurs territoires et leurs domaines d'intervention (Table sectorielle, 2014). La recherche que nous proposons de réaliser découlera de réflexions émises à propos de pratiques d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (Institut du Bien-Être social et de Recherche, 2015).

³ En tant que membre fondateur de la table sectorielle, l'auteur de ce mémoire a personnellement participé à fixer ce but pour la table sectorielle. En réalité ce but découle de la prise de conscience des parties prenantes. Dès la première rencontre, les organisations ont été regroupées suivant leurs secteurs d'intervention (ou encore les types d'accompagnement). Parmi ces secteurs, nous pouvons trouver : prévention/sensibilisation, prise en charge, écoute/contact de rue, intégration scolaire, réinsertion/intégration professionnelle, activités socioculturelles, accompagnement médical, accompagnement juridique, réinsertion familiale et autres. Au cours de la deuxième rencontre, les discussions se déroulaient autour de la définition de la table sectorielle, sa mission, ses objectifs et sa structure de coordination.

1.1.2- Pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti

Précisons que l'article 16.2 de la constitution haïtienne définit l'enfant comme « tout individu âgé de moins de 18 ans » (Institut du Bien-Être social et de Recherches, 2015, p.8). Cette définition concorde avec la pensée d'André Turmel, dans : *la prévention précoce en question*, qui ne fait pas de différence au niveau identitaire et statutaire pour les enfants (Turmel cité dans Parazelli et coll., 2012). Ce ne serait qu'une question d'âge qui différencierait l'enfance de l'âge adulte. En ce sens, un enfant serait une personne se trouvant dans la tranche d'âge allant de 0 à 17 ans, selon la constitution haïtienne. Qu'en est-il des droits de ces enfants ?

Haïti en tant que membre fondateur des Nations-Unies a signé la Convention relative aux Droits des Enfants (CDE) en 1989 et l'a ratifiée en 1994 (Dufault, 2017). L'article 261 de la constitution haïtienne (y compris la version amendée) stipule que « la loi assure la protection à tous les enfants. Tout enfant a droit à l'amour, à l'affection, à la compréhension et aux soins moraux et matériels de son père et de sa mère » (Institut du Bien-Être social et de Recherches, 2015, p.2). En ce sens, nous pourrions dire que la constitution haïtienne ne fait aucune exclusion en ce qui concerne la protection de l'enfant. En restant seulement dans la constitution, nous pourrions penser que les droits des enfants sont respectés en Haïti. Pourtant, une simple observation du chercheur sur les conditions dans lesquelles évoluent les enfants en Haïti nous prouve le contraire. Nous considérons qu'un article de la Convention ne peut favoriser à lui seul la protection de l'enfant dans l'ensemble du territoire national, mais nous pouvons dire

néanmoins que la signature et la ratification de la CDE offrent une prise en charge relative sur la négligence que vivent les enfants en Haïti.

Par ailleurs, la traduction du mot «enfant» en créole est préjudiciable, se traduisant par «timoun» qui veut dire en français «petite personne», c'est un terme réducteur qui signifierait qu'un enfant n'est pas une personne à part entière. De plus, il y a des dictons qui sont vraiment discriminatoires envers les enfants, comme exemple : «timoun se tibèt» qui se traduit par «les enfants sont des petites bêtes» (Institut du Bien-Être social et de Recherches, 2015). Après la ratification de la CDE en décembre 1994, nous assistons à l'élaboration d'un ensemble de lois dans la législation haïtienne en ce qui concerne les différents droits des enfants. Or donc, la mise en place de la protection sociale est très nouvelle dans la législation haïtienne. C'est ce qui explique que jusqu'en 2015, il n'y avait aucune politique sociale qui a été mise en place par l'État haïtien en vue de favoriser la protection des enfants. En 2015, dans le cadre d'un projet financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID), mis en place par l'Aksyon Kolektif pou Sekirite Kont Eksplwatasyon (AKSE) et le Futur Group, en partenariat avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance en Haïti (UNICEF-Haïti) et l'Institut du bien-être social et de recherche (IBESR), pour la première fois, il y a eu la mise en œuvre d'une politique sociale sur la protection de l'enfant. Cette politique est représentée dans un document présentant la Stratégie nationale de la protection de l'enfant (SNPE). Qu'en est-il de la pratique d'accompagnement des EJSR ?

Chery (2012) affirme que l'histoire des interventions auprès des EJSR en Haïti pourrait être divisée en trois périodes : période caritative (1804-1909), période législative (1935-1986), période contemporaine dite alternative (1986 jusqu'à nos jours). Durant les deux premières périodes, les chefs d'État entreprirent des actions pour masquer la réalité de la tendance qu'avaient les enfants, les jeunes et les adultes d'aller dans la rue. Ce n'était que des mesures répressives prises en vue de punir les individus qui voulaient sortir dans la rue tout en étant pieds nus, sales et portant des vêtements déchirés, d'où l'apparition d'un programme tel que CHALAN. Ce dernier, ce sont des camionnettes, sous le régime des Duvalier, qui sillonnaient les rues en vue de rechercher les enfants qui y trainaient. Ces derniers étaient « ramassés par les agents de la Police sociale, qui était une des structures de l'Institut du bien-être social et de recherche (IBESR) » (Renois, 2007, p. 16), pour être placés dans le Centre d'Accueil de Carrefour qui était connu sous le nom de Centre d'Accueil Duval Duvalier. Durant la période contemporaine et par rapport aux périodes antérieures, nous assistons à une amplification du nombre d'EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, après la chute de la dictature duvalieriste (Chery, 2012).

La pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince regroupe un ensemble de programmes qui visent notamment la réinsertion familiale, l'intégration scolaire, le placement dans des centres d'enfermement et l'insertion professionnelle (Table sectorielle, 2014).

Réinsertion familiale

C'est un programme qui consiste à réinsérer les EJSR dans leur milieu familial, c'est-à-dire les EJSR sont retirés de la rue pour retourner vivre avec leur famille. L'organisme responsable de ce programme donne à chaque famille (biologique ou élargie)⁴ des allocations pour chaque enfant réinséré. La somme forfaitaire ne dépasse pas 20 000 gourdes (soit l'équivalent de \$ 284,62 CAD⁵) pour une famille qui a souvent au minimum cinq enfants. De plus, après cette forme d'assistance financière, il n'y a pas d'autres accompagnements pour l'enfant. C'est avec ce fonds que la famille doit composer pour prendre soin de l'enfant que ce soit au niveau alimentaire, vestimentaire, scolaire ou médical. Quels sont les résultats concrets d'un tel accompagnement⁶ ? Dans la majorité des cas, les enfants sont retournés dans la rue et cette fois-ci, ils sont souvent accompagnés d'au moins un autre enfant (frère, sœur, cousin, cousine, voisin ou voisine) (Table sectorielle, 2014).

Intégration scolaire

Cette intégration se fait de deux manières : 1) le paiement des frais de scolarité et l'achat des matériels scolaires; 2) la création de centres scolaires. Dans la première, les enfants sont envoyés dans les écoles publiques et communautaires⁷, tandis que dans la seconde, les centres sont ouverts uniquement aux enfants en situation de rue. Avec leurs pairs dans un même centre, ils subissent moins de discriminations. Malheureusement, il

⁴Quand nous parlons ici de famille, nous voyons deux types de familles qui sont : 1) famille biologique, 2) famille élargie. La première est constituée du père, de la mère, des frères et des sœurs, tandis que la seconde fait référence à un type de famille qui est beaucoup plus large (tantes, oncles, cousins-e, grand-mère, grand-père, grand-cousins-e, etc.).

⁵ Ce calcul se fait sur la base d'un taux de \$1 CAD pour 70,25 gourdes en date du 29 avril 2020

⁶Parmi les organismes qui offrent ce genre d'accompagnement, nous pouvons citer : FCSA, « Lakay » des frères Salésiens et TIMKATEC.

⁷Parmi les organismes qui font ce type d'accompagnement scolaire, nous pouvons citer : FCSA, CEP et Lakay de Don Bosco.

n'y a pas beaucoup d'organismes qui interviennent dans le cadre de l'accompagnement scolaire, car ils n'ont pas de moyen financier pour faire un tel type d'accompagnement. Même le MENFP, à travers un projet d'« Insertion sociale et scolaire des enfants des rues », qui a mis en œuvre un projet pilote de création de centres scolaires, il n'a pas pu le maintenir. Les centres ont été contraints de fermer leur porte après deux ans d'existence. Mais il y a quand même l'organisme « Timoun Kap Teke Chans⁸ » (TIMKATEC) qui tient le coup avec son centre scolaire ouvert aux enfants en situation de rue.

Placement dans des centres

C'est un type d'accompagnement intra-muros, c'est-à-dire une intervention en travail de rue qui est liée au placement des enfants dans un centre d'accueil. Comment les organismes⁹ procèdent-ils pour arriver à un tel accompagnement ? Ils utilisent plusieurs moyens, parmi lesquels : 1) Repérage des enfants dans les différents coins de rue et dans les bases (cartels)¹⁰ ; 2) Utilisation de l'Institut de bien-être social et de recherche (IBESR) comme canal de transmission. Le premier moyen consiste à envoyer des accompagnateurs dans les bases ou cartels, dans le but d'inviter les enfants à venir passer une journée au centre. À la fin de la journée, ils leur proposent de rester, ceux qui le souhaitent restent, ceux qui refusent peuvent retourner dans les rues. Le second moyen consiste à utiliser l'IBESR comme canal de transmission pour le recrutement des enfants en situation de rue. En dépit de l'existence de ces centres, force est de constater que le

⁸ « Timoun Kap Teke Chans » se traduit en français comme : « Enfant qui joue au hasard »

⁹ Parmi les organismes qui utilisent au moins un de ces moyens, nous avons : Centre d'accueil de Carrefour (CAC) qui a la plus grande capacité pouvant héberger plus de trois cents (300) enfants ; FCSA qui a une capacité ne dépasse pas 100 enfants ; centre d'accueil de Delmas ; centre d'appui au développement (CAD) qui reçoit les enfants pour l'IBESR ayant une capacité d'environ une cinquantaine (50) d'enfants ; Foyer Lescale qui a une capacité d'environ une trentaine (30) d'enfants ; TIMKATEC ayant une capacité ne dépassant pas 100 enfants ; «Lakay » des frères Salésiens qui a une capacité ne dépassant pas 100 enfants.

¹⁰ Les bases ou encore les cartels sont des endroits où les enfants en situation de rue se réunissent au cours de la journée ou durant la nuit, soit pour jouer, pour manger, pour se reposer et même pour dormir. Ce ne sont pas des lieux officiels, ce sont juste des lieux où les EJSR se regroupent de par eux-mêmes, sans aucune supervision.

nombre d'enfants en situation de rue n'arrête pas de grandir dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ce constat nous pousse à nous questionner sur l'efficacité d'un tel modèle d'accompagnement.

Orientation professionnelle

Le centre ouvert « Lakou Don Bosco » a un programme d'orientation professionnelle pour tous les enfants en situation de rue, particulièrement pour ses usagers. Dans le cadre de ce programme, il y a des ateliers de formation professionnelle au sein même du centre. Parmi les professions enseignées, nous avons : électricité, soudure, ébénisterie et couture. Il faut signaler que l'organisme Don Bosco n'est pas le seul qui offre ce genre de services, il y a également le CEP qui met en place des projets d'orientation professionnelle. Même si ces actions ne se font que de façon ponctuelle, elles contribuent néanmoins au processus d'accompagnement accompagnateur de ces enfants. Le plus souvent, ces actions se concrétisent soit en accordant aux enfants et aux jeunes des bourses d'études pour aller étudier dans les écoles professionnelles dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, soit en assurant leur formation professionnelle au sein même du centre, dans divers petits métiers (électricité bâtiment, carrelage, plomberie et céramique).

Nous pouvons présumer que l'ensemble de ces programmes constituent les différentes mesures d'accompagnement des EJSR. Mais, sur la base des discussions au sein de la « Table sectorielle », les différentes organisations membres admettent que ce sont des programmes isolés (Table sectorielle, 2014). Toujours selon la même source, la notion d'accompagnement n'est pas vue de la même manière par tous les organismes. De l'avis de certains, l'accompagnement des EJSR ne peut se faire que par la création de centres d'accueil, tandis que pour d'autres, il faut respecter leur choix et ne pas les forcer à intégrer un centre. Même au niveau de leur scolarisation, l'ensemble des organisations

ne sont pas d'accord sur le moyen le plus efficace à adopter. Une grande majorité pense qu'il faut assurer l'intégration de ces enfants dans les écoles nationales, communautaires et privées, en compagnie d'autres enfants qui ont une vie familiale normale. Selon eux, cela favoriserait leur intégration sociale (Table sectorielle, 2014). Mais cette position ne tient pas compte des discriminations dont ces enfants pourraient être victimes, particulièrement quand leurs camarades de classe les voient en train de quémander ou d'essuyer des pare-brise dans la rue. Pour d'autres, la meilleure façon d'arriver à une intégration scolaire optimale pour ces enfants est de réaliser un centre scolaire qui leur serait exclusivement dédié. Cela diminuerait ainsi considérablement le niveau de discrimination dont ils pourraient être victimes.

1.2- Recension des écrits

Le phénomène des EJSR fait l'objet de recherches en sciences humaines et sociales un peu partout dans le monde (Lubin, 2007; Emmanuelli, 2011; Eugène, 2013). Dans la présente partie du mémoire, nous allons procéder à la recension des écrits provenant de ces pays suivants : États-Unis, Canada, France, Belgique, Brésil, Roumanie, Sénégal, Maroc, Guyane, Côte d'Ivoire, Mexique, Argentine, Chili, Haïti). Par conséquent, différentes idées ont servi à organiser la présente recension des écrits. La première consiste en une réflexion autour des différentes définitions des EJSR, en ayant pour but d'arriver à une définition satisfaisante en regard de notre recherche. Par la suite, nous dresserons un portrait global des EJSR à travers le monde en mettant l'accent sur le cas d'Haïti particulièrement. Puis, nous présenterons un portrait statistique des EJSR dans plusieurs pays avant d'arriver en Haïti. Il y aura également une discussion

autour des liens entre l’«enfant de rue» et la famille. Pour continuer, la recension portera sur les différentes solutions que les auteurs proposent afin de résoudre les problèmes des EJSR à travers le monde. Nous terminerons par une exposition des écrits sur le travail de rue.

1.2.1- Les EJSR, plusieurs définitions

Nous retrouvons ces catégories de jeunes et d’enfants sous diverses appellations, telles que : maras, jeunes de la rue, *homeless youth* aux États-Unis, *children of the street*, enfants délinquants, enfants pour la rue (Côté et coll., 2015; De Bœvé et Giraldi, 2010; Lallart, 2004; Osako, 2007; The State of Homelessness in America, 2016 ; United Nations-Committee on the Rights of the Child, 2017). Pour ce qui est d’Haïti il y a diverses autres appellations qui sont : enfants en situation de rue, enfants dans la rue, enfants de la rue, enfants des rues, enfants des petites ruelles, «enfants à risque» ou «enfants en danger» (Lubin, 2007; Eugène, 2013; Renois, 2007).

Cette pluralité d’expressions pour désigner une seule et même catégorie d’enfants et de jeunes est la preuve tangible de la complexité de ce phénomène (Pochetti, 2012). En ce sens, cette catégorie n’a pas une définition propre, car chaque auteur la définit à sa manière. Certains auteurs se basent sur la quantité de temps passés dans la rue et le lien qui existe entre les enfants et leur famille (Asociatia Sprijinirea Integrarii Sociale, 2003; Bony, 2016; Chery, 1994; Lallart, 2004; Louis, 2008; Lubin, 1992). Pour ces auteurs, il y a des enfants qui utilisent la rue comme un moyen pour gagner leur vie durant la journée, mais qui ont, quand même, un toit familial pour se reposer durant la

nuit. En revanche, il y a d'autres enfants qui n'ont aucun endroit pour passer la nuit et qui sont obligés d'être régulièrement dans la rue :

Les premiers rentrent à la maison le soir, après avoir passé toute la journée à errer dans la rue ; les seconds sont en rupture avec leur famille, au sein de laquelle ils ne peuvent, ou ne veulent pas retourner ; ils vivent la journée et la nuit dans les rues. Les deux catégories peuvent alors se « fondre » dans un groupe communément appelé « enfants pour la rue » ; leur vie s'identifie avec la rue, ils ne peuvent s'imaginer un autre type d'existence (Lallart, 2004, p. 59).

Plusieurs auteurs mentionnent la nécessité d'adopter une définition unique pour l'ensemble des enfants et des jeunes se trouvant dans la rue, que ce soit pour une courte ou pour une longue période. Lubin (2007), dans sa thèse doctorale, avance que ce sont « des personnes, des deux sexes de 5 à 19 ans environ, qui fréquentent la rue pour une raison ou une autre, partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail » (Lubin, 2007, p.23). Stanciulescu (2006) de son côté, se référant à une publication de l'Asociatia Sprijinirea Integrarii sociale¹¹(2004), emprunte une définition des Nations Unies sur la catégorie des EJSR, pour avancer que l'enfant en situation de rue serait « tout garçon ou toute fille [...] qui n'est pas protégé(e), gardé(e) ou dirigé(e) par des adultes responsables » (p.70). C'est ainsi que l'Organisation des Nations Unies a regroupé toutes ces catégories sous une seule appellation qui est : « enfants en situation de rue ». Dans le but de faire évoluer cette définition, le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant a proposé en juin 2017, une autre définition selon laquelle cette catégorie regrouperait tout enfant qui aurait utilisé la rue d'une façon ou d'une autre,

¹¹ASIS est une association qui travaille avec les EJSR en Roumanie

soit pour vivre ou pour travailler, et ceci même si l'enfant n'occupe pas la rue de façon permanente, mais seulement de façon périodique.

In the present general comment, the term “children in street situations” is used to comprise: [a] children who depend on the streets to live and/or work, whether alone, with peers or with family [; and [b] a wider population of children who have formed strong connections with public spaces and for whom the street plays a vital role in their everyday lives and identities. This wider population includes children who periodically, but not always, live and/or work on the streets and children who do not live or work on the streets but who regularly accompany their peers, siblings or family in the streets. Concerning children in street situations, “being in public spaces” is understood to include spending a significant amount of time on streets or in street markets, public parks, public community spaces, squares and bus and train stations. It does not include public buildings such as schools, hospitals or other comparable institutions. (United Nations-Committee on the Rights of the Child, 2017, p. 3-4).

Parmi ces différentes définitions, nous nous retrouvons dans la façon dont le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant définit les EJSR. En effet, ce comité fait de l'utilisation de la rue la principale base de définition de cette catégorie d'enfants et de jeunes. En ce sens, dans le cadre de ce travail nous allons nous appuyer sur cette définition. En fait, la notion d'enfants en situation de rue renvoie à des mineurs qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité, qui est de 18 ans, alors que quand nous parlons de jeunes de rue nous voyons des jeunes qui ont aussi 18 ans et un peu plus (Renois, 2007). Par conséquent, dans le cadre de ce travail, nous utilisons le vocable d'EJSR (enfant et jeunes en situation de rue) pour désigner une population de jeunes et d'enfants qui se retrouvent dans une tranche d'âge de 0 à 30 ans.

1.2.2- Réalités vécues par les EJSR

Le phénomène des EJSR ne date pas d'hier, car Peyre et Tétard font remonter l'histoire de cette dernière à la période suivant la Seconde Guerre mondiale, particulièrement en France (Peyre et Tétard, 2006). Ils ont des caractéristiques qui sont uniques à eux, telles que : a) le niveau de vulnérabilité des filles à l'égard de la pratique de la prostitution et de l'exposition aux abus sexuels que ce soit par leurs pairs ou par d'autres personnes ; b) leur vulnérabilité face aux maladies sexuellement transmissibles dont beaucoup en contracteront au moins une (Emmanuelli, 2011). En Haïti, ils sont souvent victimes des actes d'agressions sexuelles de la part des gens travaillant dans les ONG internationales ou encore des travailleurs humanitaires venant d'autres pays (Caza, 2018).

Children in street situations are particularly vulnerable to sexual violence and exploitation, and the Optional Protocol to the Convention on the sale of children, child prostitution and child pornography is particularly relevant for them. Gender-sensitive responses should be made by professionals who are trained in understanding the specific circumstances of children in street situations. Children may have ended up in street situations through trafficking for sexual or labor exploitation, and/or may be vulnerable to such trafficking, as well as trafficking for body parts, and other forms of exploitation, once they are on the streets (United Nations-Committee on the Rights of the Child, 2017, p. 20).

De même, ces jeunes sont plus exposés aux dépendances liées à la consommation de drogues (Kommegne et coll., 2013 ; Cavagnoud, 2014). Il n'y a pas un type de drogue qui leur est propre, car plusieurs substances sont consommées (Emmanuelli, 2011). Dans le cas d'Haïti, les EJSR consomment divers types de drogues, en passant par l'inhalation de solvants tels que : acétylène, « thinner » ou diluant pour peinture et essence de

voitures. Ceux qui ont le moyen peuvent acheter d'autres drogues tels que : alcool, cannabis et cocaïne communément appelée « jucy ». (Renois, 2007).

Ils arrivent également à s'approprier la rue, auparavant considérée comme un espace réservé aux adultes, et y imposent leurs règles (Stanciulescu, 2006). En Haïti, cette appropriation de la rue par les EJSR fait peur au reste de la population. C'est la raison pour laquelle ils (EJSR) sont souvent victimes d'actes de violence de la part des utilisateurs des espaces publics (Eugène, 2013). En ce sens, formulons l'hypothèse que la vie de la rue est vraiment dangereuse pour ces EJSR, car il y a toutes formes de violences qu'ils subissent dans la rue, tant de la part de leurs pairs que de la part des riverains (Caza, 2018; Eugène 2013; Lucien, 2012; Renois, 2007). Selon les paroles d'un enfant de rue¹², il voit que la rue est vraiment dangereuse pour eux. Par conséquent, il ne fait que prier le Bon Dieu pour lui préserver la vie dans la rue (Charles, 2015). Dans la rue, selon Rachel Alexandre, une travailleuse de rue du Centre d'Éducation populaire, ils sont à risque de beaucoup de danger pouvant occasionner leur mort (Charles, 2015).

Partout ailleurs, en Haïti plus précisément, ils sont obligés de développer d'autres stratégies de protection, en surveillant l'un sur l'autre. Il y aussi le port d'arme blanche (couteau) qu'ils utilisent aussi comme stratégie de protection (Douville, 2011; Hurtubise et Vatz-Laaroussi, 2002; Joseph et Derivois, 2016; Karray et coll., 2016; Laabi, 2017). Pour ce faire, ils sont obligés de se regrouper en bases ou cartels tout en s'adaptant à la

¹²Ces propos ont été recueillis lors d'un documentaire que Jenipher Whyslliadha Charles a réalisé pour le centre d'Éducation populaire autour du thème : « Les enfants en situation de rue en Haïti ».

vie de la rue. Par conséquent, ils développent ce que nous pouvons appeler une « culture de rue » (Douville et Cousein, 2012 ; Joassaint, 2003 ; Lubin, 2007). Cette culture est caractérisée par leur façon de se divertir, leur langage qui est propre à eux, le respect d'un ensemble de règles et de principes et l'utilisation de code pour communiquer entre eux (Caza, 2018; Eugène 2013; Renois, 2007). Quand nous parlons de culture de rue, nous faisons référence également au mode de vie des EJSR calqué de violence, de la consommation de la drogue, de la délinquance et de la prostitution, d'une forme de langage qui est propre à eux (un langage vulgaire). C'est en quelque sorte une construction sociale qui revendique un espace de survie qui est la rue (Vienne, 2008; Biaya, 2000). Cette culture nous amène à nous questionner sur l'identité que développent ces derniers. Par exemple, en Haïti nous retrouvons fréquemment des expressions créoles telles que : « Ti lari » (en français « petit de la rue »), « Se lari m ye wi » (en français « je suis de la rue »). En somme, nous pouvons dire aussi qu'il y a un greffage de la culture haïtienne sur celle dite « de la rue » (Chery, 1994). C'est en ce sens que Paté (2017) parle du développement d'un processus d' « apprentissage forcé de la survie » pour évoluer dans la rue. Ce processus est dû grâce à la résilience dont ils procèdent. Cette dernière se définit comme étant la capacité dont procède une personne à construire une nouvelle vie après avoir mené une vie traumatisante (Joseph et Dérivois, 2016).

[..]Au lieu d'avoir une vision misérabiliste de la vie de rue, il est important de comprendre que les jeunes de la rue manifestent aussi des désirs d'individualité en adoptant ce mode de vie. [...] [Les] jeunes de la rue ne peuvent être réduits à des étiquettes comme “comportements à risque” ou “nuisances publiques” [...] (Parazelli, 2002, p. 52).

De plus, les EJSR développent diverses stratégies de survie, pour faire face à la violence et aux mépris dont ils sont souvent victimes dans la rue, parmi lesquelles : petits boulots, mendicité, « prostitution pour les filles, ramassage des produits comme le plastique, le métal, les cossettes de manioc qu'ils revendent par la suite pour se faire un peu d'argent » (Kimboko-Mpesi, 2015). En ce qui concerne Haïti, sur le Champ-de-Mars, il y a des enfants qui ramassent des os de poulet en vue de les revendre aux propriétaires de chiens (Charles, 2015). Il y a d'autres activités dévalorisantes qu'ils exercent pour survivre, tels que : lavage et essuyage de voiture, colportage, mendicité, prostitution, vol, trafic de drogue, vente, cirage des chaussures, lavage et essuyage de pare-brise, etc. (Caza, 2018; Eugène 2013; Renois, 2007). Ils travaillent également comme porteur devant les marchés publics et pousseur de brouettes (Lucien, 2012). Il y a aussi leur potentialité à créer des œuvres artistiques, sur différents supports, qu'ils utilisent comme exemples de stratégie de survie.

Ces différentes stratégies sont pour eux un processus de survie immédiatement et quotidiennement, car la rue est pour eux un environnement qui est extrêmement précaire (Laabi, 2017). Par conséquent, ils se regroupent suivant leur réseau d'appartenance, chacun d'eux vivant l'expérience de la rue de façon unique. Sur les plans psychologique et sociologique, ils ne forment donc pas une « catégorie sociale homogène » :

Children in street situations are not a homogenous group. Characteristics are diverse in terms of age, sex, ethnicity, indigenous identity, nationality, disability, sexual orientation and gender identity/expression, among others. This diversity implies different experiences, risks and needs. The nature and time spent physically on the street varies significantly from child to child, as does the nature and extent of relationships with peers, family members, community members, civil society actors and public

authorities (United Nations-Committee on the Rights of the Child, 2017, p. 4).

Pour finaliser cette section, nous pouvons dire que les EJSR sont les premières victimes lors des bouleversements politiques, car ils sont souvent manipulés par les politiciens en vue de commettre des forfaits (Renois, 2007).

1.2.3- Les EJSR dans le monde

Selon UNICEF (2017) entre 2015 et 2016, il y avait environ 8,2 millions d'enfants qui vivent en dehors de leurs lieux de naissance. Parmi lesquels, il y a les enfants non accompagnés qui sont répartis de la manière suivante : 170 000 en Europe, 100 000 en Amérique du Nord, 90 000 dans le reste de planète. Le rapport annuel 2017 de l'UNICEF, quant à lui, énonce qu'en 2017 il y avait en moyenne 385 millions enfants qui sont identifiés comme étant des enfants vivant d'une extrême pauvreté. De plus, il y a environ 141 000 enfants non accompagnés dans 40 pays. Parmi lesquels, il y a 19 000 qui ont été réintégrés dans leur famille.

Bony (2016), en se basant sur le rapport de l'UNICEF (2012), souligne que le nombre des EJSR à travers le monde augmente de jour en jour. Il y a deux causes fondamentales qui expliquent cette tendance. Premièrement, le manque d'infrastructures dans les zones rurales provoque la migration des enfants de ces zones vers les grandes villes. Deuxièmement, il existe une misère qui ronge les familles sur tous les continents, notamment en Asie et en Europe (Monteiro de Barros et coll., 2015; Joseph et Dérivois, 2016). Au regard de statistiques qui ont été produites par Bony (2016), la somme des EJSR seulement en Inde, au Sri Lanka et au Pakistan serait d'environ 1 015 000. En Afrique, plus précisément dans les grandes villes comme Dagoretti (Kenya), Kinshasa

(République Démocratique du Congo) et Douala (Cameroun le nombre total des EJSR est d'environ 150 000. La ville de Kinshasa, à elle seule, voit le nombre des enfants et des jeunes en situation de rue augmenter de jour en jour. En 2006, on en comptait environ 13 877 selon une étude qui a été réalisée pour le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) et en 2015, il y avait environ 20 341 (Kimboko-Mpesi, 2015). Par ailleurs, Bony (2016) rappelle que les pays européens sont également touchés :

En Europe [...], 50 000 adolescents vivent dans des refuges, des foyers, des appartements d'amis, de parents, de squats, des hôtels, des wagons stationnés ; dorment sous des poches, sur des bancs de parc, dans des stations de métro [...], en Russie, « chaque année, 50 000 enfants fuguent pour se soustraire aux bastonnades, aux traitements cruels et aux comportements immoraux de leurs parents. Un très grand nombre fuient dans les rues de toutes les grandes villes du pays. On les estime aujourd'hui à environ 500 000 dans l'ensemble du pays [...] » [...] (Bony, 2016, p. 29-43)

Aux États-Unis, selon une étude réalisée en 2016, pour l'année 2015, le nombre d'enfants et de jeunes en situation de rue s'élevait à 36 907 : « The number of unaccompanied children and youth found to be experiencing homelessness in the January 2015 point-in-time counts was 36,907 » (The State of Homelessness in America, 2016, p. 30).

En ce qui a trait à la situation récente en Haïti, selon une étude de l'Aide médicale internationale (AMI)¹³, le nombre des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince s'élevait à 3 380 en 2011 dont 9 % de filles et 24 % sont âgés de 18 ans

¹³ Elle se base sur une étude qui a été faite, en partenariat avec l'UNICEF-Haïti, sur les EJSR à Port-au-Prince (AMI-UNICEF-Haïti, 2011)

et plus (AMI-UNICEF-Haïti, 2012; Karray et coll., 2016). Malheureusement, jusqu'à maintenant, aucune étude récente n'a été réalisée pouvant présenter un portrait global des EJSR dans tout le pays. Pour la grande majorité de ces EJSR, ils n'ont pas été élevés dans une famille et dès leur plus jeune âge, ils ont pris le chemin de la rue à la recherche d'un « mieux-être ».

1.2.4- EJSR et famille

Comment comprendre le rapport qui existe entre la situation familiale de ces EJSR et leur présence dans la rue ? En effet, nous ne pouvons pas parler de ces derniers sans parler de leur famille, qu'il s'agisse d'une famille monoparentale, biparentale ou même de la famille élargie¹⁴ ou d'une famille d'accueil. La prise en compte de la situation familiale est incontournable lorsqu'on travaille avec les EJSR, car l'une des principales causes qui poussent ces derniers à prendre le chemin de la rue est la rupture familiale. Cette rupture est une conséquence directe de la situation financière précaire de la famille, de la violence intra familiale et de la perte d'un parent (Bernichi, 2013; Eugène, 2013). En ce sens, Watremez (2019) parle de la présence des enfants et des jeunes dans les rues comme l'expression même de l'échec total (éducatif, médical et social) des familles. Plus spécifiquement, nous pouvons dire que la grande majorité de ces enfants et de ces jeunes a fait face à des situations difficiles : foyers brisés, marâtre, maltraitances, violence, insultes, extrême pauvreté, etc. (Cavagnoud, 2014; Joseph et Dérivois, 2016; Laabi, 2017; Lallart, 2004; Ninahazimana, 2016). Il y a aussi d'autres

¹⁴Nous utilisons le terme « famille élargie » comme l'ensemble des frères, des sœurs, des cousin(e)s, des tantes, des oncles, des grands-mères et des grands-pères.

facteurs qui poussent ces enfants et ces jeunes à prendre le chemin de la rue, tels que : « des structures familiales changeantes, l'épidémie du VIH-Sida, les conflits régionaux et les guerres civiles » (Gilbert, 2014, p. 150). Une autre raison qui les pousse dans la rue est la recherche d'une certaine liberté. Une liberté qu'ils ne pouvaient pas leur offrir tout en étant chez leurs parents (Laabi, 2017).

Par conséquent, la rue devient pour eux une alternative pouvant leur permettre de voir la vie d'une autre manière, d'avoir d'autres repères, d'avoir d'autres codes de vie (Bernichi, 2013; Douville et Cousein, 2012).

En revanche, si pour certains EJSR la rue est une alternative à la vie familiale, pour d'autres elle est un complément (Lucchini, 2001). En Haïti, les familles pauvres sont confrontées à de sérieuses difficultés pour prendre soin de leurs progénitures. C'est cela qui est à la base de l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes en situation de rue dans le pays, particulièrement à Port-au-Prince (Renois, 2000) et au Cap-Haïtien (Louis, 2008).

1.2.5- Agir sur la problématique des EJSR : solutions politiques, solutions juridiques, accompagnement et travail de rue

Les bases des actions pour les EJSR dans les grandes villes du monde peuvent être présentées sous la forme de solutions, lesquelles seront divisées ici en trois grandes catégories : a) les solutions politiques ; b) les solutions juridiques ; c) les solutions liées à la mise en place d'un système d'accompagnement, notamment dans le cadre du travail de rue. Pour commencer, en ce qui concerne les solutions purement politiques,

Stanciulescu (2006) indique qu'il faut considérer les EJSR dans leur globalité, car ils ne sont pas des êtres qui viennent d'une autre planète, ils sont le fruit du système capitaliste. Par conséquent, il est important d'envisager une meilleure distribution de richesses du pays, en vue d'aider les familles à avoir les moyens nécessaires pour subvenir aux besoins de leurs enfants, ce qui encouragera ces derniers à rester chez eux (Joassaint, 2003).

Du point de vue juridique, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a rappelé en 2017 que les États membres ont des obligations en ce qui a trait à la prise de mesures pour assurer le respect des droits de ces enfants ainsi que de leurs parents :

In accordance with article 27 (3), States should ensure that all children have a standard of living adequate for their physical, mental, spiritual and moral development, to prevent them ending up in street situations and to fulfill the rights of children already in street situations. States shall take appropriate measures to assist parents and others responsible for the child to implement this right and shall in case of need provide material assistance and support programs, particularly with regard to nutrition, clothing and housing [...] For single-parent and reconstructed families, States' measures to secure maintenance for the child are particularly important (see article 27 [4]) (United Nations-Committee on the Rights of the Child, 2017, p. 17).

Or, en prévision de notre recherche, nous avons fait le choix de prioriser les pratiques d'accompagnement comme modèle pour intervenir dans le domaine des EJSR. Notre recension des écrits nous révèle qu'il existe plusieurs définitions des pratiques. Cependant, la définition développée par Joëlle Guèle et coll. (2003) nous semble la plus compatible avec les objectifs de notre travail. Plus précisément, l'accompagnement peut être défini comme un processus selon lequel l'accompagnateur et la personne accompagnée sont dans une relation horizontale ; ils sont des pairs, ils marchent

ensemble. L'accompagnement se caractérise par l'emploi de certaines pratiques : 1) travailler avec les usagers-ères ; 2) développer un rapport de proximité entre l'accompagnateur-trice et les utilisateurs-trices de services ; 3) favoriser l'autonomie des personnes accompagnées ; 4) considérer la personne accompagnée dans sa globalité.

Afin de détailler ces quatre orientations de l'accompagnement, nous pouvons d'abord nous inspirer des travaux d'Astier (2009) qui présente la notion de « travailler avec », comme un processus qui consiste à considérer l'usager comme une personne active tout au long de l'accompagnement. Bourtinot (2007) parle, pour sa part, de l'horizontalité du rapport entre l'accompagnateur et l'usager, dans le sens où l'accompagnateur n'est pas dans une position hiérarchique par rapport à l'usager. Les deux se retrouvent ainsi sur une même ligne du point de vue positionnel tout au long du processus. La relation de proximité, quant à elle, renvoie au développement d'un lien étroit entre l'accompagnateur-trice et les utilisateurs-trices de services (Côté et coll., 2015). Puis, la notion d'autonomie permet : 1) à chaque individu d'être libre de choisir son mode de vie (Astier, 2009) et 2) à la personne accompagnée d'avoir le contrôle de son destin (Côté et coll., 2017). Plusieurs de ces idées seront développées davantage dans le chapitre suivant.

Par ailleurs, Osako (2007) affirme que nous devons travailler au rétablissement des liens brisés entre les enfants et leurs parents. Toutefois, il faut tenir compte aussi de la diversité qui existe dans cette catégorie sociale, car elle concerne l'attachement de l'enfant à la rue, ainsi qu'à tout ce qui n'est pas la rue (Lucchini, 2001). Il y a également les compétences et les savoirs de ces enfants qu'il faut considérer (Hurtubise et Vatz-

Laaroussi, 2002). En ce sens, les travailleurs de rue doivent travailler au renforcement de leur « capabilité » (Basua, 2011). Dans le cas d'Haïti, il faut qu'il y ait des programmes de formation qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques, en appuyant tout processus ou activité visant l'autonomie des jeunes et développant d'autres alternatives pouvant assurer le suivi des interventions (Renois, 2000).

La globalité est le principe qui oblige la prise en compte de l'intérêt complet de l'enfant à travers sa complexité. De ce fait, ce principe exige que l'accompagnement des enfants se fasse à plusieurs niveaux : cognitif, affectif, social et politique (Ott, 2011 ; Colombo, 2013), ainsi que l'« environnement immédiat » de la personne (Trindade-Chadeau, 2012). Carle (2014), quant à lui, pense que l'accompagnement devrait respecter l'identité culturelle des jeunes ainsi que leur choix. Par conséquent, dans le cadre de l'accompagnement des EJSR, les travailleurs de rue doivent tenir compte de la globalité, mais aussi de l'universalité et de l'autonomie. En Haïti plus précisément, l'universalité est le principe qui favorise la prise en compte de la dimension universelle des enfants, puisque c'est une problématique que nous retrouvons un peu partout à travers le monde (Lubin, 2007). En dépit du fait que chaque pays présente une réalité particulière par rapport aux EJSR, cela reste un phénomène universel. En effet, les EJSR du monde entier présentent beaucoup de points en commun en ce qui a trait à leurs caractéristiques (Renois, 2007).

L'autonomie, quant à elle, exige le respect de la volonté de la personne. Par conséquent, l'accompagnement de la sortie de la rue ne peut se faire qu'*avec* les jeunes,

et non pas à leur place (Colombo, 2013). Nous reviendrons sur ce dernier concept dans le chapitre suivant.

Ce qui fait la différence entre la « pratique d'accompagnement » et les autres actions qui se font à l'endroit de cette catégorie de jeunes, c'est que la première prend en compte la notion de culture, et plus spécifiquement la « culture de rue » (Lubin, 2007). Selon l'organisme SAMU social travaillant avec les enfants en situation de rue au Sénégal, l'accompagnement à la sortie de la rue doit nécessairement passer par la volonté des enfants, en les responsabilisant tout au long du processus (Gilbert, 2014). Selon eux, les enfants sont à la fois des enfants et des adultes en même temps. En ce sens, nous pouvons dire qu'ils « occupent un « espace intersticiel » entre la vie d'enfant et la vie d'adulte » (Gilbert, 2014, p.148). De ce fait, il s'agit d'une pratique qui offre à cette catégorie de jeunes les conditions permettant l'appropriation d'une nouvelle position identitaire, afin de mieux faire l'accompagnement dans le processus de la sortie de la rue. De plus, il y a l'autonomie et la reconnaissance du vécu qui entrent en ligne de compte. Par conséquent, ce processus d'accompagnement implique la prise en compte de leur trajectoire et leur histoire de vie (Colombo, 2013), en ce sens qu'il faut comprendre les parcours que ces EJSR ont empruntés depuis qu'ils sont partis de chez leurs parents, leurs tantes, leurs oncles ou même chez les personnes où ils sont placés en domesticité. Il faut aussi tenir compte de leur histoire, partant de leur sortie de leurs familles jusqu'à la rue (Gilbert, 2014).

En outre, la nature de notre objet de recherche nous incite à nous intéresser au travail de rue et à dresser des liens avec les pratiques d'accompagnement. Dans la

section suivante, nous allons faire un bref historique de cette profession à travers le monde et Haïti.

1.2.6- Travail de rue

En France, l'histoire du travail de rue a commencé durant la période de la Deuxième Guerre mondiale où les enfants regagneraient la rue à la fermeture de leurs écoles. C'est dans ce contexte que le premier club de loisir a été créé, sous le nom de Club des intrépides (1949). Par la suite, en 1950, le regroupement des Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et l'adolescence (ARSEA) a commencé à être intéressé de plus en plus aux enfants qui se retrouvent dans la rue (Peyre et Tétard, 2006). Au Québec, le travail de rue a pris naissance avec la montée en vogue des drogues vers la fin des années 60. Au début, on donnait le nom de travail de milieu à ce type d'intervention caractérisé par l'évaluation des réactions drogues consommées par les toxicomanes. D'où la création en 1972, de l'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et de la Toxicomanie (OPTAT), qui par la suite allait créer le Regroupement des organismes de première ligne à Montréal (ROPLAM) en 1973. Le travail de rue allait être reconnu officiellement avec la création de l'Association des Travailleurs et des Travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ) (Fontaine et Richard, 1997). Il y a aussi les États-Unis où le travail de rue a connu un essor considérable vers les années 30 à 50, particulièrement avec la mise en place de différents projets dans différentes villes telles que : Chicago Area Project, New York City Youth Board Project, Boston Roxbury Projet et Chicago Youth Developpement Project. Dans l'ensemble de ces projets, il y avait des travailleurs de rue qui allaient à la rencontre des jeunes dans les

rues (Fontaine et Richard, 1997). En Angleterre, l'histoire du travail de rue remonte à la création des *settlements* en 1868 avec l'idée d'aider les pauvres (Fontaine, 2011; Mencher, 1964). En revanche, il y a une mosaïque de professions exerçant le travail de rue qui fait en sorte qu'il est difficile de trouver une définition pour cette méthode d'intervention (Fontaine, 2004). Pourtant, le travail de rue devrait être considéré comme « le dernier maillon » dans les champs d'intervention des sciences humaines et sociales (Gosseries et de Boevé, 2004). En effet, le travail de rue fait de l'accompagnement un instrument incontournable dans le cadre des interventions auprès des populations exclues et marginalisées. Cet accompagnement priorise une approche de proximité, en établissant une relation de confiance, avec les personnes accompagnées (de Boevé et Giraldi, 2010). De ce fait, il doit y avoir ce que Boevé et Giraldi (2010) appellent une « relation au sujet » (p.18). Cette dernière est un processus selon lequel le travailleur de rue permet à la personne accompagnée de « reprendre du pouvoir sur son propre scénario de vie ».

En ce qui a trait à Haïti, en 1986, la chute de la dictature duvaliériste va donner naissance au premier centre communautaire travaillant avec les enfants en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince qui est le Centre d'Éducation populaire. À cette époque, on ne parlait pas encore de travail de rue, mais plutôt d'Éducation spécialisée (Chery, 2012). Ce n'est que jusqu'en 1992 que Jean Robert Chery, Directeur du Centre d'Éducation populaire (CEP), va commencer par faire la connaissance d'une nouvelle méthode d'intervention auprès des EJSR qui est le travail de rue en tant que telle, lors du colloque international « une génération sans nom » à

Montréal (Narcius, 2012). En ce sens, Haïti est membre fondateur du Réseau international des Travailleurs de rue à travers le monde. Ce dernier, coordonné par Dynamo International, qui contient à présent environ 42 pays membres, a pris naissance à partir de ce colloque.

Selon Chery (2014), le travail de rue a commencé à se conceptualiser dans la société haïtienne vers les années 90. De nos jours, il y a deux tendances dans le domaine du travail de rue, une première qui priorise une formation de base avant de commencer à pratiquer cette profession et une autre qui « privilégie une approche de savoir d'expériences, basée sur un répertoire de routines » (p.1). Par conséquent, l'auteur propose une troisième tendance qui consiste à faire du travail de rue en Haïti une pratique réflexive. Pour ce faire, il compte mettre « le travailleur de rue en contact avec ses réflexions dans le cadre de la recherche-action » (p.2).

Donc, si les maîtres en travail de rue veulent former les travailleurs de rue réflexifs, il serait mieux que les conseillers pédagogiques ou les maîtres de stage de formation se situent, eux-mêmes, dans la logique de la pratique réflexive. Parce que la pratique réflexive de nos jours est une forme de réflexion pertinente pour l'application de l'analyse métacognitive de tous les accompagnateurs. De plus, la pratique réflexive est une façon professionnelle d'agir. [...] Le travailleur de rue réflexif serait à ce moment un praticien qui se regarde dans l'enfant et le jeune de la rue et cherche à comprendre comment il s'y prend et parfois pourquoi il fait ce qu'il fait (Chery, 2014, p. 2).

Selon le superviseur des travailleurs de rue au sein du CEP, en l'occurrence, monsieur Narcius Frantzy¹⁵, son centre est la seule organisation qui recrute spécialement des travailleurs de rue pour travailler avec les EJSR. Car les autres organisations travaillant autour de cette problématique ne connaissent pas l'existence d'une telle profession qui est le travail de rue. Selon lui, c'est une profession que nous devrions apprendre sa façon de faire à l'école. Toujours selon lui, une personne peut être psychologue, sociologue ou travailleur social, mais elle ne sait pas en quoi consiste le travail de rue. Cette profession consiste à : 1- aller à la rencontre des jeunes dans leurs bases ou cartels, 2- faire des interventions auprès d'eux, 3- accompagner les EJSR auprès des organisations afin de jouir certains services (Charles, 2015).

Le Directeur du CEP, quant à lui, avance qu'il y a quatre volets d'interventions en travail de rue, qui sont : 1- accompagnement scolaire; 2- accompagnement psychosocial; 3- accompagnement juridique; 4- accompagnement médical. Il apporte des précisions sur ce qu'il entend par accompagnement scolaire et accompagnement juridique. Selon lui, l'accompagnement scolaire consiste à faire l'intégration scolaire pour les EJSR, en utilisant des écoles publiques comme des relais¹⁶, alors que l'accompagnement juridique est une intervention qui consiste: à permettre aux EJSR d'avoir un acte de naissance, à accompagner les enfants qui sont en contravention avec la loi dans les postes de police (Charles, 2015).

¹⁵ Narcius Frantzy et Beauvais Frantzy est la même personne, c'est moi qui suis le chercheur principal dans le cadre de ce travail.

¹⁶ En travail de rue, un relais c'est une organisation qui était déjà présente dans la communauté et qui offre des services que les enfants de rue peuvent bénéficier soit gratuitement ou moyennant d'une faible cotisation.

Comment pouvons-nous tenir compte du contenu de cette recension des écrits afin de mener une étude plus poussée sur la pratique d'accompagnement des EJSR, telle qu'elle s'est développée en Haïti ? C'est ce que nous détaillerons dans la partie suivante.

1.3- Problème et objectifs de recherche

Nous constatons qu'il existe en Haïti une volonté d'agir sur la problématique des enfants et des jeunes en situation de rue. Ce constat est mis en évidence dans les travaux réalisés par certains auteurs haïtiens (Bony, 2016; Chery, 2012; Louis, 2008; Lubin, 2007; Renois, 2007) et dans les rapports d'activités des organismes communautaires (CEP, 2014; FCSA, 2010; MENFP, 2013; MENFP, 2014). À la lumière de la recension des écrits et de notre expérience terrain, nous pouvons constater que la compréhension de la notion d'accompagnement diffère d'une organisation à une autre. En effet, il peut être difficile de comprendre les bases de cette pratique en Haïti, par le fait que chaque acteur la présente à sa manière. Pour remédier à une telle situation, nous proposons de rassembler les différents acteurs dans le domaine de l'accompagnement des EJSR, dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, afin réfléchir sur une compréhension commune de cette pratique en Haïti.

De plus, la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti n'est pas couverte de manière satisfaisante par les écrits scientifiques. Nous faisons ainsi face à un problème de recherche qui n'a pas été résolu par des recherches sur le contexte haïtien. Même au niveau des institutions étatiques et publiques, nous n'avons pu trouver de documents de référence pour la compréhension d'une telle pratique en Haïti. C'est en cela que notre mémoire se distingue des autres recherches réalisées autour de cette problématique,

c'est-à-dire qu'elle se focalise sur la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, nous souhaitons procéder à une analyse de la pratique en suscitant une réflexion impliquant directement des accompagnateurs et des organisations travaillant dans le domaine depuis au moins cinq ans. C'est ce qui fait l'originalité de cette étude.

L'objectif général de ce mémoire de recherche est d'identifier les éléments pour une meilleure compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Pour l'atteinte de cet objectif général, deux objectifs spécifiques ont été retenus :

- a) Étudier les spécificités de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.
- b) Recueillir le discours des principaux intervenant-e-s en l'analysant à propos des forces, faiblesses, obstacles et perspectives de cette pratique.

CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE

Dans cette recherche, nous adopterons une posture constructiviste. Ce choix est justifié par le fait que notre démarche s'inscrit dans une perspective générale d'analyse des pratiques¹⁷. Plus précisément, la réflexion que nous proposerons sur l'action contribuera aux connaissances sur la pratique, notamment au moyen d'une collecte et d'une analyse des «habitus» des praticiens (Perrenoud, 2002, p.8). En ce sens, les différents concepts suivants constitueront des points centraux du cadre d'analyse de notre recherche : le constructivisme social, la proximité et l'autonomie. Ces deux dernières notions (proximité et autonomie) sont effectivement importantes afin de comprendre la nature du travail réalisé par la catégorie d'acteurs qui nous intéresse et, donc, analyser les données d'entrevue que nous recueillerons. Les prochaines sections abordent ainsi ces différents sujets.

2.1- Le constructivisme social

De manière globale, le constructivisme est une alternative par rapport au post-positivisme et au réalisme critique (Yefimov, 2014). Le positivisme prétend que la réalité peut être appréhendée telle quelle, en ce sens qu'il doit y avoir une sorte d'objectivité parfaite de cette réalité tandis que le réalisme critique quant à lui stipule que la réalité est objectivement étudiée certes, mais il faut qu'il y ait un processus de questionnement sur le résultat obtenu, d'où la venue d'une imperfection dans son objectivité (Robert et Ridde, 2013). Selon Carpenter (2011), trois grandes périodes historiques ont été nécessaires pour que naisse l'analyse constructiviste des phénomènes

¹⁷Nous reviendrons sur ce sujet dans la méthodologie.

humains, telle que nous la connaissons aujourd’hui. La première a commencé vers le VI^e siècle où les chercheurs ont utilisé l’idéalisme, la religion et la foi. La seconde est apparue vers la fin du XIX^e avec l’empirisme, la logique positiviste et les méthodes scientifiques, soutenant ainsi la découverte des connaissances à partir de différentes méthodes ou théories scientifiques. La troisième période a vu le jour avec la création du constructivisme qui avance que la connaissance se construit par un va-et-vient entre la compréhension et l’interprétation, mais qu’elle ne se découvre pas. En ce sens, dans le cadre de la construction de la connaissance, ce paradigme fait appel à la recherche de la faisabilité en lieu et place de la recherche du vrai (Ben Aissa, 2001). Selon Piaget (1967), cité par Ben Aissa (2001), la connaissance découle de ce processus de construction, c’est la raison pour laquelle ce courant de pensée est connu aussi sous l’appellation d’« approche piagétienne ». Cette construction de la connaissance est une manière de cerner la réalité par les individus. De ce fait, en tant que chercheur, et en tant que travailleurs sociaux, notre rôle est d’arriver à construire une réalité tout en se basant sur le contexte social et également en interaction avec d’autres idées à travers le monde (Teater, 2010). D’où la nécessité d’utiliser ce paradigme dans le domaine du travail social en adoptant le nom de constructivisme social (Parton et O’Byrne, 2013). Ce dernier est la résultante de la phénoménologie de Husserl et de la sociologie de Kant. Cette résultante propose un mélange entre l’objectivité et la subjectivité, tout en avançant que toute chose a été construite nécessairement par rapport à une autre, d’où l’existence d’une approche « historiste » dans ce courant de pensée (Lombardo, 2016). En ce sens, nous pouvons définir le constructivisme social comme étant une posture qui

« pose comme axiome que les structures sociales et les structures cognitives se composent et se situent dans l'interaction entre les gens » (Mehan, 1982, p.77).

Selon Mehan (1982) qui se réfère à Husserl (1931), nous pouvons dire que toute connaissance découle des expériences institutionnelles des chercheurs. Par conséquent, le constructivisme social est une activité sociale dans laquelle les participants sont au cœur de la construction de la connaissance dans le domaine scientifique, en dépit que cette façon de faire soit très critiquée par les scientifiques et autres philosophes de la science (Pigliucci, 2013).

Selon Teater (2010), dans le domaine du travail social, cette posture se repose sur l'idée que la connaissance ne se découvre pas, mais elle se construit par interaction avec des individus avec le monde, car cette approche requiert la prise en compte de l'expérience personnelle de chaque individu, tout en tenant compte de l'influence socioculturelle de cette expérience, car chaque individu arrive à comprendre le monde à partir des expériences et des connaissances qu'il acquiert au fil du temps, en vue de construire une nouvelle connaissance. En ce sens, les postulats de base de cette approche sont les suivants :

1- Chaque individu a sa propre réalité et sa propre façon de voir le monde ; 2- Les individus participent activement dans le développement de la connaissance dans le monde, au lieu d'être passivement en attente de « réponse-stimulus » en interaction avec leur environnement ; 3- La connaissance et la réalité sont placées dans un contexte historique et culturel ; la réalité se développe au travers des interactions sociales avec les contextes historiques et culturels ; 4- Le langage est utilisé pour exprimer la réalité d'un individu ; 5- Il n'y a pas de réalité objective, il n'y a pas une réalité [traduction libre] (Teater, 2010, p.72-75).

En ce sens, selon Marion (2015), le constructivisme social est basé sur des postulats selon lesquels, toute connaissance a une origine historique. Par conséquent, dans cette posture épistémologique, il est impératif de montrer que toute connaissance est socialement construite. De plus, son application met en exergue la « construction sociale de la réalité sociale et considère comment cette construction se réalise » (Yefimov, 2014, p.2). De ce fait, il préconise que « l'objet de recherche et le chercheur avec ses instruments ne soient pas séparés, mais ils constituent la situation expérimentale (Yefimov, 2014, p.4). Ce qui fait que nous pouvons dire que cette posture ne positionne pas le chercheur en dehors de son objet d'étude (Lombardo, 2016).

Teater (2010) avance aussi que le constructivisme social s'applique dans le domaine du travail social en respectant ces différents aspects :

1- Développement d'une relation participative avec le client; 2- Mise de l'emphase et le travail suivant la façon dont le client définisse son but; 3- Prendre une position de curiosité; 4- Prendre une position d'un ignorant; 5- Apprendre et utiliser le langage du client; 6- La réalité se construit à travers le dialogue [traduction libre] (Teater, 2010, p. 76-78).

En guise de synthèse, nous pouvons dire que, selon Teater (2010), le constructivisme social est une théorie où chaque personne est unique et qu'il faut étudier cette personne dans sa totalité en tenant compte de son environnement, sa culture, son histoire, la société dans laquelle elle évolue, ainsi que de son développement cognitif. Par conséquent, dans le cadre de cette recherche, nous priorisons le dialogue entre les différentes parties prenantes dans le domaine de l'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ce dialogue tient compte des différents aspects susmentionnés en vue de la production d'une nouvelle connaissance. En ce sens, cette

posture épistémologique nous paraît incontournable, car nous allons analyser les discours de divers praticiens et organisations travaillant dans le domaine, et nous verrons comment ces discours participent à la construction de nouvelles connaissances pratiques, dans le domaine du travail de rue en Haïti.

Jusqu'ici nous sommes cohérent avec les principes du constructivisme social dans notre cadre d'analyse. Comme il en sera question dans le chapitre suivant, notre principal matériau de recherche est constitué des discussions réflexives tenues, lors d'entrevues individuelles et de groupe de discussion, par des praticiens et responsables d'organisations. Ces discussions avaient pour objet leur pratique d'accompagnement favorisant la proximité et l'autonomie. Cette posture épistémologique nous impose d'être très attentifs à la façon dont les acteurs sociaux coconstruisent la connaissance à propos de leur champ de pratique.

2.2- Proximité

Selon de Robertis (2005), l'accompagnement est un processus qui exige une relation de proximité entre les parties prenantes, en impliquant «une notion de proximité et de présence [...]», même si nous ne savons pas à l'avance vers où il va, et qu'il faut chercher avec lui le chemin pour y parvenir [...]. C'est en ce sens que Fretel (2013), en citant Génard (2007), présente l'accompagnement comme un modèle de «co-construction de l'aide». Par conséquent, le Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion (2010) montre l'influence que la relation de proximité entre l'accompagnateur et la personne accompagnée peut avoir sur le processus d'intervention sociale. En ce sens, cette organisation fait ressortir l'importance de «l'implication de

l'accompagnateur pour s'ajuster et connaitre l'intérieur» (p.3). C'est ainsi que l'accompagnateur doit «passer de la place de supposé savoir à celle d'ignorant [...]» (p.4).

Les notions «travailler avec» et «proximité» sont très proches l'une de l'autre. De plus, celles-ci semblent indissociables, car nous ne pouvons pas être dans un processus de «travailler avec» sans qu'il y ait le développement d'une relation de proximité. C'est pourquoi notre conception de la proximité intégrera l'idée du «travailler avec». De plus, dans le cadre de notre recherche, nous allons étudier la façon dont les organisations travaillant avec les EJSR mettent en pratique cette dimension dans leur processus d'accompagnement. Pour ce faire, au moment de la collecte et de l'analyse des données, nous nous intéresserons au type de rapport qui se développe entre les accompagnateurs (travailleurs de rue ou autres) et les personnes accompagnées (EJSR). Existe-t-il un rapport de proximité entre les accompagnateurs et les personnes accompagnées ? Si oui, comment les accompagnateurs arrivent-ils à développer ce genre de rapport avec les personnes accompagnées ? Sinon, les accompagnateurs ne voient-ils pas l'importance d'un tel rapport avec les personnes accompagnées dans leur démarche ?

2.3- Autonomie

Guèle et coll. (2003) présentent l'accompagnement comme une sorte d'intervention alternative qui favorise la prise en compte de l'autonomie de la personne. Toujours selon Guèle et coll. (2003), cette intervention a pour caractéristique d'établir une base contractuelle au tout début du processus d'accompagnement. Par conséquent, elle est favorable à ce que les EJSR aient accès à leur dossier (Mouvement pour

l'accompagnement et l'insertion, 2010). Dans le développement de notre travail, nous nous positionnons du côté de Guèle et coll. (2003), car nous considérons qu'une pratique d'accompagnement favorisant l'autonomie constitue une manière appropriée de pratiquer le travail social auprès des EJSR. Nous convenons néanmoins, tout comme Boutinet (2007), que la notion d'autonomie peut aussi fragiliser le processus d'accompagnement. Selon Boutinet (2007), il est paradoxal de vouloir imposer son leadership tout en favorisant l'autonomie de la personne. Selon ses propos, «ce paradoxe nous permet de rendre compte de la complexité réelle des situations d'accompagnement» (Boutinet, 2007, p.7).

Pour ces raisons, nous avons suscité une discussion sur la place de l'autonomie dans le cadre de ladite pratique chez les acteurs interviewés et nous avons documenté les réflexions qui en émergent.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

Tel qu'annoncé dans le chapitre précédent, le constructivisme social a influencé la conduite de cette recherche, en ce sens nous optons pour une approche méthodologique de type qualitatif. Mucchielli (2005) avance que le constructivisme donne l'obligation au chercheur de se libérer, en partie, de sa connaissance *a priori*, afin de pouvoir mieux construire une nouvelle connaissance. Il est très « ambitieux, car il s'agit non seulement de faire la science autrement, mais aussi d'ancrer le projet épistémologique dans une visée éthique et politique » (Rappin, 2015, p.52). Enfin, la base de ce paradigme est l'authenticité qui nous permet de déterminer la fiabilité d'une recherche scientifique : « L'authenticité renvoie à l'idée de véridicité et de sincérité. En terme humaniste, authenticité est synonyme de congruence » (Gohier, 2004, p.52). Notre connaissance du terrain a été pour nous un atout afin de juger de l'authenticité et, donc, de la fiabilité des données recueillies auprès des acteurs du milieu. Cependant, nous nous sommes aussi collé le plus possible aux éléments de discours des participants afin de faire émerger les constructions réflexives propres aux intervenants du milieu. Nous avons ainsi cherché à reproduire le plus fidèlement possible ce qu'ils disaient de leur travail, afin d'éviter que ce soit nos propres *a priori* qui prédominent dans l'analyse. Ceci transparaît dans les techniques d'analyse détaillées dans le présent chapitre.

Nous nous sommes également inspiré de l'esprit d'une méthode ethnographique (Heem, 2000), car, nous avons effectué un travail de terrain dans le cadre de cette recherche. Ce travail de terrain prend plusieurs formes, parmi lesquelles nous pouvons citer : l'entrevue semi-dirigée individuelle et un *focus group*. Cette approche nous semble la plus appropriée à notre démarche, car nous avons une expérience de travail

autour de la problématique des EJSR en Haïti, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, nous avons participé activement à la mise en place de la «Table sectorielle» que nous citons tout au long de ce travail. Par conséquent, nous avons une certaine proximité avec les acteurs sociaux qui déploient une intervention auprès des EJSR en Haïti.

Plus spécifiquement dans le cadre de ce travail, nous adoptons la posture de constructivisme social tout en ayant une approche inspirée de l'ethnographie. Cette posture est justifiée par le fait que nous étudions comment les différents acteurs, dans le domaine de la pratique d'accompagnement des EJSR, construisent de la connaissance par l'interaction et la réflexivité. En ce sens, nous portons un regard sur ce qu'ils font avec les EJSR et, surtout, comment ils parlent de ce qu'ils font.

Dans les parties suivantes, nous décrirons ainsi les différentes techniques qui nous ont permis de réaliser cette recherche tout en prenant du recul par rapport aux participants. Nous présentons donc : les techniques de collecte de données et les outils utilisés, la population et la méthode d'échantillonnage, la zone d'intervention, l'analyse des données, les considérations éthiques, les avantages et les inconvénients, la confidentialité et la diffusion auprès des participants.

3.1- Techniques de collecte de données et outils utilisés (Grille d'entrevues individuelles et grilles de groupe de discussion)

Dans le cadre de cette étude, il y a deux techniques de collecte : les entrevues semi-dirigées individuelles et un groupe de discussion (*focus group*). Tout d'abord, les entrevues semi-dirigées individuelles ont été faites avec les responsables des organisations travaillant avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Nous expliquons notre recours à cette technique par le fait que notre étude s'inscrit dans une démarche de recherche de type qualitatif. Ce type d'entrevues, comme l'a signalé Mayer et al. (2000), est connue aussi sous le nom d'entrevues semi-structurées. Elles donnent aux personnes interviewées une possibilité de s'exprimer librement malgré la présence d'une grille d'entrevue que vous pouvez voir en annexe de ce document. Cependant, cette grille n'a que des questions ouvertes à travers lesquelles nous avons fait ressortir les différents thèmes qui feront l'objet d'une analyse. En ce sens, nous avons cherché à comprendre ce qui constitue la base de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Par conséquent, nous avons invité les accompagnateurs de ce secteur à nous livrer leurs réflexions à propos des deux grandes dimensions de l'accompagnement : 1- la proximité ; 2- l'autonomie. Au cours de cette entrevue, nous tentions ainsi de mieux comprendre la pratique d'accompagnement des enfants des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Chaque responsable fut interviewé lors d'une seule rencontre d'environ 1 h 30 min, dans leur bureau, au moment de leur choix.

Enfin, le groupe de discussion (*focus group*) regroupe des accompagnateurs travaillant avec cette catégorie d'enfants, excluant les responsables des organisations qui ont participé aux entrevues individuelles. Dans le cadre de celle-ci, les deux grandes dimensions de l'accompagnement susmentionnées nous servent de boussole, pour mieux encadrer la réflexion de chacun des participants. Ce processus permet à chacun d'eux de faire un retour réflexif sur sa propre pratique, tout en collaborant à la réflexion des autres participants (Martinez, 1997). Le choix du groupe de discussion comme technique de recherche s'explique par le fait que notre étude implique la participation de différents accompagnateurs travaillant dans le domaine de l'accompagnement des EJSR en Haïti. Par conséquent, chaque praticien présente ses points de vue sur la pratique en question et par rapport à son vécu (Moreau *et coll.*, 2004). Les deux grandes dimensions de l'accompagnement orientent les échanges. Cette discussion a une durée environ 2 h, avec une pause de 15 minutes à mi-temps. De plus, il y avait un enregistrement audio. Nous utilisons des appareils d'enregistrement audio, car il y a des paroles qui pourraient nous échapper lors de cette activité. Ces enregistrements ont été utilisés lors de la transcription des entrevues et de l'analyse des données. Il y avait également une grille de groupe de discussion qui est annexée dans ce document. Cette grille nous a aidé à mieux canaliser et orienter les entretiens individuels et le group de discussion, en tant qu'étudiant-chercheur, nous avons joué le rôle de modérateur dans le cadre de cette activité. De ce fait, nous avons présenté aux participants le thème du group de discussion ainsi que les différentes questions qui allaient orienter la réflexion. Notre

participation, en tant qu'animateur de la discussion, visait notamment à obtenir des réflexions découlant des questionnements que nous retrouvons dans ladite grille.

Nous devons néanmoins souligner au lecteur que la collecte des données s'est déroulée dans un contexte particulier. Tout d'abord, nous avons réalisé ce terrain de recherche entre le 27 janvier 2020 et le 25 février 2020. À ce moment, Haïti était en proie à d'importants troubles politiques, ce qui a compliqué le recrutement et le déroulement des entrevues. De plus, le pays était fermé (« lockdown »), où il y avait des barricades et des pneus enflammés dans plusieurs quadrilatères de la capitale, des villes avoisinantes et même dans les régions éloignées. Un affrontement a même eu lieu entre la police et l'armée d'Haïti, ce qui a occasionné des morts d'hommes dans les deux camps. L'insécurité généralisée régnait ainsi dans le pays sous différentes formes : 1- affrontements entre gangs armés rivaux ; 2- cas d'enlèvement (« kidnapping ») à répétition, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ; 3- exécutions sommaires de militants politiques s'opposant au pouvoir ; 4- cas de vols (accompagnés souvent d'assassinats des citoyens qui sortaient des banques) et des braquages de banques et d'entreprises de transferts d'argent ; 5- cas d'assassinats à domicile de citoyens. De plus, on pouvait constater les actions de protestation (manifestations, grèves, sit-in) organisées par des groupes s'opposant au pouvoir et réclamant le départ de Jovenel Moïse de la présidence du pays. Pour finir, à ce moment, la pandémie de COVID-19 était en train de s'étendre, forçant les pays à fermer leurs frontières. Nous sommes rentré de justesse au Canada, le 27 février 2020, avant

l'apparition des premiers cas au Québec et tout juste avant la fermeture des frontières canadiennes.

3.2- Population et méthode d'échantillonnage

Une lettre a été distribuée aux membres de la table sectorielle des organisations travaillant avec les enfants en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Le responsable de la table a distribué les lettres de recrutement aux responsables des organismes membres (ce qui est l'équivalent, selon nous, d'un transfert d'information par courriel à propos d'un projet de recherche). Ceux-ci étaient ensuite invités à communiquer directement avec l'étudiant-chercheur. Préalablement à l'entrevue, le projet de recherche leur a été expliqué convenablement et ils ont signé un formulaire de consentement. De plus, les responsables nous ont aidé à distribuer une 2e lettre de recrutement à leurs employés afin qu'ils prennent eux-mêmes contact avec nous. En effet, après chaque entrevue, nous avons remis aux responsables une lettre destinée aux accompagnateurs, travaillant avec les enfants et les jeunes en situation de rue au sein de ces organisations, pour la réalisation d'un groupe de discussion. Les accompagnateurs intéressés par le projet nous ont contactés directement en vue de choisir une date et l'heure pour la réalisation du groupe de discussion.

Les participants aux activités travaillent tous pour des organismes œuvrant auprès des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ces organismes sont, en majorité, membres de la table sectorielle. En dépit de la situation, dont nous venons de mentionner, qu'il y avait dans le pays au moment de la collecte, nous avons pu obtenir la participation de neuf (9) responsables pour les entrevues individuelles, ainsi

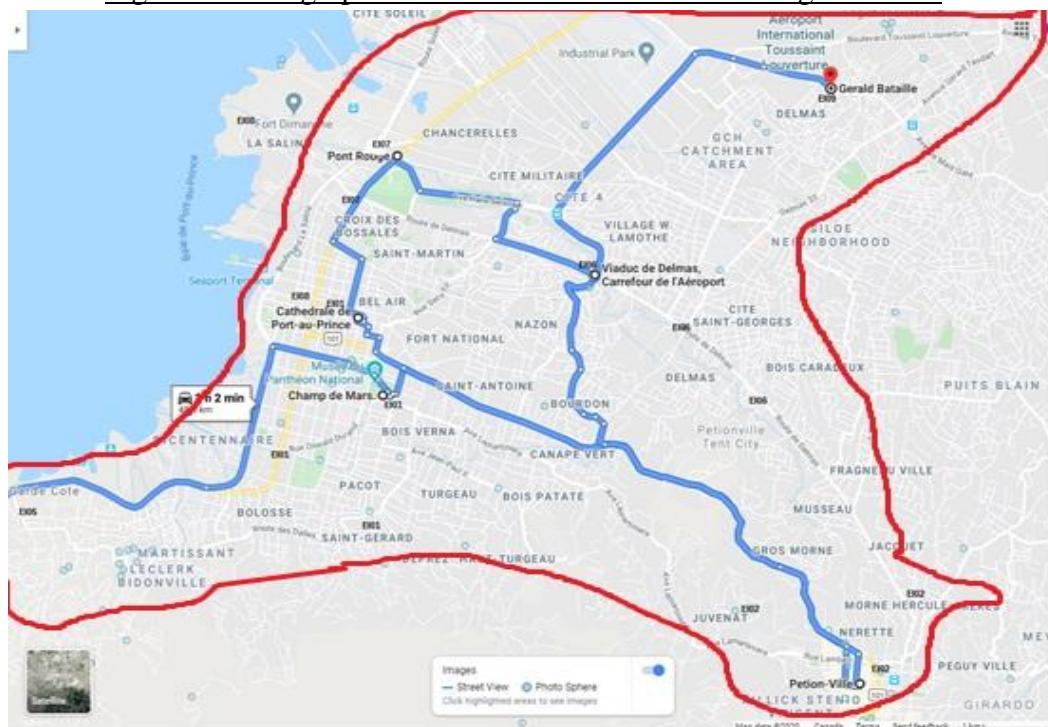
que de neuf (9) accompagnateurs (travailleurs de rue ou autres) qui représentaient leurs organismes respectifs lors du groupe de discussion.

Une seule et même personne ne pouvait pas participer aux deux activités. Soit elle participait aux entrevues individuelles (en tant que responsable) ou elle participait au groupe de discussion (en tant qu'accompagnateurs).

3.2.1- La zone d'intervention

Les responsables que nous avons interviewés, dans le cadre de ce travail, œuvrent dans différentes zones d'intervention. Ces espaces sont les suivants : Champ-de-Mars, portail de Léogane ou Kosovo, Bicentaire, Carrefour de l'aéroport, Cathédrale, Place Géffrard de Port-au-Prince, Carrefour du Waff Jérémie, Pétion-ville, Carrefour de l'aviation, rue Pavé, Cimetière de P-au-P, Jalousie à Pétion-ville, Bouk champagne à Pétion-ville, Désermite à Pétion-ville, Route de Delmas, Carrefour de Dessalines ou Pont rouge, Carrefour et Carrefour Gérald Bataille.

Figure 1: Cartographie des zones d'intervention des organisations



Source : Google maps (<https://www.google.ca/maps>). Consultée le 25 avril 2020

3.3- Analyse des données par l'intermédiaire du relevé de thème et l'arborescence d'analyse thématique

Dans le cadre de ce travail, le choix se porte sur l'analyse thématique, compte tenu des données diversifiées recueillies lors des entrevues semi-dirigées et du *focus group*. Selon Paillé et Mucchielli (2016), l'analyse thématique procède par la mise en relief des thèmes se trouvant dans les données générées lors des entrevues (lesquelles ont été préalablement retranscrites à partir des verbatim que nous réalisons à partir des enregistrements audio).

Dans un premier temps, nous avons fait la transcription textuelle des données se retrouvant dans les enregistrements audio sous la forme de verbatim. Ce verbatim se fait

directement en français, en dépit que les entrevues et le groupe de discussion soient réalisés en créole. Nous avons procédé, nous-même, à une traduction libre des enregistrements audio lors de la rédaction des verbatim. Nous avons fait ce choix, car l'analyse des données s'est déroulée en français et le travail dans la globalité est rédigé en français. Par la suite, à partir des informations qui se sont retrouvées dans le verbatim, nous avons identifié les différents thèmes qui répondent aux objectifs de la recherche. Puis, nous avons rédigé un document que nous appelons « relevé de thèmes » dans lequel nous avons regroupé les thèmes sous forme de rubriques. Toujours dans le cadre de ce document, nous avons regroupé les rubriques sous forme de sections ou de catégories. Pour continuer, nous avons rédigé un autre document que nous appelons « procédure d'analyse thématique » dans lequel nous ajoutons une séquence des interventions des participants (nous reprenons cette séquence dans le verbatim) correspondant à chaque thème dans les différentes rubriques et sections que nous avions déjà identifiées dans le « relevé de thèmes ». De plus, nous avons rédigé un autre document que nous appelons « arborescence d'analyse thématique » dans lequel nous réalisons ce que Paillé et Mucchielli (2016) appellent l'arbre thématique. Dans ce document, nous présentons les catégories ou sections, les rubriques, ainsi que les thèmes de manière hiérarchique. Pour finir, nous avons rédigé notre analyse thématique sous forme de chapitre, en faisant une synthèse de la « procédure d'analyse thématique ». En effet, nous faisons notre analyse dans une démarche continue et « ininterrompue d'attribution de thèmes et simultanément [à la] construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis

regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés » (Paillé et Mucchielli, 2016, p.211)¹⁸. La thématisation en continu nous a permis de nous coller davantage aux significations construites par les participants et, donc, de respecter l'esprit de notre cadre d'analyse constructiviste.

3.4- Considérations éthiques

Pour commencer, nous tenons à signaler que cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi le 16 janvier 2020 (numéro de référence 2020-362). Dans le cadre de cette recherche, avant de commencer tout processus de collecte de données, nous avons rencontré les participants afin de les informer sur les modalités de la recherche. Les responsables d'organismes ont reçu à l'avance une copie de la grille d'entrevue afin de mieux préparer l'entretien individuel. Par la suite, avant chaque entrevue individuelle et de groupe, les participants ont signé un formulaire de consentement afin de donner leur accord pour la collecte de renseignements sur leurs organismes et sur eux-mêmes. Ce formulaire est en français et en créole. En ce sens, avant même de commencer la collecte des données, chacun des participants a pu prendre connaissance : 1) des avantages et des inconvénients d'une participation à ce mémoire ; 2) des mesures prévues pour conserver la confidentialité de leurs informations ; 3) des modalités de la diffusion. Ces trois sujets méritent d'être abordés, dans les deux parties suivantes, avec un peu plus de précision.

¹⁸ Le « relevé de thèmes » et l'« arborescence d'analyse thématique » se retrouvent en annexe du mémoire.

3.4.1- Avantages et inconvénients

La participation à cette recherche ne comporte aucun avantage (individuel) direct, hormis le fait que cette dernière favorisera la compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti et offre un temps de réflexion individuel ou de groupe sur leur pratique. Cette participation compte également peu d'inconvénients, mis à part le temps et les déplacements relatifs aux entrevues. Notons toutefois que les responsables des organisations n'avaient pas à se déplacer, car nous sommes allés les rencontrer dans leurs bureaux. La participation aux entrevues individuelles et de groupe était volontaire et chaque participant était libre de se retirer à tout moment. De plus, lors des entrevues, les responsables ont été libres de s'exprimer en créole, car c'est la langue maternelle de tous les Haïtiens. Il n'y a pas eu de compensation financière, mais nous nous sommes assuré qu'il y avait une petite collation ainsi qu'une pause lors du groupe de discussion.

3.4.2-Confidentialité

Dans le but de respecter la confidentialité, nous avons encouragé les responsables à nous recevoir dans leurs locaux, afin qu'ils se sentent plus à l'aise et afin d'éviter toute possibilité de fuite d'informations. De même pour le groupe de discussion, nous avons choisi le local en accord avec les membres de la table sectorielle. Ce local fut choisi parmi ceux des différents organismes membres de cette table. Comme il est mentionné dans les formulaires de consentement, les données recueillies seront maintenant conservées sur des clés USB protégées par un code d'accès. L'étudiant-chercheur a conservé ces clés sur lui pour la durée de son séjour en Haïti et elles furent

ensuite gardées dans un bureau fermé à clé, depuis son retour au Canada. Dans les chapitres suivants, dans le souci du respect de la confidentialité, chaque participant sera identifié par un code formé du type d'entrevue (entrevue individuelle = EI ; groupe de discussion= GD) suivi d'un numéro (par exemple : EI01, GD04).

3.4.3-Diffusion auprès des participants

Une fois que nous aurons procédé au dépôt final du mémoire, la diffusion des résultats de cette recherche se fera à travers la transmission d'une copie électronique du mémoire à chaque accompagnateur. Les organisations qui ont participé à ce projet auront une copie papier de ce mémoire. Cependant, le nom des participants et le nom des organisations ne seront pas dévoilés dans cet écrit.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Cette partie du mémoire comporte la présentation des résultats. C'est un exercice qui consiste à faire l'analyse thématique des entrevues individuelles et du groupe de discussion. Cette analyse se base sur les différents objectifs de ce type d'intervention. Dans notre présentation des résultats, nous tiendrons compte des consensus et des désaccords entre ces deux catégories d'intervenants. En ce sens, cette analyse se fait au regard des caractéristiques propres à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Pour ce faire, nous avons divisé ce chapitre en différentes sections qui sont les suivantes : informations générales sur les organisations, proximité, autonomie et synthèse. La synthèse nous aide à mieux présenter l'interprétation qui est faite des résultats dans le chapitre suivant.

4.1- Informations générales sur les organisations

Cette section regroupe une catégorie de rubriques contenant l'ensemble des thèmes relatifs aux informations générales des organisations. Les différentes rubriques que nous retrouvons dans cette section sont les suivantes : domaine d'intervention, distance entre vision de l'organisation et vision des accompagnateurs, possibilité d'atteindre les objectifs, conformité des objectifs à la réalité du terrain et actions concrètes. Nous allons commencer par présenter la première rubrique qui concerne les différents domaines d'intervention des organisations participantes.

4.1.1- Domaine d'intervention

Parmi les domaines d'intervention qui sont nommés par les informateurs, on retrouve : la formation professionnelle, l'intégration scolaire, l'intégration aux petits

métiers, l'intégration psychosociale, l'intégration sur le marché du travail, l'accompagnement médical, l'éducation de qualité et l'aide alimentaire. Dans un souci de pertinence et d'homogénéité, nous n'aspirons pas à développer l'ensemble de ces thèmes, mais plutôt à mettre l'accent sur ceux qui sont le plus en rapport avec le présent travail.

Pour commencer, certains intervenants évoluent dans des centres fermés qui sont des centres dans lesquels sont placés les EJSR. Dans ces centres, selon les responsables, les EJSR sont nourris, scolarisés, logés et formés dans une profession ou un petit métier (EI02, EI04). Tandis que, toujours selon les informations recueillies, les centres ouverts sont des centres dans lesquels les EJSR peuvent bénéficier de certains services qu'ils pourraient retrouver dans un centre fermé, à la seule différence qu'ils peuvent sortir quotidiennement et retourner dans le centre au cours de la journée, soit pour jouer, soit pour se nourrir ou participer à d'autres activités et/ou dormir dans la soirée. Nous abordons ici de manière très descriptive les domaines d'intervention des intervenants rencontrés. Cela favorisera une compréhension plus fine des résultats.

La formation professionnelle est un premier domaine d'intervention où les ESJR peuvent apprendre une profession afin de mieux intégrer le marché du travail. Parmi les professions offertes, nous trouvons : la plomberie, la maçonnerie, l'électricité, la ferronnerie, le tailleur, l'ébénisterie, la cuisine, la couture, pour ne citer que celles-là.

[...] Là ces enfants auront accès à un métier, ils peuvent décider de se lancer soit dans la plomberie, soit la maçonnerie, soit l'électricité et

autres. [...] c'est de donner à l'enfant un minimum d'éducation et une formation professionnelle afin qu'il puisse survivre [...] (EI02¹⁹).

Il y a aussi l'accompagnement médical qui comporte l'accès aux premiers soins pour les EJSR. On accompagne ces derniers par exemple dans un hôpital ou un centre de santé quand ils sont malades.

Oui, comme nous sommes en train de le dire, l'enfant ne mérite pas seulement de l'éducation. [...] La question de santé est aussi cruciale pour le développement d'un enfant, c'est pour cela qu'au sein de l'organisation [...] nous avons une infirmerie, en cas où un enfant ou un jeune a une difficulté d'ordre sanitaire, les premiers soins sont garantis ici, et si ça demande une autre intervention, nous l'accompagnerons à l'extérieur dans un autre hôpital. (EI02)

Il y a aussi un responsable qui aborde l'éducation de qualité et l'aide alimentaire comme domaines d'intervention de son organisation. En ce sens que les EJSR sont intégrés dans le milieu scolaire et qu'ils apprennent le savoir-vivre dans le centre. Pour ce qui est de l'aide alimentaire, c'est la nourriture que l'organisation offre à ces EJSR trois fois par jour. Ce qui veut dire que :

Ces enfants ont accès à une éducation de qualité et ils ont trouvé quelque chose à manger (EI02).

D'autres responsables parlent de l'intégration des EJSR aux PME comme domaine d'intervention de son organisation. Cette activité consiste à encourager les EJSR à faire des petits business.

4.1.3- Distance entre la vision de l'organisation et la vision des accompagnateurs

¹⁹ Comme nous l'avions signalé dans la méthodologie, quand nous écrivons les abréviations EI c'est pour citer un informateur dans la catégorie des entrevues individuelles. Par conséquent, EI02 renvoie au deuxième informateur dans le cadre des entrevues individuelles. La même considération vaut pour les entrevues de groupe qui sont représentées par EG suivi d'un numéro désignant la place de l'informateur dans les participations lors du groupe de discussion.

Dans cette rubrique, nous nous intéressons au rapport qui existe entre la direction des organisations et les accompagnateurs travaillant avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. En ce sens, les responsables et les accompagnateurs des organisations parlent de la distance qui pourrait exister entre la vision des organisations et celle des accompagnateurs. Il est donc question ici de faisabilité pour réaliser la mission de l'organisation. Dans les pages qui suivent, nous présenterons les éléments de réponse qui nous semblent les plus pertinents par rapport aux objectifs de cette recherche. Pour commencer, certains accompagnateurs affirment que : « Oui, il y a une distance » (GD06).

Des responsables mettent aussi l'accent sur les divergences de vision avec les accompagnateurs. Ils avancent que : « Les deux visions ne vont pas dans le même sens » [...] (EI08).

Allant dans le même sens, un responsable affirme qu'il y a un grand écart entre la vision des accompagnateurs et celle de la direction de son organisation.

[...] si c'est au niveau de la politique, il y a un grand écart... C'est parce que, c'est la politique en Haïti, il n'y a pas une mission comme telle, OK ! Il y a des organismes et des acteurs qui interviennent auprès des EJSR, ils se présentent avec leurs propres idées, leurs propres conceptions de l'enfant. Donc, il faudrait que tous ces animateurs-là viennent de la même école de travail social et la même école de travail de rue, là on aurait une mission plus homogène (EI01).

Par ailleurs, il y a des accompagnateurs qui parlent de discordance entre la direction de leurs organisations et eux-mêmes. En ce sens que, selon eux, il y a une nette différence entre ce qu'ils font sur le terrain et ce que la direction prône. De plus, ils affirment que certains accompagnateurs ne font pas vraiment leur travail.

Nous, nous faisons le travail interne. Ce que la direction possède est nettement différent de ce qu'on applique sur le terrain. Les autres accompagnateurs ne jouent pas leurs rôles correctement avec les enfants, ce n'est pas la même chose. Quelle est la raison de cette discordance ? Bon ! La cause : moi de mon côté, l'endroit où je travaille c'est très vague, il n'y a pas assez de gens qui connaissent vraiment le domaine des enfants en situation de rue, qui devraient expliquer aux enfants la réalité. Ils prennent juste des enfants qui sont dans les organisations, en plus de tout ça, même si on arrive à faire des formations pour les autres accompagnateurs, ils ne retiennent rien, ils n'ont aucune relation avec les enfants et les dirigeants n'ont aucune formation sur les enfants pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs (GD02).

Des accompagnateurs avancent qu'il n'y a pas de distance entre ces deux visions.

Globalement, les deux visions marchent ensemble, en dépit du fait que parfois, en tant qu'accompagnateur, il y a des éléments qu'on aimerait apporter à l'institution (GD09).

Aussi, d'autres parlent de la différence entre les buts des accompagnateurs et les responsables des organisations.

Le travailleur de rue n'est pas obligé d'avoir le même but que la direction. Car, le responsable peut avoir son but et pourtant les gens qu'il embauche ne vont pas dans le même sens que lui. Cela n'empêche pas qu'ils continuent à faire le travail pour lequel ils ont été embauchés (GD08).

Évoquons le cas d'un autre responsable qui avance que le personnel non formé est l'une des raisons qui expliquent la distance entre la vision des accompagnateurs et celle de la direction.

Normalement, ça devrait être des accompagnateurs recrutés au niveau des sciences humaines, des travailleurs sociaux, des psychologues, ça devrait être eux, mais nous faisons face à certaines personnes qui, par le biais de la politique, sont référencées soit par un député ou soit par un sénateur. Le plus souvent, dans le cadre de la formation avec ces gens, il se pourrait qu'ils ne sachent même pas écrire. [...] Cela veut dire que nous avons un petit problème au niveau du recrutement de personnel, parce que normalement, travailler avec un enfant c'est un sacerdoce, on ne peut prendre n'importe quelle personne pour travailler avec les enfants (EI05).

4.1.4- Possibilité d'atteindre les objectifs

Dans cette partie, nous avions demandé aux participants du groupe de discussion et des entrevues individuelles de réfléchir sur les différents objectifs de leurs organisations, dans le but de voir s'ils sont atteignables ou pas.

Pour certains responsables, les objectifs sont atteignables, mais c'est très difficile. Car les organisations ont aussi besoin de formations et aussi des accompagnements pour qu'elles puissent faire leur travail (EI01).

Eh oui ! Je peux dire que les objectifs de l'institution dont je fais partie sont atteignables [...]. Il est vrai que très souvent, nous n'arriverions pas à les atteindre à 100 % [...] parce que le changement d'un individu n'est pas une chose que l'on peut faire du jour au lendemain, c'est une chose qui demande du temps [...]. Donc, nous pouvons dire que la vision est claire [...] (EI02).

Pourtant, d'autres responsables affirment que les objectifs de leurs organisations ne sont pas atteignables : « Il n'y a pas vraiment un accompagnement soutenu en ce sens » (EI04).

De plus l'intervention auprès des EJSR ne découle pas d'une planification entre l'État haïtien et les organisations de base.

Non ! Non ! [...]. L'organisme ne peut atteindre son objectif tant qu'il ne fait pas une intervention de proximité avec l'État central. Si c'est lui qui fera sa propre intervention, il y aura toujours un écart entre la vision étatique et celle de l'organisation. Il ne faut pas oublier, l'intervention en Haïti n'est pas une intervention planifiée, c'est une intervention plus communautaire qui est de base ponctuelle, qui est basée sur le caritatif (EI01).

4.1.5- Conformité des objectifs à la réalité du terrain

De manière générale, les positions des accompagnateurs sont, tout comme celles des responsables, partagées sur cette question. Plusieurs responsables et accompagnateurs affirment que les objectifs de leurs organisations sont conformes à la réalité du terrain : « Il suffit que vous ayez de la volonté [...] (GD05) ».

D'autres sont d'avis contraire :

[...] vous n'allez jamais trouver une organisation qui a une trajectoire pour atteindre ces objectifs (GD07).

En revanche, pour certains, le manque de collaboration entre les organisations et les institutions publiques cause de problèmes pour la conformité des objectifs avec la réalité de terrain. Dans le passage suivant, un responsable parle des discontinuités dans l'intervention de différents acteurs :

Vraiment pour nous, quand nous travaillons avec les jeunes, nous ressentons qu'il y a beaucoup de manques, mais dans notre méthode, dans notre philosophie, nous voyons l'implication des différentes parties prenantes, que ce soit les jeunes, les parents et également la collaboration d'autres organisations travaillant avec les jeunes et les enfants. Ce que nous recherchons, c'est la collaboration entre les institutions, entre les organisations nationales et internationales travaillant avec les enfants en situation de rue en Haïti. Ce n'est pas que nous faisons un travail de notre côté et les autres travaillent de leurs côtés, non, c'est là où nous avons fini avec notre partie du travail et que vous-mêmes vous continuez à faire le vôtre (EI07).

Pour finir avec cette rubrique, un autre responsable avance que ce sont les ressources financières insuffisantes qui empêchent la pleine conformité des objectifs avec la réalité de terrain.

Euh ! [...] oui et non ! Oui, ils sont conformes, parce que nous mettons en place une structure. Nous avons le bien-être social qui de son côté travaille, il y a nous-mêmes, il y a les orphelinats et les centres qui sont là. Mais [...] non, parce que les moyens sont encore insuffisants, il faudrait plus de moyens à notre disposition [...] (EI05).

4.1.6- Action concrète

Nous allons fermer cette section, avec cette rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux actions concrètes d'intervention pouvant s'adapter à la réalité du terrain et que les organisations mettent en place. Les différents thèmes que nous retrouvons dans cette rubrique sont les suivants : visite de rue, amitié avec les EJSR, formations et métiers pour les EJSR et création d'ambiance pour les EJSR. Présentons, dans un premier temps, ce que les responsables ainsi que les accompagnateurs entendent par visite de rue et amitié avec les EJSR :

D'abord concrètement, il y a ce qu'on appelle la « visite des rues », où nous allons à la rencontre des jeunes sur le terrain là où ils sont en train de jouer, nous faisons ce que nous appelons l'« amitié » et c'est là que la base de l'accompagnement va commencer. Nous rencontrons le jeune, nous le saluons, s'il est en train de jouer aux billes, nous lui disons : « ha ! Tu es en train de jouer aux billes ? » Et il répond : « Oui, maître, là, nous sommes en train de jouer aux billes », nous lui parlons du centre, nous ne faisons pas de recrutement, nous lui parlons du centre. Nous enchainons : « tu n'aimerais pas aller dans un endroit où tu peux jouer comme tu veux ? Peut-être, si tu joues ici, il y a des gens qui peuvent venir te donner des coups, qui peuvent t'empêcher de jouer, alors que nous avons un espace ouvert, si tu viens chez nous, tu peux avoir un espace pour jouer, tu peux regarder de la télévision, nous avons des ballons de football (soccer), si tu veux jouer au football, quand tu te sens lassé de jouer aux billes tu peux jouer au football et si tu veux laver les vêtements qui sont sur toi qui sont sales, nous allons te donner du savon et des détergents pour les laver ». Donc, concrètement, c'est la façon dont nous procérons [...]. C'est ainsi que nous les emmenons au centre (EI08).

Il y a aussi le développement de liens d'amitié qui est une action concrète dans le cadre de l'accompagnement des EJSR.

Premièrement, nous avons les enfants qui étaient pour nous une nécessité dans la rue. Pour commencer, nous avons fait une activité intitulée

« amitié de rue ». Nous tissons un lien amical avec eux, nous leur faisons savoir où nous pouvons les rencontrer. Parfois, c'est dans la rue même, ou dans un autre endroit à part, vers midi quand ils finissent de travailler dans la rue ou même en après-midi. Quand nous les rencontrons, nous leur parlons parfois de notre mission, leur conscientiser et même arriver à faire des recherches familiales pour eux [...] (EI09).

La formation professionnelle et la création d'ambiance pour les EJSR sont présentées par les accompagnateurs comme des actions concrètes d'intervention pouvant s'adapter à la réalité du terrain. Pour commencer, les accompagnateurs affirment que la formation professionnelle est pour eux un meilleur moyen pouvant faciliter l'atteinte de leurs objectifs auprès des EJSR.

L'un des moyens qu'on utilise pour atteindre ces objectifs : lorsque ces enfants arrivent à un certain âge, parce qu'il y a certains d'entre eux qui sont vraiment avancés en âge par rapport à leurs études. Même s'ils ne s'intéressent pas à l'école classique, on met en place une école professionnelle. Pour les filles, il y a la couture, pour les garçons, il y a la construction de bâtiment, l'électricité, la plomberie [...]. C'est une façon d'occuper leurs esprits, mais en même temps de les encourager de continuer à aller à l'école classique aussi (GD02).

La création d'une ambiance agréable pour les EJSR est une autre action concrète nommée par les accompagnateurs en vue d'adapter les objectifs de leurs organisations à la réalité du terrain.

Nous-mêmes qu'est-ce que nous faisons ? Nous savons que les enfants qui sont dans les rues adorent beaucoup plus le plaisir, ils adorent écrire sur les voitures, sur la poussière, ils adorent créer sans créer. Donc on avait fait un jeu psychologique, c'est-à-dire, on met une technique comme dans la peinture, on les fait créer tout en jouant, on sait depuis que l'enfant retrouve une ambiance, il trouve de la nourriture, il se lave, etc. Même s'ils voulaient partir ils ne pourraient pas, car, ils vont trouver une ambiance donc ils seront obligés de rester. On crée une ambiance à travers la peinture pour apprendre aux enfants, les faire créer et les faire intéresser à ce qu'on leur offre comme activités (GD03).

4.2- Proximité et accompagnement

Cette section regroupe les différentes rubriques contenant l'ensemble des thèmes relatifs au rapport de proximité développé entre les accompagnateurs et les EJSR. Elle regroupe 11 sous-sections, lesquelles sont relatives aux thèmes qui ressortent des propos des accompagnateurs et des responsables en lien avec la proximité.

4.2.1- Nature du lien de proximité entre accompagnateurs et EJSR

Selon certains responsables, il faut qu'il y ait une sorte de proximité et de confidentialité entre les EJSR et les accompagnateurs. Les responsables pensent aussi qu'il doit y avoir une écoute active entre les protagonistes, en ce sens qu'il faut que les accompagnateurs écoutent attentivement ce que les EJSR ont à dire et prennent tout le temps nécessaire pour les écouter. Ils proposent aussi une sorte de proximité relative entre les EJSR et les accompagnateurs, c'est-à-dire qu'il doit y avoir une certaine distance entre eux de sorte que les accompagnateurs puissent conserver leur rôle de guide tout en étant proches des EJSR. Ils parlent aussi de la familiarisation avec les EJSR dans le cadre d'un rapport de proximité entre les EJSR et les accompagnateurs, ce qui implique que les accompagnateurs doivent considérer les EJSR comme des membres de leur famille et vice versa. Tandis que d'autres parlent d'une relation de confiance qu'il doit y avoir entre les EJSR et les accompagnateurs, voire de la prise en compte de la culture de rue dans le cadre d'un rapport de proximité entre les EJSR et les accompagnateurs.

Il faut que vous vous attendiez tout de sa part et cherchiez une façon de le ramener. Par exemple : il y a le langage, il y a un langage qui est propre à la rue, tout comme il y a un langage que vous et moi pouvons adopter c'est ainsi que l'enfant de rue peut aussi avoir son langage de rue. Si l'enfant de la rue lance un propos, il y a une façon de le voir, vous ne devez pas vous étonner, parce que vous savez déjà à quelle culture il appartient, puis vous essayez de le ramener à travers des séances, des stratégies de base que vous allez utiliser pour voir à partir de quelle mesure vous arriverez à le convaincre d'adhérer timidement avec une série de valeurs que demande la société (EI02).

D'autres pensent que les organisations doivent embaucher des accompagnateurs ayant un amour pour les EJSR afin de favoriser le développement d'un rapport de proximité avec les EJSR. Le développement d'une camaraderie avec les EJSR est un moyen développé par les accompagnateurs, afin de faciliter le rapport de proximité entre eux.

À ce moment, il sent que vous n'êtes pas un chef pour lui, c'est la raison pour laquelle il a intégré le centre, nous ne disons pas qu'un tel est le chef, nous appelons les accompagnateurs : « éducateurs ». De plus, la camaraderie qui se développe entre les accompagnateurs et les enfants n'est pas une camaraderie où l'enfant mange dans le même plat que nous autres les accompagnateurs, mais c'est une camaraderie dans le sens où l'enfant sent que nous-mêmes qui l'accompagnons peut nous faire confiance et nous sommes prêts à l'aider [...] (EI08).

4.2.2- Variations d'un accompagnateur à un autre

Tous les responsables d'organismes admettent qu'il y a une variation dans le rapport de proximité d'un accompagnateur à un autre par rapport aux EJSR.

Certainement, la confiance que le jeune peut manifester à l'égard d'un accompagnateur, ça se pourrait qu'il ne l'ait pas pour un autre. Vu que nous travaillons en équipe, nous allons avoir un résultat d'équipe. Car, nous-mêmes, nous avons des moments de rencontre et des moments de partage sur la meilleure façon d'accompagner les jeunes. À chaque personne son tempérament, mais il faut arriver à se mettre dans la peau

du jeune, de comprendre le jeune. Par conséquent, notre travail est de chercher à connaître l'histoire des jeunes à travers des visites chez leurs parents (EI07).

Selon eux, les différentes raisons qui expliquent cette variation sont les suivantes : la classe sociale des accompagnateurs, les préférences, l'attachement passager, l'habileté dans les relations humaines, l'écoute active et la relation franche. De plus, certains responsables abordent le rapport confidentiel comme une raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR :

Il faut le faire avec beaucoup de discréction, car le jeune peut avoir une histoire, il ne veut pas la partager avec tout le monde. En ce sens, il faut respecter la confidentialité pour ne pas briser la relation de confiance avec le jeune. Par conséquent, le jeune va se sentir libre de s'exprimer et l'accompagnateur lui aussi peut avoir un dialogue franc avec le jeune. Notre force [dans notre organisation] [...], c'est que nous sommes contre les sanctions, particulièrement la violence sous toutes ces formes, nous ne donnons pas de coups de fouet. Oui, vous accompagnez le jeune, il faut qu'il voie en vous à la fois un policier, quelqu'un qui lui fait respecter les principes de l'institution, mais aussi une personne qui veut l'aider afin qu'il ait une certaine confiance en vous, il sent que vous êtes un ami pour lui (EI07).

Nous pouvons également relever les points de la valorisation des EJSR et de l'humeur de l'accompagnateur qui sont aussi des raisons de la variation du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR :

Si je suis toujours de mauvaise humeur, quand l'enfant me dit qu'il a besoin de moi, si je lui réponds très fâché pour lui dire s'il ne voit pas que je suis occupé, à ce moment, c'est comme si j'érigé une barrière entre lui et moi, mais si je lui dis : « eh bien OK, attends-moi un instant, je suis un peu occupé maintenant, je te reviens dans 5 minutes, je suis

avec une personne, je suis dans une rencontre, dans un peu de temps je viens vers toi ». Il y a une façon, c'est le ton qui fait la chanson, il y a une façon dont tu réponds à l'enfant, c'est comme si c'est une barrière que tu places entre lui et toi. De plus, si je travaille avec un enfant, je ne peux avoir aucun complexe, le moment où je dois jouer avec lui, je dois le faire, si ça nécessite un câlin, je dois le faire, vous comprenez, l'enfant ne peut me toucher puis je dis ne me touche pas tu es déjà sale. L'enfant pourrait sentir que vous êtes supérieur par rapport à lui, la relation que je cherche, je ne vais jamais la trouver. C'est la raison pour laquelle, il y a une différence entre un accompagnateur et un autre (EI08).

4.2.3- Niveau de proximité idéal

Il y a des responsables qui font le lien entre la proximité et la continuité dans le cadre du travail avec les EJSR, car il faut qu'il y ait toujours une continuité dans le développement d'un rapport de proximité avec les EJSR. Ils abordent aussi la question de devenir ami avec l'EJSR, en ce sens qu'il faut :

Faire en sorte que ce soit l'enfant, que ce soit le jeune qui voit en vous un ami, un proche, une personne qui peut l'entendre, une personne qui peut le comprendre, qui essaie de le mettre dans sa peau, qui essaie de le mettre dans sa position. Non pas une personne qui va le juger, qui va le critiquer (EI02).

Pour d'autres :

Les accompagnateurs doivent être présents pour les EJSR pour leur donner des conseils, leur faire passer des idées sur les comportements à tenir [...] (EI06).

De plus, selon eux, les accompagnateurs et les EJSR doivent être capables de s'assoir ensemble, car c'est un niveau de proximité idéal.

C'est que tout le monde arrive à s'assoir ensemble, même si ce n'est pas une chose facile, car il y a des gens qui réagissent au moindre geste, pourtant il y a d'autres qui peuvent s'en passer. Une fois que le jeune vous fait quelque chose et que vous réagissez brusquement, vous allez bloquer le jeune (EI07).

Ce faisant, selon les responsables, les accompagnateurs vont développer une relation de confiance avec les EJSR :

Donc, l'idéal, s'il y a quelque chose d'idéal [...] c'est la confiance, c'est la proximité que nous pouvons considérer comme étant des cibles, des piliers que tout individu devrait viser lorsqu'il entretient un rapport que ce soit avec des enfants, avec des jeunes, et plus particulièrement avec ceux de la rue (EI02).

En revanche, un autre responsable avance qu'il ne doit pas y avoir de lien amical avec les EJSR.

Vous êtes un éducateur, il faut rester au niveau d'un éducateur. Il est vrai que, parfois, vous pouvez sortir du niveau d'éducateur pour que l'enfant puisse se sentir qu'il est dans une ambiance de famille, mais vous êtes un éducateur et l'enfant est une personne à éduquer, vous ne devez pas considérer l'enfant comme votre ami, car quand il y a des liens amicaux, il va y avoir de l'irrespect et des pièges. C'est vraiment dangereux la relation amicale [...], l'ambiance peut nous emmener dans un cadre plus large [...] vous ne pourrez plus corriger l'enfant quand il commet un mauvais acte, car il va savoir des choses secrètes sur vous, des choses dont vous ne vouliez pas qu'elles soient connues par d'autres personnes, il va en faire un marchandage avec vous, et à ce moment vous mettez en jeu l'institution (EI08).

4.2.4- Distance par rapport aux EJSR

En ce qui a trait à la distance entre les accompagnateurs-trices et les EJSR, certains sont d'avis qu'il doit y avoir une distance, d'autres pensent l'inverse, et quelques-uns ont un avis mitigé sur la question. Plusieurs mettent l'accent sur le respect réciproque, alors que d'autres abordent le caractère hiérarchique de la relation entre les accompagnateurs et les EJSR.

Donc, s'il pouvait avoir une distance [...], on est censé voir un écart [...], pas qu'il y ait un grand écart, parce que la personne avant tout est un humain, du fait de notre structure sociétale la personne pourrait être considérée comme étant une marginale. Donc [...], ce n'est pas qu'il doit y avoir obligatoirement une distance, mais au moins l'individu doit savoir dans son rapport interpersonnel, quand il parle avec une personne qui lui apporte de l'aide, il lui doit du respect et vice versa (EI02).

Pourtant, certains responsables affirment qu'il doit y avoir une relation hiérarchique entre les accompagnateurs et les EJSR²⁰. Dans le passage suivant, l'informateur veut montrer l'importance d'une telle relation, car selon lui, si les accompagnateurs ne font pas l'usage de fouets, les EJSR ne vont pas respecter leur autorité. Étant donné qu'il n'est pas permis de fouetter les EJSR, les accompagnateurs doivent utiliser d'autres moyens pour les punir avec beaucoup de rigueur quand ils enfreignent les règlements de l'institution.

Normalement, quand nous disons aux accompagnateurs de ne pas donner des coups de fouet aux jeunes, cela fait en sorte que ces derniers ne respectent plus l'autorité des accompagnateurs. Par conséquent, nous exhortons toujours les accompagnateurs, il suffit de ne faire aucune

²⁰Nous avons conscience que les informations relatives aux punitions corporelles peuvent choquer les lecteurs québécois de cette recherche. Cependant, celles-ci sont parfois utilisées dans un contexte haïtien et les propos recueillis ici reflètent cette réalité.

forme de violence sur les enfants, mais il faut aller jusqu'au bout dans les décisions prises pour punir un jeune qui est en contravention avec les règlements de l'institution. En ce sens, il faut qu'il y ait une certaine hiérarchie entre les accompagnateurs et les jeunes (EI07).

4.2.5- Preuve d'empathie

Pour les responsables, les accompagnateurs doivent faire preuve d'empathie à l'égard des ESJR.

Eh oui ! Évidemment ! Que ce soient les travailleurs sociaux, que ce soient les professeurs, que ce soient d'autres gens œuvrant dans le domaine de la protection des enfants au sein de l'institution, nous pouvons dire que nous faisons en sorte, hormis la détermination qu'ils ont, qu'ils puissent être empathiques. Nous organisons toujours des formations pour eux, afin qu'ils puissent voir le bien-fondé de cette caractéristique qui est l'empathie pour qu'ils puissent l'adapter face à tout type d'enfant. Que l'enfant soit vulgaire, qu'il soit violent, il y a une façon de le comprendre, il y a une façon le voir. [...] Il y a une façon de lui faire comprendre une réalité, et pourquoi pas, de là, ils peuvent arriver à changer de comportement, changer d'attitude (EI02).

Les accompagnateurs abordent dans le même sens, en soutenant que :

La notion de proximité est apprise dès leur formation. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la capacité de travailler avec une personne pauvre, car travailler avec une personne pauvre implique que vous faites preuve d'empathie pour elle [...] (GD07).

4.2.6- Action concrète pour l'application de la proximité

Les accompagnateurs affirment qu'ils intègrent les différents types de jeux que les ESJR jouent dans les rues, sauf les jeux de hasard :

Des fois quand on est sur le terrain, les enfants sont occupés ou ils sont en train de jouer, ils sont en train de jouer au football, ils sont en train de

jouer aux billes ou ils sont en train de jouer avec des élastiques. Des fois s'ils sont en train de jouer pour l'argent, on ne peut malheureusement pas intégrer ces jeux, mais si ce sont des jeux qui n'impliquent pas l'argent on peut jouer avec eux juste pour entrer dans l'ambiance afin qu'ils puissent avoir confiance en nous. Après avoir terminé de jouer avec eux, on peut entamer le dialogue (GD01).

Ils développent de bons rapports avec les EJSR, en ce sens qu'ils les considèrent comme leurs amis. D'autres parlent de la relation étroite qu'ils entretiennent avec les EJSR.

Dans notre quartier, pour approcher les enfants nous avons l'habitude d'organiser des fêtes de fin d'année pour leur donner des cadeaux, car ils adorent ça. [...]. On réalise des rattrapages pour apprendre aux enfants à lire et à écrire pour ceux qui ne vont pas à l'école. C'est une façon, pour nous, de créer une relation étroite, juste pour qu'on puisse atteindre nos objectifs (GD03).

Certains accompagnateurs parlent de la création d'une atmosphère de confiance avec les EJSR.

Comme je vous le disais, pour qu'il y ait une proximité, il faut qu'il y ait une atmosphère de confiance entre les enfants et nous autres accompagnateurs. En dépit du fait que nous n'arriverons jamais à avoir l'atmosphère de confiance idéale avec les enfants, il faut quand même un minimum de confiance entre nous. De plus, il faut que nous soyons à la hauteur pour jouer le rôle de conseiller pour ces jeunes, ce qui va rendre le changement plus considérable (GD09).

Ils affirment aussi qu'ils arrivent à créer une image clinique à partir des EJSR, en ce sens qu'ils arrivent à :

Se voir à l'intérieur de la personne [...] au travers de la personne [...] fusionner avec la personne [...], en bref, c'est de traiter les jeunes avec empathie (GD07).

Ils parlent aussi de la rencontre de soutien qu'ils organisent avec les EJSR. Cette dernière est une rencontre dans laquelle les accompagnateurs assoient avec les EJSR dans le but de connaître les raisons qui les poussent dans la rue.

[...] vous vous assoyez avec le jeune que vous aidez, il vous explique son histoire, son rêve et la raison qui le pousse à laisser sa maison pour prendre le chemin de la rue. À partir de ça vous essayez d'avoir une dynamique de travail avec lui, prenant une forme de coopération [...] (GD08).

4.2.7-Détachement des connaissances *a priori* pour se mettre à la place d'un apprenant

Les accompagnateurs parlent de se mettre au même niveau que les EJSR, en ce sens qu'il faut se mettre dans une position qui permet à l'EJSR de se retrouver dans la façon dont on travaille avec lui.

Bon oui, exactement. Ce que tu es en train de faire, l'enfant ne le connaît pas, c'est toi qui connais ton travail. Tu as un langage que tu ne peux pas utiliser avec l'enfant, car il n'arrivera jamais à te comprendre. Donc tu es obligé de te mettre au même niveau que l'enfant, tu te mets à son âge, tu entres dans son jeu, une façon de faciliter le langage pour qu'il puisse comprendre ton travail. Il faut qu'on rejoigne l'enfant dans son monde, parfois on répète ce que l'enfant dit, pas pour l'encourager, mais juste pour le rejoindre et lui montrer comment changer sa situation (GD03).

Ils soutiennent également qu'en tant qu'accompagnateur, il faut :

Être disposé à entrer dans le moule, car on dit souvent que pour connaître un phénomène très bien il faut se fondre dedans, par exemple le

vaudou, vous ne pouvez pas rester à l'extérieur du vaudou pour le connaître, vous êtes obligés d'entrer là-dedans pour mieux le comprendre (GD04).

Selon eux :

[Pour vous] détacher des connaissances a priori c'est juste pour enlever les complexes chez vous, car à l'avenir vous devez vous rapprocher des enfants, vous devez vous mettre à leur niveau afin que vous puissiez les aborder (GD01).

D'autres parlent de construire notre perception à partir de la réalité des EJSR, car :

Cela c'est une chose très difficile, on vient avec notre a priori, c'est comme un moule, c'est dans ce moule qu'il doit entrer, si l'enfant n'entre pas dans ce moule, vous dites qu'il est un mauvais enfant de rue et que vous ne pouvez rien faire pour lui. C'est à nous de chercher à nous construire à partir des gens, construire notre perception à partir de la réalité des gens (GD07).

Et aussi, certains affirment qu'il faut comprendre les EJSR :

[...] Je suis obligé parfois, je ne dis pas qu'il faut être empathique, mais des fois il faut comprendre l'enfant. C'est la raison pour laquelle quand il joue, je suis obligé de participer avec lui, par exemple quand il joue aux cartes, même si je ne vais pas y jouer pour de l'argent, mais je dois jouer avec lui juste pour créer une ambiance, pour arriver à le comprendre. Je ne suis pas un monsieur « je sais tout », car à partir de l'enfant je vais apprendre beaucoup de choses (GD08).

4.2.8- Prise en compte de la volonté des EJSR

Les accompagnateurs soutiennent qu'il faut créer un espace d'animation si nous voulons faciliter la prise en compte de la volonté des EJSR tout au long de leur accompagnement. D'autres parlent d'être à l'écoute des EJSR.

Vous travaillez avec eux, vous ne devez pas leur imposer votre propre volonté, si vous ne voulez pas avoir de difficultés dans vos interventions (GD01).

Il y en a qui parlent de ne rien imposer aux EJSR.

Ces enfants vous ne pouvez rien leur imposer. Ils n'aiment pas qu'on leur donne des ordres [...] (GD05).

Ils reconnaissent qu'il faut prendre en compte les sentiments et les émotions des EJSR.

Bien sûr, il faut tenir compte de leur volonté, car il faut entrer dans la sensibilité de la personne pour qu'elle puisse voir le bien-fondé de ce que vous voulez faire, afin que vous puissiez arriver à atteindre les objectifs que vous avez. Ils ont aussi des volontés, ils ont des sentiments, ils ont des émotions, en ce sens il faut tenir compte de tout ça (GD09).

Cependant, pour certains, il ne faut pas tenir compte de la volonté des EJSR tout au long de leur accompagnement, pour une seule et unique raison :

Si cette volonté est contraire à la charte interne de l'organisation, il ne faut pas en tenir compte (GD03).

Cette prise en compte de la volonté se fait au travers d'actions concrètes. Les accompagnateurs parlent de questionner les EJSR, ils se réfèrent aux questionnements suivants :

Quelle est la raison qui les pousse dans la rue ? Pourquoi ils ne restent pas chez leurs parents, où sont leurs parents ? Qu'est-ce qui se passe alors ? [...] Qu'est-ce qu'ils aimeraient que nous fassions pour eux ? (GD03).

D'autres soutiennent qu'il faut faire parler l'EJSR, en ce sens que :

Il faut faire parler l'enfant pour connaître son projet d'avenir, l'enfant a aussi des projets [...]. C'est lui permettre de s'exprimer, en le laissant s'exprimer nous allons voir comment l'accompagner (GD01).

Ils reconnaissent également qu'il faut donner le droit de s'exprimer aux EJSR comme une action concrète pouvant favoriser la prise en compte de la volonté de ceux-ci tout au long de leur accompagnement.

Je pense que l'enfant lui-même, il n'a pas seulement le droit de se nourrir et de dormir, je pense qu'il a aussi des droits pour s'exprimer aussi pour dire ce dont il a besoin, ce qu'il aimerait, je pense que c'est un moyen qui est vraiment efficace lorsque vous êtes à l'écoute de l'enfant. Vous n'êtes pas là seulement pour leur donner, il faut entendre ce dont il a besoin aussi, lui-même il a des moyens pour essayer de les appliquer aussi (GD04).

4.2.9- Leadership entre accompagnateurs et EJSR

Selon les responsables, il n'existe pas de supériorité entre les accompagnateurs et les EJSR, car tout le monde est sur le même pied d'égalité dans l'organisation. Par conséquent, selon eux, les accompagnateurs ne doivent pas avoir une sorte de leadership autoritaire par rapport aux EJSR.

Oui, il faut qu'il y ait du leadership, mais ce n'est pas une forme de leadership autoritaire. Il faut qu'il y ait du leadership, il faut que l'enfant ressente que tu es l'éducateur, je vais dire un mot d'autorité, mais ce n'est pas l'autorité dans le sens autorité : oui, oui et non, non, mais une forme d'autorité qui fait que si l'enfant est en train de faire une chose, il va dire : « ah !, voici le maître », et il va arrêter ce qu'il faisait de mauvais, mais ce n'est pas une forme de leadership qui marche avec des coups de fouet (EI08)..

Par ailleurs, d'autres affirment que les accompagnateurs doivent développer un leadership spontané par rapport aux EJSR, en ce sens qu'il doit y avoir une hiérarchisation entre la position des accompagnateurs et celle des EJSR, au moment opportun. De ce fait, certains responsables reconnaissent qu'un accompagnateur doit être une personne capable de donner des directives aux EJSR, car il doit y avoir une discipline dans le groupe.

Ainsi, pour certains responsables, il doit y avoir une relation hiérarchisée entre les accompagnateurs et les EJSR. Tandis que d'autres pensent que la relation entre les accompagnateurs et les EJSR doit être horizontale, en ce sens que :

[...] tout le monde sur le même piédestal, sur la même ligne, ils peuvent faire des échanges ensemble [...] (EI07).

Pour un autre groupe, la relation entre les accompagnateurs et les EJSR doit être hiérarchisée et horizontale en même temps.

Les participants aux entrevues ont donc abordé le thème du niveau de leadership idéal. Les responsables soutiennent que les accompagnateurs doivent être capables de prendre en main une situation dans la spontanéité, en ce sens que les accompagnateurs doivent avoir une capacité d'improvisation. Ils parlent aussi de la compréhension de la réalité des EJSR.

Comme nous le disons toujours, c'est d'essayer de les faire savoir que nous comprenons leur situation, nous comprenons la réalité dans laquelle ils se retrouvent et nous sommes prêts pour que nous arrivions à voir dans quelle mesure nous pouvons les ramener à changer de comportement (EI02).

Ils présentent également le mouvement « monter et descendre » entre un accompagnateur et un EJSR. En ce sens qu'il faut qu'il y ait une relation hiérarchisée et horizontale, en même temps, entre un accompagnateur et un EJSR.

Il faut qu'il y ait un niveau élevé, il faut que l'enfant ressente que vous êtes l'éducateur. En ce sens, il faut qu'il y ait un niveau, mais ce n'est pas un niveau qui met une trop grande distance entre vous et l'enfant. Il est vrai qu'en tant qu'éducateur, vous devez rester dans le cadre d'un éducateur, ce n'est pas une amitié que vous recherchez, mais c'est un niveau qui demande de temps à autre de redescendre au niveau de

l'enfant, mais en même temps il faut retourner monter à votre place d'éducateur [...] (EI08).

Les accompagnateurs parlent de ne pas donner des ordres.

On est là pour accompagner l'enfant. Peut-être nous pouvons voir que l'enfant est seul là où il est, il est censé avoir une personne qui est là pour l'accompagner, pour l'aider, une personne qui connaît son problème (GD01).

Pour d'autres, il faut laisser l'enfant prendre des décisions, en ce sens que :

[...] ce n'est pas à vous de lui imposer toujours des choses, car [...] ils ont, en majorité, l'âge pour prendre des décisions, car il y a certains qui ont 17, 18 ans (GD06).

D'autres parlent de ne pas imposer de leadership

On n'est pas là pour leur imposer quoi que ce soit. Toutes les activités [...] découlent de leur choix et de leur volonté » (GD02).

En ce sens, qu'ils arrivent à se mettre au même niveau que les EJSR.

Bon, l'idéal c'est de se mettre au même niveau que l'enfant. Il faut lui faire ressentir qu'il est au même niveau que vous. En dépit du fait que l'enfant doit avoir quand même un certain respect pour l'accompagnateur, car l'accompagnateur est quand même un leader, mais ce n'est pas en leader que nous nous imposons à l'enfant. Il faut le faire de manière subtile afin qu'ils puissent savoir que, quand il s'agit d'un responsable, il faut avoir un certain respect (GD09).

4.2.10- Participation des EJSR dans la prise de décision

Les responsables parlent de la prise en compte de la volonté des jeunes dans les prises de décisions comme un moyen pouvant faciliter la participation des jeunes dans les organisations. Par conséquent, selon eux, les accompagnateurs doivent favoriser la participation des EJSR dans la préparation de l'intervention au sein de leurs

organisations. Ils présentent l'idée que les accompagnateurs aident les EJSR à prendre leurs responsabilités, en favorisant leur participation dans la vie sociocommunautaire.

À l'inverse, pour d'autres responsables, les accompagnateurs peuvent ne pas tenir compte de la volonté des EJSR dans les prises de décisions au sein des organisations. Et ils répondent également « oui et non » pour l'influence des EJSR dans la définition des interventions.

Oui et non, dans le sens où parfois, par exemple, si nous décidons de visiter le parc historique de la canne à sucre, l'enfant ne connaît pas cet endroit, c'est nous qui avons fait le choix pour eux, mais des fois, si nous comptons réaliser une sortie pour aller dans une plage, nous pouvons leur demander de choisir la plage, soit Montrouis ou dans le Sud (Gressier, Merger), ils peuvent choisir Montrouis, pourquoi ? Parce que quand ils arrivent à Montrouis, ils trouvent de la nourriture sur la plage, ils trouvent toutes choses. [...] (EI08).

Ils affirment que les EJSR ont leur mot à dire dans la définition des interventions.

Tout au long de l'intervention, il y a un niveau d'explicitation, il faut laisser l'enfant s'expliquer afin qu'il puisse venir avec son propre mot, mais aussi en restant dans la ligne de l'intervention, de l'animation (EI01).

Ils soutiennent également que la contribution des EJSR est importante dans le cadre de leur accompagnement, car :

Il ne faut pas tout donner à l'enfant, il faut que l'enfant sache que lui-même, il peut contribuer (EI08).

4.2.11- Nécessité de changer, ou non, le niveau de proximité

Certains responsables affirment que la situation est souhaitable par rapport à la notion de proximité avec les EJSR, en ce sens que c'est ce qui se fait présentement au

sein de leurs organisations. Toutefois, ils pensent que la situation pourrait être autrement.

C'est souhaitable, de même que ça pourrait se faire d'une autre façon. Par exemple, cela dépend de quel enfant que j'ai en face de moi [...]. Un enfant que nous avions dans les années 2000, nous n'avons plus les mêmes types d'enfants aujourd'hui. La philosophie et les objectifs qu'ils avaient en l'an 2000, maintenant les enfants d'aujourd'hui ne les ont pas (EI08).

4.3- Autonomie et accompagnement

La responsabilisation des jeunes se présente comme une caractéristique de l'autonomie pour certains responsables. Pour d'autres, l'autonomie se trouve dans le choix pour l'EJSR, en ce sens que :

Il est libre dans son choix, vous êtes là comme étant un guide pour lui afin qu'il puisse faire le meilleur choix en termes d'autonomisation (EI05).

Selon eux, il faut laisser les EJSR prendre en main leur avenir.

À partir des séances de sensibilisation que nous faisons pour eux, nous leur disons toujours ça, maintenant vous êtes au sein de l'institution, demain vous pouvez être un grand dirigeant du pays, demain vous pouvez être une personne responsable dans la société. Par conséquent, vous êtes obligés de prendre votre avenir en main, votre destin en main, il y a des choses à propos desquelles vous devez commencer à les entretenir, commencer à les faire par vous-même, nous autres pouvons toujours vous assister (EI02).

D'autres parlent de l'autonomie assistée, en ce sens qu'il faut qu'il y ait toujours un accompagnateur aux côtés des EJSR, comme un guide.

Bon !! Laisser un enfant prendre son autonomie, c'est de démarrer une voiture et mettre son pied sur l'accélérateur et la laisse entrer en collision. Donc, un enfant reste un enfant, c'est ce qui caractérise un enfant, en dépit de sa vulnérabilité. Un enfant mérite d'être accompagné, un enfant mérite d'avoir un accompagnateur. L'enfant reste un enfant, il est obligé d'avoir une personne qui est là pour lui inculquer les valeurs sociétales, il est obligé d'avoir une personne qui lui inculque une série de normes. Mais, ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas essayer de faire comprendre à l'enfant qu'il a des responsabilités qu'il doit prendre, dépendamment de son niveau et de sa maturité. Il y a une série de choses qu'il peut faire. [...]. Je pense que la question d'autonomie, oui d'une part et une autonomie qui est accompagnée, pendant que je te laisse prendre des décisions, je t'assiste, donc une autonomie assistée (EI02).

Ils soutiennent aussi qu'il faut que les accompagnateurs laissent aux EJSR la possibilité de prendre des décisions. Celles qui vont faciliter, selon eux, leur réinsertion sociale et économique. Ainsi, les accompagnateurs vont suivre l'endroit où les EJSR veulent aller.

Le jeune, premièrement, il ne va pas rester comme il est. Il a un destin [...], quand nous l'accompagnons, nous devons le faire selon la ligne, selon l'endroit où il veut aller et où il voit qu'il peut réussir. Par exemple : il peut aimer une profession, pourtant dans notre organisation, nous ne pouvons pas faire une intégration professionnelle pour lui, mais il se pourrait qu'il soit intéressé à un autre domaine que nous puissions l'aider là-dedans (EI09).

Les accompagnateurs parlent également du libre arbitre des EJSR, en ce sens que :

Il faut les suivre et les accompagner, car les EJSR ne resteront pas jeunes durant toute leur vie, ils deviendront grands, ils pourront former un foyer ou faire d'autres choses. Dans ce cas, il faut les accompagner, les suivre comme accompagnateur pour voir dans quel domaine ils sont bons, ce qu'ils aiment, et les accompagner dans ce domaine (GD01).

D'autres parlent d'une autonomie limitée.

À mesure que vous permettez à l'enfant de développer son autonomie, en même temps, il faut essayer de l'encadrer. Ils ont des choix, il faut en tenir compte (GD09).

4.3.1- Moyens pouvant favoriser l'autonomie

Les responsables présentent la méthode participative comme un moyen pouvant favoriser l'autonomie, en ce sens que les EJSR participent :

Dans les tâches, ce sont eux qui font leurs lits, ils font la vaisselle, puis ils sont responsables de leurs affaires. Ils vont à l'école, ils savent qu'ils ne doivent pas jeter leurs livres. [...] En revenant ici, ils arrangeant leurs affaires, leurs lits, ils rangent leurs vêtements [...] (EI04).

D'autres parlent de la responsabilisation des EJSR :

Par exemple : un ballon, nous lui disons que ce ballon c'est pour lui pour jouer, et pour jouer avec les autres enfants. Et lui-même, il conserve le ballon, il sait que si le ballon s'étripe, il ne pourra plus jouer, à ce moment il développe une autonomie pour prendre conscience que le ballon lui appartient qu'il doit le conserver [...] (EI03).

Les accompagnateurs soutiennent qu'il ne faut pas faire en sorte que les EJSR deviennent des esclaves, ce qui représente un symbole fort dans le récit collectif haïtien :

Car, auparavant, ils avaient déjà les mœurs de la rue, ils étaient déjà dans la rue, vous ne pouvez pas leur imposer brusquement une autre façon de vivre. Cela peut occasionner qu'ils se retrouvent en marronnage par rapport au centre. Cela peut les rendre malheureux, si vous dites qu'ils doivent marcher sur vos ordres (GD05).

Selon eux, il faut permettre aux EJSR d'économiser leurs sous.

La meilleure façon d'arriver au respect de la notion d'autonomie c'est de permettre à l'enfant d'économiser (GD08).

Ils reconnaissent aussi qu'il faut accompagner les EJSR dans le domaine qu'ils aiment.

Un enfant qui aime dessiner, il aime la peinture, ça se pourrait que vous n'ayez pas choisi le dessin pour lui, peut-être vous auriez fait le choix de la musique, du macramé ou autre. Mais si c'est le dessin qu'il aime, vous devez accepter avec lui. Vous devez l'accompagner dans ce domaine [...] (GD01).

D'autres parlent de permettre aux EJSR de donner leurs avis :

Supposons que, dans le cadre des sorties que vous envisagez de faire avec les jeunes, qu'est-ce que vous devez faire ? Vous devez faire des séances avec eux où vous leur demandez de donner leurs avis, quel endroit ils aimerait visiter durant l'année ? Nous agissons toujours de la sorte, nous parlons avec eux afin qu'ils puissent donner leurs avis (GD09).

4.3.2- Blocages pour arriver à l'autonomie

Le premier blocage, selon certains responsables, est la négligence que les EJSR développent eux-mêmes, en ce sens qu'ils négligent de prendre leurs responsabilités. D'autres parlent des moyens financiers dont disposent les organisations comme un élément qui empêche le développement de l'autonomie des EJSR.

S'il y avait des choses qui pourraient nous empêcher d'atteindre cet objectif à 100 %, nous pouvons dire que c'est la question des moyens financiers. Car, hormis un personnel qualifié, nous avons besoin de moyens aussi, parce qu'il y a des choses dont nous avons besoin pour atteindre les objectifs que nous nous fixons. Les responsables au sein du gouvernement ne subventionnent rien qui se fait au sein de l'institution, ça, c'est un élément de base. Mais s'il y avait de moyens financiers, au moins nous pourrions arriver à atteindre une série de choses, une série d'objectifs. Les résultats seraient plus palpables (EI02).

4.3.3- Consultation des dossiers

La majorité des participants affirment qu'il est souhaitable que les EJSR puissent consulter leur dossier. Tandis que, selon un responsable et un accompagnateur la

consultation des dossiers par les EJSR n'est pas souhaitable, car, cela va donner trop de pouvoir aux EJSR, ils vont penser qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Toutefois, un autre responsable pense que :

[...] le dossier des EJSR reste confidentiel. Il y a de la confidentialité là-dedans, ce n'est pas tout le monde qui a le droit de le consulter (EI07).

Et un autre accompagnateur avance que dans son organisation facilite aux EJSR l'accès à leurs dossiers, sauf ceux ayant fait l'objet d'affaire juridique.

Nous de notre côté, le dossier de l'enfant lui appartient, il a besoin de son dossier il le demande, bon quand nous parlons d'enfant nous voulons parler de jeune, ce n'est pas un enfant qui décide un bon matin et vient demander son dossier, mais nous parlons de jeune qui pourrait avoir vraiment besoin de son dossier, ça peut arriver qu'il ne veuille plus fréquenter le centre, il demande son dossier, nous allons le lui donner. Jusqu'avant de terminer, la seule condition pour laquelle nous pouvons refuser de donner un dossier à un enfant, c'est si et seulement si ce dossier faisait l'objet d'une affaire juridique, si le dossier était passé devant un juge, s'il a commis un acte grave ou un crime, nous ne pourrons pas le lui donner. Mais dans le cas contraire, c'est son dossier, nous devons le lui donner s'il le demande (GD03).

En ce qui a trait à la marche à suivre pour favoriser l'accès au dossier, les responsables disent que la facilitation de l'accès favorisera la transparence avec les EJSR afin de les conscientiser. Pour d'autres, favoriser aux jeunes l'accès à leurs dossiers, c'est simplement leur permettre de le consulter. Ils soutiennent également que l'accès des EJSR à leurs dossiers se fait au cours des réunions et des rencontres de soutien. Ils présentent aussi l'éducation non formelle, en ce sens qu'ils font des séances d'alphabétisation et des séances d'éducation civique pour les EJSR et au cours de ces séances ils leur expliquent comment faire pour avoir accès aux dossiers.

Selon les accompagnateurs, ils facilitent aux EJSR la récupération de leurs dossiers par plusieurs moyens.

Par exemple, si l'enfant quitte le centre, il a son autonomie, il peut décider de ne plus rester dans le centre. Je me souviens qu'un enfant était venu récupérer son dossier, car il ne voulait plus rester dans le centre, on n'avait aucun problème pour le lui donner » (GD03).

D'autres affirment qu'ils donnent, facilement, aux EJSR l'accès à l'information.

Si l'enfant a besoin des informations, nous pouvons lui donner accès à ces informations. Par exemple, un enfant peut être dans le centre, il trouve quelqu'un qui peut l'inscrire à l'école et il revient pour demander des informations, nous devons les lui donner » (GD01).

Ils affirment également que la demande d'accès aux dossiers est un droit qu'ont les EJSR dans leurs organisations, en ce sens que :

Ils (EJSR) ont accès à leurs dossiers. Bien souvent, ils viennent pour demander leur dossier. Leurs dossiers sont à eux, il suffit qu'ils fassent la demande pour qu'ils y aient accès (GD09).

À titre d'exemple concret, un responsable avance qu'un enfant est revenu après sa sortie du centre pour la récupération de documents. D'autres responsables disent qu'un enfant a demandé de faire une copie de son dossier. Il y a aussi des responsables qui relatent qu'un enfant a demandé de faire une copie de son dossier pour aller à l'Ambassade.

4.3.4- Entente formelle entre les EJSR et l'organisation

Certains participants (responsables et accompagnateurs) affirment qu'il y a une entente formelle entre les EJSR et leurs organisations, mais la grande majorité des participants admettent que cette entente formelle est inexistante. Car selon les accompagnateurs, ils ne voient pas la nécessité d'un contrat avec les EJSR.

L'enfant n'est pas bien imprégné de c'est quoi un contrat, s'ils arrivent à signer un contrat est-ce qu'ils vont pouvoir respecter les engagements liés à ce contrat, parce que les enfants eux-mêmes ne sont pas en mesure de le faire (GD04).

En ce sens, à la place d'un contrat, ou d'une entente formelle, ils préfèrent la mise en place d'une fiche technique ou d'un contrat verbal entre les EJSR et les responsables de leurs organisations.

Non, nous n'avons pas une base contractuelle, c'est-à-dire quand l'enfant arrive dans le centre, il a un contrat signé avec lui pour lui dire ce qu'il doit faire ou pas, non, on n'a pas ça. C'est une forme de gaspillage, je ne vois pas le sens, premièrement ce sont des enfants qui ne savent pas lire, comment signer un contrat avec lui ? [...] il y a des enfants qui ne savent pas écrire, c'est dans le centre que nous allons leur apprendre à écrire, donc nous ne pouvons pas faire un contrat avec lui, peut-être nous pouvons lui donner les normes du centre, les principes, la manière dont le centre fonctionne, nous sommes fermés à telle heure, à telle heure il peut sortir pour voir la rue, telle heure il doit retourner au centre, telle heure s'il n'est pas déjà entré la barrière va être fermée, voilà ceux qui sont admissibles pour pénétrer l'enceinte du centre, par exemple : rasoir et arme blanche sont inadmissibles, alcool inadmissible, cigarette et drogues sont inadmissibles. Vous comprenez ? (GD08).

Pour certains participants, la meilleure façon de procéder est donc qu'il n'y ait pas de signature de contrat entre les EJSR et les organisations. Or, certains abordent la nécessité d'en arriver à un consensus entre les différentes organisations dans la

recherche d'une meilleure façon de faire. Pour plusieurs d'entre eux, la meilleure façon de procéder est d'avoir toujours une entente formelle avec les EJSR en présence d'un tuteur légal.

En revanche, certains accompagnateurs posent le problème de trouver un tuteur légal, car :

Un enfant trouvé dans la rue, il n'y a personne qui est responsable de lui. Prenons l'exemple d'un enfant qui s'enfuit du toit familial, si on entend par tuteur légal un parent, commentiriez-vous demander à leurs parents de signer pour eux ? (GD01).

D'autres montrent l'importance de la signature d'un contrat avec les EJSR, surtout en présence de l'État.

Oui, il serait important, même avec l'État, par exemple, il serait important avant que vous preniez un enfant il faudrait que IBESR ou BPM²¹ sachent qu'il y a tel enfant qui entre dans le centre aujourd'hui. Cela demanderait à ce qu'on ait une base de données à mettre à jour quotidiennement, afin d'alerter IBESR des entrées et sorties des enfants, le nombre de nouveaux arrivants, le nombre qui quitte le centre. Ça serait important, mais n'oublie pas, l'État ne fait pas son travail, c'est la raison pour laquelle il y a des choses qui ne se font pas comme ça doit. Normalement, à chaque enfant qui fréquente le centre, l'État devrait être au courant. Ceux qui quittent le centre pour une raison ou une autre, soit ils font quelque chose de mauvais soit ils vont chez leurs parents, l'IBESR devrait savoir tout ça, afin qu'il y ait un suivi (GD08).

Ce chapitre nous a donc permis d'exposer les résultats de l'analyse des données collectées auprès des travailleurs de terrain en Haïti. Plusieurs thèmes ont ainsi été

²¹ IBESR et BPM désignent respectivement Institut du Bien-Être social et de Recherches et Brigade de Protection des Mineurs.

couverts. Cependant, ce chapitre concernait une présentation brute de nos résultats d'analyse. Le chapitre suivant nous permettra d'offrir une discussion à partir de ceux-ci.

CHAPITRE V : DISCUSSION

Dans cette partie du mémoire, nous procémons à la discussion des résultats obtenus dans l'analyse thématique, afin d'apprécier l'atteinte de nos objectifs de recherche. À titre de rappel, rappelons que notre objectif général est le suivant : identifier les éléments pour une meilleure compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, nous poursuivions les deux objectifs spécifiques suivants : étudier les caractéristiques propres à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ; recueillir et analyser le discours des principaux intervenants à propos des forces, faiblesses, obstacles et perspectives de cette pratique.

Nous jetterons ainsi un regard global sur les différentes caractéristiques propres à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. En ce sens, nous recherchons le lien entre ces caractéristiques et les concepts que nous avions utilisé dans le cadre d'analyse de cette recherche. De surcroît, nous mettrons en relation nos résultats de recherche avec les écrits recensés dans le premier chapitre. Par conséquent, nous subdivisons ce chapitre en quatre parties. Dans la première, nous poserons un regard critique sur la pratique d'accompagnement grâce au cadre d'analyse constructiviste. Nous y mettrons l'accent sur la création de connaissances par les praticiens à propos de leur champ d'intervention. Dans la seconde partie, nous reviendrons respectivement sur la notion de proximité et sur la notion d'autonomie, telles qu'elles sont construites par ces acteurs sociaux.

5.1.- L'accompagnement des EJSR comme lieu de création de connaissances sur les pratiques sociales

Selon Paul (2012), l'accompagnement a deux visées (visée productive et visée constructive). Par conséquent, il faut que les praticiens puissent avoir une posture favorisant la co-construction de la connaissance. En ce sens, nous pouvons dire que la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine est une pratique qui s'aligne du côté de cet auteur, car elle est imprégnée par la création et l'échange de connaissances. En effet, les différents acteurs ont l'habitude de se réunir, à travers les différentes rencontres organisées par l'IBESR, comme le souligne notre participant (IE07), en vue d'échanger des idées, de réfléchir et de produire de nouvelles connaissances en rapport aux fondements mêmes de cette pratique (Teater, 2010). Il y a d'autres responsables et d'autres accompagnateurs qui parlent des rencontres qui se réalisent par d'autres instances telles que : la table sectorielle et la plateforme des travailleurs de rue et communautaire d'Haïti²².

Teater (2010) a fait ressortir l'importance de la construction d'une [nouvelle] réalité à partir des interactions et discussions avec d'autres acteurs dans le même domaine. Cette réalité est en quelque sorte une nouvelle connaissance qui est construite à partir des expériences institutionnelles de différents acteurs qui interviennent autour d'une problématique (Mehan, 1982). En ce sens, nous pouvons dire que la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince est dans

²² C'est une plateforme qui a été avec le support financier de Dynamo International en vue de regrouper l'ensemble des organisations qui travaillent dans le domaine du travail de rue et dans le domaine communautaire en Haïti.

un processus de construction de la connaissance (Ben Aissan, 2001). Ce qui est en parfaite adéquation avec ce que Parton et O’Byrne (2013) appellent le constructivisme social. En effet, cette pratique favorise la construction de la connaissance découlant d’un retour réflexif des praticiens sur leur propre pratique (Paul, 2012). Ceci démontre, selon nous, une certaine propension à la pratique réflexive et à la construction en continu des savoirs pratiques. Ce qui concorde avec ce que Paul (2012) appelle une posture éthique qui est à la fois réflexive et critique. C’est la raison pour laquelle que nous pouvons dire que la pratique d’accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine est une pratique qui est traversée par le courant du constructivisme social.

De plus, en dépit qu’il y ait une divergence d’opinions au niveau de la compatibilité entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs, nous constatons qu’il y a certains d’entre eux qui montrent la nécessité qu’il y ait une synergie entre ce que font les accompagnateurs sur le terrain et ce que prônent les responsables des organisations. En ce sens, nous pouvons dire que les différents acteurs montrent l’importance de l’adoption d’une posture de constructivisme social dans le cadre de la planification de la vision et de la politique des organisations travaillant autour de la pratique d’accompagnement des enfants de rue (Teater, 2010).

Pour continuer, il y a des accompagnateurs et des responsables qui affirment que les objectifs de leurs organisations ne sont pas atteignables et ne sont pas conformes à la réalité du terrain par le fait que ces objectifs ne découlent pas d’une planification entre l’État central et les organisations travaillant dans le domaine. En ce sens, les participants

avancent le rôle que pourrait jouer le constructivisme social dans le domaine de la pratique d'accompagnement en Haïti.

Pour finir, avec cette section, nous constatons que les responsables et les accompagnateurs étaient très ouverts à faire une auto-évaluation de leur pratique et nous ont montré leurs intérêts pour ces genres d'activités. En ce sens, certains responsables nous ont dit que cet exercice les aide à mieux comprendre les EJSR et ont profité de l'occasion pour nous faire des recommandations, en ce qui a trait au travail de rue en Haïti, telles que : l'implication des autorités étatiques dans le cadre de l'accompagnement des EJSR, implication du chercheur dans l'accompagnement des EJSR et mettre en place d'un guide méthodologique pour faciliter la compréhension des acteurs de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Les accompagnateurs, quant à eux, avancent que les interventions des autres participants enrichissent leurs connaissances. Ils affirment aussi que la divergence d'idées, lors du groupe de discussion, élargit et enrichit leurs connaissances. Ils avancent également qu'il devrait y avoir beaucoup plus souvent ce genre d'activité dans le but d'améliorer la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Tout ceci, pour montrer le lien qui existe entre la pratique d'accompagnement et le constructivisme social dans le cadre des interventions qui se font à l'endroit des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

5.2.- Retour sur la notion de proximité

En nous basant sur les propos de Fretel (2013), nous pouvons dire que l'accompagnement est un processus selon lequel les différents acteurs se mettent ensemble pour arriver à une co-construction de l'aide sociale. D'où la nécessité du

développement d'une relation de proximité entre les protagonistes (Robertis (2005). En ce sens, suivant les témoignages des accompagnateurs et des responsables, nous constatons que dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR au sein de leur organisation, il y a certainement une relation de proximité entre les deux parties (Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion, 2016). Dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, nous avons découvert différentes facettes de la notion de proximité. Ces dernières sont les suivantes : proximité entre accompagnateurs et EJSR ; variation de la notion de proximité entre un accompagnateur à un autre ; niveau de proximité idéal qu'il y avoir entre un accompagnateur et un EJSR ; distance entre les accompagnateurs et les EJSR ; preuve d'empathie dont les accompagnateurs pourraient faire montre à l'endroit des EJSR ; détachement des connaissances « *a priori* » pour se mettre à la place d'un apprenant ; prise en compte de la volonté des EJSR ; leadership entre les accompagnateurs et les EJSR.

En ce qui concerne la première facette, nous avons la grande majorité des accompagnateurs et responsables qui affirment que dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR au sein de leurs organisations, il y a certainement une relation de proximité entre les accompagnateurs et les EJSR. Cette relation tient compte de la culture de rue, tout en développant un rapport de confiance entre eux, ce qui favorisera certainement le développement d'une relation confidentielle entre eux (Paul, 2012). En arrivant à ce stade dans cette relation, ils développent ce qu'ils appellent une sorte de « camaraderie » avec les EJSR. En revanche, certains d'entre eux présentent

quelques bémols de ce qu'ils entendent par cette relation de proximité. Selon eux, certes, il doit y avoir une certaine proximité entre les accompagnateurs et les EJSR, mais cette dernière doit être relative, en ce sens qu'il doit y avoir toujours une certaine limite dans cette relation. Cette limite est due, selon eux, au fait qu'un accompagnateur *reste* un accompagnateur (Gagnon et coll., 2011).

La deuxième facette parle de la variation entre un accompagnateur à un autre. L'ensemble des participants admettent qu'il existe cette variation, car certains accompagnateurs arrivent à développer un rapport confidentiel avec les EJSR et que d'autres accompagnateurs n'ont pas la capacité pour développer un tel rapport. D'autres parlent de la valorisation des EJSR par les accompagnateurs et l'humeur des accompagnateurs qui sont aussi des raisons qui expliquent cette variation.

La troisième facette concerne le niveau de proximité idéal auquel un accompagnateur peut arriver dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR. Pour l'ensemble des participants, ce niveau n'est autre que les accompagnateurs deviennent amis avec les EJSR.

La quatrième facette parle de la distance entre les accompagnateurs par rapport aux EJSR. Dans le cadre de cette facette, il y a une divergence au niveau des positions des participants en ce qui a trait à la distance entre les accompagnateurs par rapport aux EJSR. Pour certains, il ne doit pas y avoir de distance. Tandis que d'autres, qui ne sont ni pour ni contre, occupent plutôt une position mitigée. Ceux-ci avancent qu'à la place de la distance, ils opteraient volontiers pour ce qu'ils appellent un respect réciproque.

Tout comme Fretel (2013), les participants pensent qu'il faut qu'il y ait une certaine balise dans tout dispositif d'accompagnement.

La cinquième facette nous renvoie à la preuve d'empathie dont les accompagnateurs pourraient faire montre à l'égard des EJSR. Les responsables pensent que les accompagnateurs travaillant au sein de leurs organisations font preuve d'empathie à l'égard des EJSR, car il y a une formation qui se fait à la base pour ces accompagnateurs afin qu'ils puissent la mettre en pratique. Comme le montrent les résultats de recherche du Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion (2010), pour ces responsables, les accompagnateurs doivent se mettre à la place des EJSR. En revanche, les accompagnateurs quant à eux avancent qu'en dépit qu'ils reçoivent une formation à ce sujet, mais certains n'arrivent pas à le mettre en pratique. Selon eux, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la capacité de faire preuve d'empathie en travaillant avec les EJSR.

La sixième facette parle de la notion de « détachement des connaissances *a priori* pour se mettre à la place d'un apprenant » dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR. Pour se détacher des connaissances *a priori*, les responsables et les accompagnateurs parlent de se mettre au même niveau que les EJSR, car cela fait en sorte que les EJSR se retrouvent dans la façon dont ils travaillent avec eux (Paul, 2012; Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion). Dans ce contexte, « le professionnel n'est pas seulement « à côté de » ou « avec », il est aussi dans la compréhension profonde d'une personne et dans la recherche, avec elle, de solutions existantes, ou à créer, pour améliorer sa situation » (de Robertis, 2005, p.9-10).

La septième facette concerne la prise en compte de la volonté des EJSR (de Robertis, 2005). Selon les accompagnateurs, cette facette se réfère au développement d'un rapport de proximité entre les accompagnateurs et les EJSR, car s'ils veulent être proches des EJSR, il faut qu'ils arrivent à créer un « espace d'animation » pouvant faciliter les échanges entre eux et les EJSR, il faut aussi qu'ils soient à l'écoute de ces EJSR, il ne faut rien imposer à ces jeunes, il faut aussi qu'il y ait la création de ce qu'ils appellent « rencontre de soutien ». Tandis qu'il y a un accompagnateur qui pose une condition pour tenir compte de la volonté des EJSR, selon eux, ils peuvent en tenir compte si cette dernière n'est pas contraire à la charte interne de son organisation.

La huitième facette parle de leadership entre les accompagnateurs et les EJSR. Il y a deux grandes tendances que nous pouvons évoquer à ce titre. Une première tendance, qui reflète les propos recueillis par la grande majorité, est pour une sorte de leadership se basant sur un type de relation horizontale. Cette tendance va dans le même sens que de Robertis (2005) qui stipule que l'accompagnateur doit être « à côté de » de la personne accompagnée. Cette tendance prône le fait qu'il n'existe pas de supériorité, car tout le monde doit être sur un même niveau dans le cadre d'une pratique d'accompagnement. Quant à la seconde tendance, qui est minoritaire, elle plaide pour qu'il y ait une sorte de relation verticale. Selon cette tendance, les accompagnateurs doivent être comme des supérieurs hiérarchiques pour les EJSR, ils doivent être capables de leur donner des directives.

De manière générale, la notion de proximité est donc prédominante dans la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

L'hétérogénéité des discours tenus par les acteurs à propos de cette notion représente, selon nous, plutôt bien ce qui est vécu sur le terrain. Cette hétérogénéité peut donc être corrélée avec la diversité des conceptions que ceux-ci entretiennent à propos de leurs pratiques auprès des EJSR.

5.3.- Pratique d'accompagnement des EJSR et autonomie

Plusieurs auteurs montrent l'importance de la prise en compte de la notion d'autonomie des personnes accompagnées dans tout processus d'accompagnement (Paul, 2012; Simondi et Perrenoud, 2011; Gagnon et coll., 2011; Guèle et coll., 2003).

Les acteurs intervenant autour de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, eux aussi, voient l'importance d'une telle notion. À ce sujet, nous avons pu retenir plusieurs aspects. Parmi ces aspects nous avons : participation des EJSR dans la prise de décision ; mot à dire ; point de vue personnel par rapport à l'autonomie ; blocage pour arriver à l'autonomie ; consultation de dossier ; marche à suivre pouvant favoriser l'accès au dossier ; entente formelle entre les EJSR et l'organisation ; meilleure façon de procéder pour intervenir auprès des EJSR.

Pour commencer avec le premier aspect, les opinions divergent en ce qui a trait à la prise en compte de la volonté des EJSR. Certains disent oui et d'autres disent non. En revanche, nous retenons que la majorité des participants avancent que les EJSR doivent participer dans la préparation de l'intervention. Ils avancent également que les

accompagnateurs doivent aider aux EJSR à prendre leurs responsabilités. De plus, ils parlent de la participation des EJSR dans la vie sociocommunautaire.

Le deuxième aspect nous renvoie à la question de « mot à dire » de la part des EJSR. En ce sens que, selon les responsables des organisations, les EJSR doivent avoir leur « mot à dire » tout au long de leur accompagnement. Ils parlent aussi de l'importance de la contribution des EJSR dans le cadre des interventions qui se fait pour eux.

Le troisième aspect consiste à présenter le point de vue personnel de chaque participant en ce qui concerne la notion d'autonomie dans le cadre de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Pour certains participants, il faut qu'il y ait une sorte de responsabilisation des EJSR, en ce sens qu'il faut leur donner certaines responsabilités. D'autres parlent de l'autonomie dans le choix, cela veut dire que les EJSR doivent pouvoir choisir la façon dont ils veulent que l'accompagnement se fasse à leur endroit. En se faisant, ils avancent que les EJSR puissent prendre en main leur avenir. En revanche, il y en a d'autres qui parlent d'une « autonomie assistée » pour les EJSR, car selon eux, un enfant reste un enfant, on ne peut pas lui donner toute son autonomie, il faut qu'il y ait toujours un accompagnateur à ses côtés comme un guide. En ce sens, les EJSR peuvent apprendre à se connaître petit à petit, en attendant qu'ils atteignent l'âge de la maturité pour être autonomes totalement. Par conséquent, nous pouvons en déduire qu'il y a une variation dans la question d'autonomie d'un responsable à un autre et d'un accompagnateur à un autre. En guise de synthèse, nous retenons que, comme le souligne Boutinet (2007), il y

a une complexité au niveau de l'autonomie des personnes accompagnées, en ce sens qu'il pourrait paraître paradoxal en voulant favoriser l'autonomie et en même développer un certain leadership par rapport à ces personnes.

Le quatrième aspect parle des différents blocages qui les empêchent de permettre aux EJSR de développer pleinement leur autonomie. Le premier blocage est par le fait que beaucoup de EJSR sont, un peu, négligents. En ce sens qu'ils négligent à prendre leurs responsabilités, particulièrement en ce qui a trait aux tâches qui leur sont confiées. Le deuxième blocage est le manque de moyen financier qui empêche les organisations à mettre en œuvre beaucoup plus de programmes pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

Le cinquième aspect de l'autonomie est la consultation des dossiers par les EJSR (de Robertis, 2005 ; Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion, 2010). La majorité des participants affirment que, dans leurs organisations, ils facilitent aux EJSR la consultation de leurs dossiers. Tandis qu'il y a un seul responsable et un seul accompagnateur qui avancent qu'ils ne donnent pas aux EJSR l'accès à leurs dossiers.

Le sixième aspect concerne les moyens que les responsables ainsi que les accompagnateurs utilisent pour favoriser l'accès aux dossiers par les EJSR. Ces différents moyens sont les suivants : permettre aux EJSR de jeter un regard dans leurs dossiers, l'accès aux EJSR à leurs dossiers se fait au cours des réunions et au cours des rencontres de soutien, faciliter aux EJSR l'accès à leurs dossiers au cours de l'éducation non formelle, informer aux EJSR sur la possibilité de récupérer leurs ou de demander l'accès à l'information ou encore demande l'accès à leurs dossiers.

Le septième aspect parle de l'entente formelle entre les EJSR et les organisations (de Robertis, 2005). Un seul responsable et un seul accompagnateur affirment qu'il y a une entente entre les EJSR avec leur organisation. Tandis que tous les autres participants admettent qu'il n'y a aucune entente formelle entre les EJSR et leurs organisations. En revanche, certains responsables présentent la mise en place d'une fiche technique comme une sorte d'entente formelle avec les EJSR et leurs organisations. La majorité des accompagnateurs disent qu'ils ne voient pas la nécessité d'une entente formelle avec les EJSR, car ces derniers ne savent même pas écrire. Selon eux, que la signature d'un enfant n'est pas valable, car il n'a pas encore 18 ans. Par conséquent, ils plaident pour une forme de contrat verbal.

Le huitième et le dernier aspect de l'autonomie consiste à parler de la meilleure façon pour intervenir auprès des EJSR. En dépit que la grande majorité des participants admettent qu'il n'y a aucune entente formelle entre les EJSR et leurs organisations, ils sont conscients que la meilleure façon de procéder ça serait qu'il y ait une entente formelle. En ce sens, ils présentent la signature de contrat par l'intermédiaire d'un tuteur légal.

Nous constatons ainsi que les acteurs rencontrés affichent une volonté d'unir leurs forces pour travailler ensemble (Teater, 2010 ; Paul, 2012). Dans les entrevues individuelles et le groupe de discussion, nous remarquons qu'il y a toujours ce fort désir de travailler ensemble en vue de mieux comprendre la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine. Ce constat se fait à partir des témoignages des responsables des organisations lors des entrevues individuelles et également à partir des

échanges entre les accompagnateurs lors du groupe de discussion. De plus, il y a également une volonté de mettre en application les deux grandes dimensions de l'accompagnement qui sont : l'autonomie (Simondi et Perrenoud, 2011; Paul, 2012; de Robertis, 2005) et la proximité (de Robertis, 2005). Nous mentionnons qu'il y a bien une volonté, car nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire au niveau de cette pratique dans la région concernée en particulier, et dans tout le pays plus globalement.

5.4.- Forces, limites et perspectives d'avenir

Le caractère local de cette recherche constitue une limite pour notre mémoire. En effet, nous sommes conscients que la problématique des enfants de la rue n'est pas présente uniquement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ; nous la retrouvons dans les différentes grandes villes du pays. Ainsi, nous ne savons pas jusqu'à quel point le portrait que nous avons offert de cette pratique peut être généralisable à l'ensemble du territoire haïtien. De plus, le manque de moyens financiers pour faire cette recherche nous a obligé à prioriser les organismes qui participent déjà aux travaux de la « table sectorielle » depuis plusieurs années ; ces derniers étant plus facilement joignables. Toutefois, selon nous, la force de cette recherche réside dans sa capacité à porter un regard sur les connaissances construites sur le terrain par des praticiens. De plus, ce mémoire jette une base pour d'autres études scientifiques dans le domaine de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Car, peu d'études, pour ne pas dire aucune, n'ont été réalisées dans ce domaine en Haïti. Par conséquent, nous souhaitons étendre ce travail dans un cadre plus large sur l'ensemble du territoire national. De plus, nous

souhaitons que l'État haïtien dispose d'un fond significatif dans le budget national en vue de financer les différentes organisations communautaires et publiques travaillant autour de cette problématique.

CONCLUSION

Cette recherche était donc basée sur la problématique des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Nous ne pourrions pas parler d'EJSR sans parler du travail de rue, en ce sens nous avons fait un bref historique de cette profession à travers le monde de manière générale et en Haïti particulièrement. Dans le but de centrer l'étude sur Haïti spécifiquement, nous avons dressé un portrait des ESJR dans la zone ciblée. Par la suite, nous avons posé le problème de la compréhension de la pratique d'accompagnement de cette population. En effet, ce qui nous a poussé à poser ce problème, c'est le fait que l'ensemble des organisations travaillant autour de cette problématique admettent qu'elles interviennent selon leur gré auprès des EJSR. Par conséquent, nous nous fixions comme objectif d'étudier les caractéristiques propres à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et de recueillir tout en analysant le discours des principaux intervenant-e-s à propos des forces, faiblesses, obstacles et perspectives d'avenir de cette pratique. Pour ce faire, nous avons réalisé des entrevues individuelles avec les responsables des organisations travaillant dans ce domaine, nous avons également réalisé un groupe de discussion avec les accompagnateurs issus de ces différentes organisations.

Comme finalité, nous avons remarqué que les différents participants font preuve d'un fort désir de se mettre ensemble afin de produire de nouvelles connaissances en lien avec cette dite pratique, car ils ont l'habitude de participer à différentes réunions dans le souci de produire nouvelles connaissances. Ce faisant, ils se rangent du côté de Paul (2012) qui présente l'accompagnement comme étant un processus ayant une visée

productive et une visée constructive. ; d'où la pertinence de notre cadre d'analyse constructiviste (Teater, 2010).

Par ailleurs, ils ont fait de leur mieux pour appliquer les deux grandes dimensions (proximité et accompagnement) de l'accompagnement dans le cadre de leurs interventions. Premièrement, les accompagnateurs développent de bons rapports de proximité avec les EJSR, en les considérant comme leurs amis, en étant très proches d'eux tout au long du processus d'accompagnement et en développant une sorte de leadership horizontal. C'est ce que de Robertis (2005) appelle être « à côté » des personnes accompagnées. Deuxièmement, ils appliquent, en grande partie la notion d'autonomie telle que développée par plusieurs auteurs (de Robertis, 2005 ; Simondi et Perrenoud, 2011 ; Paul, 2012), en facilitant l'accès aux EJSR à leurs dossiers et en leur responsabilisant. Toutefois, les participants admettent qu'ils n'arrivent pas à appliquer un dernier aspect de l'autonomie qui est l'entente formelle, car les EJSR sont en majorité mineurs, leurs signatures ne sont pas valables juridiquement. En revanche, ils proposent la signature de contrat en présence d'un tuteur légal comme une alternative.

Cette recherche est une activité innovante dans le domaine du travail de rue en Haïti, de manière générale, et au niveau de la pratique d'accompagnement des EJSR en particulier. Ce qui nous a poussé à faire une telle recherche, c'est le constat qu'il existe des vides, tels qu'identifiés par les différents acteurs travaillant autour de la problématique des enfants en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ce travail a permis à ces acteurs de chercher des solutions ensemble en vue de combler ces vides. De plus, les différents participants ont contribué à la production de

nouvelles connaissances dans ce domaine. Par conséquent, nous souhaitons reproduire cette initiative dans d'autres villes en Haïti, dans un souci de couvrir toute l'étendue du territoire national. De plus, nous espérons que ce travail alimentera les réflexions des acteurs sociaux haïtiens à propos de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Nous aimerions également que les institutions étatiques, telles que l'IBESR et la BPM, se servent de notre recherche afin de nourrir l'intervention des organismes publics et communautaires travaillant avec les EJSR en Haïti. Pour finir, nous souhaitons que ce mémoire serve aux étudiants ainsi qu'aux chercheurs en Haïti et à l'international, afin de bonifier leur connaissance de la problématique des enfants et des jeunes en situation de rue à travers le monde.

LISTE DE RÉFÉRENCES

- Akrich, M. (2013). Co-construction. Dans Casillo, I. avec Barbier, R., Blondiaux, L., Chateauraynaud, F., Fourniau, J-M., Lefebvre, R., Neveu, C., et Salles D. (dir), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (Dicopart)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Alfödi, F. (2017). *L'Analyse des pratiques en travail social*. Paris : Dunod.
- AMI-UNICEF-Haïti (2011). *Recensement enfants et jeunes des rues de Port-au-Prince*. Port-au-Prince: UNICEF-Haïti.
- Associatia Sprijinirea Integrarii Sociale (ASIS) (2003). *Street Children and Juvenile Justice in Romania*. Bucarest, Roumanie.
- Astier, I. (2009). Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale. *Informations sociales*, 2(152), 52-58.
- Bacqué, M-H ; Biewener, C. (2013). L'empowerment un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, 3(137), 25-32.
- Basua, B. L. M. et coll. (2011). Renforcer les capacités des enfants de la rue. Une manière de lutter durablement contre le sida en République Démocratique du Congo. *Revue Tiers Monde*, 3(207), 189-206.
- Ben Aissa, H (2001). *Quelle méthodologie de recherche appropriée pour une construction de la recherche en gestion ?* Xième Conférence de l'Association Internationale de Management stratégique (13-14-15 juin 2001). Québec : Faculté des Sciences de l'Administration de l'Université de Laval.
- Bernichi, A. (2013). Enfants de la rue de Casablanca : enfants et adolescents « exilés dehors ». *Adolescence*, 3(3), 531-540
- Biaya, T. K. (2000). Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine. *Politique africaine* ,80(4), 12-31.
- Bony, H. (2016). *Les enfants de la rue à Port-au-Prince : Lien avec leurs familles*. (Thèse de doctorat inédite). Université Laval.
- Boutet, M. (2004). *La pratique réflexive : un apprentissage à partir de ses pratiques*. Québec : Université de Sherbrooke.
- Boutinet, J-P (2007). Introduction. L'accompagnement dans tous ses états. Dans Bourtinet, J-P et coll. (Ed). *Penser l'accompagnement adulte* (pp. 55-16). France : Presses universitaires de France. DOI 10.3917/puf.claud.2007.01.0005.

- Carignan, L., Fourdrignier, M. (2013). *Pratiques réflexives et référentiels de compétences dans les formations sociales*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 167p
- Carle, P. (2014). *Travail de rue : Une pratique « prometteuse » en matière de lutte à l'itinérance ! Pratique nécessaire auprès des jeunes !* Laval : Écluse des Laurentides et TRIL (Travail de rue Île Laval).
- Carpenter, D.E (2011).Constructivism: A conceptual Framework for Social Work Treatment. Dans Francis J, Turner (Ed.), *Social interlocking Work Theoretical Treatment approaches* (pp. 96-116). New York: Oxford University Press.
- Cavagnoud, R. (2014). Enjeux moraux et discussion autour de la figure d'enfants des rues en Bolivie. *Autrepart*, 4(72), 165-181.
- Caza, P. E (2018, 5 mars). Résilients malgré tout : En Haïti, les enfants de la rue sont régulièrement victimes d'agressions sexuelles de la part des travailleurs étrangers. *ActualitésUQAM*. <https://www.actualites.uqam.ca/2018/la-resilience-des-enfants-de-la-rue-en-Haiti>
- Charles, J. W. (réalisatrice) (2015). *Les enfants en situation de rue en Haïti* [film documentaire]. Centre d'Éducation populaire.
- Chery, J. R (2012). Accompagnement des enfants de la rue. *À la rencontre des enfants en situation de rue*, 3(2), 1-4.
- Chery, J.R (2014). *Pratique réflexive : Un savoir d'actions dans l'agir de la profession de travail de rue*. Port-au-Prince, Haïti : Centre d'Éducation populaire.
- Chery, J.R. (1994). Culture et société : Les enfants et jeunes de rue en Haïti. Dans Jacques, P (Ed) *Actes du colloque : Une génération sans nom [ni oui]* (pp.7-9). Montréal : Mémoire d'intervention auprès des mineur-e-s prostitué-e-s (PIaMP).
- Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (pp. 53-87). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Colombo, A. (2013). Défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de la rue. *Lien social et politique*, 70, 171-187.
- Corriveau, D. et coll. (1988). Efficacité relative de deux modalités d'apprentissage : le tutorat et la co-construction. *Revue des Sciences de l'éducation*, 14(1), 69-81.
- Côté, D. ; Gratton, D. (2014). L'approche ethnographie : Illustration dans le contexte de la réadaptation en santé mentale. Dans Corbière, M. et Larivière, N. (Ed), *Méthodes*

qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en Sciences Humaines, sociales et de la santé (pp.51-71). Québec : Les presses de l'Université du Québec.

Côté, P. *et coll.* (2015). Les interventions en matière de sexualité chez les jeunes en situation de rue à Montréal : L'accompagnement social comme piste prometteuse. *Canadian Social Work Review*, 32/1-2, 95-111. doi:10.7202/1034145ar.

De Boevé, E., Giraldi, M. (2010). *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*. Bruxelles : Éditions L'Harmattan.

De Robertis, C. (2005, 4 décembre). *L'accompagnement : une fonction du travail social*. Récupéré le 15 juin 2018 sur <http://www.travail-social.com>.

Dewey, J. (1933). *How we think*. Boston: D. C. Heat

Douville, O. (2011). La compassion des ONG pour les «enfants des rues». *Multitudes*, 4/47, 80-89.

Douville, O., Cousein, M. (2012). Analyse critique d'un travail «Psychosocial» avec des jeunes majeurs en situation difficile dans la rue africaine. *Psychologie Clinique*, 1/33, 155-173.

Dufault, W. (2017, 11 20). *Journée Mondiale de l'enfance: Une convention pour la promotion et la protection des droits de l'enfant*. Récupéré sur Le Nouvelliste Haïti: <https://lenouvelliste.com/article/179219/une-convention-pour-la-promotion-et-la-protection-des-droits-de-l-enfant>

Emmauelli, X. (2011). *Un phénomène universel : les enfants des rues*. Paris. France : Samu social de Paris.

Eugène, C. (2013). *La problématique des enfants en situation de rue à Port-au-Prince et les stratégies d'interventions des institutions de prise en charges* [mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11217/eugene_chrismene_2013_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Fontaine, A. (2004). *Balises et enjeux de définition du travail de rue*. Québec, Canada : Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ).

Fretel, A. (2013). La notion d'accompagnement dans les dispositifs de la politique d'emploi : entre centralité et indétermination. *Revue Française de Socio-Économie*, 11(1), 55-79. Doi : 10.3917/rfse.011.0055.

Gagnon, É. *et coll.* (2011). Ce qu'accompagner veut dire. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 17(1), 90-111.

- Genard J.-L. (2007). Capacités et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques ? dans F. Cantelli et J.-L. Genard (dir.), *Référence Action publique et subjectivité*, p. 41-64
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critère d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Google (2020, 25 avril). Map de la zone métropolitaine de Port-au-Prince [image en ligne]. Google maps. <https://www.google.ca/maps>.
- Gosseries, P., De Boevé, E. (2004). *Guide de formation à la communication avec les médias vers l'opinion publique*. Bruxelles, Belgique : Dynamo international.
- Guele, J. et coll. (2003). *L'accompagnement social, en question*. Paris : Conseillers techniques en travail de DDASS et DRASS de la région Rhône Alpes
- Heem, G. (2000). Quelle méthodologie pour la recherche sur le contrôle interne dans les Banques françaises ? « *Comptabilité-Contrôle-Audit* », 6(3), 43-55.
- Hurtubise, R., Vatz-Laaroussi, M. (2002). Réseaux, stratégies et compétences : Pour une analyse des dynamiques sociales à l'œuvre chez les jeunes de la rue. *L'Homme et la société*, 1(143-144), 87-103.
- Institut de bien-être social et de recherches (2015). *Stratégie nationale de protection de l'enfant*. Port-au-Prince, Haïti : ministère des affaires sociales et du travail (MAST).
- Joassaint, F. (2003). *Évolution de l'agressivité chez les enfants des rues à Port-au-Prince pendant la décennie 90*. (Mémoire inédit). Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, Haïti.
- Joseph, N.E. Derivois, D. (2016). Clinique de créativité chez les enfants des rues en Haïti. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 64, 324-330.
- Karray, A. et coll. (2016). Trajectoires résilientes et logiques d'espoir chez les enfants des rues en Haïti. *L'Autre*, 17(3), 265-274.
- Kommegne, T. et coll. (2013). Conduites addictives des enfants en situation de rue : interculturation et résilience. *L'Encéphale*, 40(2014), 315-322. DOI : 10.1016/j.encep.2013.03.014.
- Lallart, M-J. (2004). Les enfants de la rue : leurs lois. *Savoirs et clinique* 1(4), 59-65.
- Lamaute-Brisson, N. (2015). *Promotion et protection sociale de l'enfance et de l'adolescence en Haïti*. Santiago, Chili : Nations Unies.

- Lison, C. (2013). La pratique réflexive en enseignement supérieur : d'une approche théorique à une perspective de développement accompagnateur. *Phronesis*, 2(1), 15–27. doi:10.7202/1015636ar
- Louis, M. R. (2008). *La problématique des enfants des rues au Cap-Haïtien : État des lieux et propositions*. (Mémoire inédit). Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, Haïti.
- Lubin, I. (1992). *Pour une réintégration institutionnelle des enfants de la rue à Port-au-Prince*. (Mémoire inédit). Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, Haïti.
- Lubin, I. (2007). *Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale. Que sont devenus ces enfants ?* (Thèse inédite). Université Laval.
- Lucchini, R. (2001). Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue. *Déviance et Société*, 25(1), 75-97.
- Lucien, J. (2012). *Approches socio-juridiques de la situation difficile des enfants des rues de la zone métropolitaine de Port-au-Prince de 2004-2009* [mémoire de licence, Université d'État d'Haïti]. Mémoire online. <https://www.memoireonline.com/10/09/2771/Approches-socio-juridiques-de-la-situation-difficile-des-enfants-de-rues-de-la-zone-metropolitaine-.html>
- Martinez, C. (1997). L'entretien d'explicitation comme instrument de recueil de données. *Expliciter*, 0(21), 2-7.
- Mayer, R. et coll. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal-Paris: Gaëtan Morin Éditeur.
- Mencher, S. (1964). The Influence of Romanticism on Nineteenth-Century British Social Work. *Social Service Review*, 38/2, 174-190. Retrieved March 22, 2020, from www.jstor.org/stable/30017
- UNICEF (2018). *Rapport annuel 2017*. UNICEF, New York.
- Ministère de la santé publique et de la population (2007). *Rapport annuel 2004*. Port-au-Prince, Haïti.
- Moreau, A. et coll. (2004). Méthode de recherche. S'approprier la méthode du *focus group*. *La revue du praticien-médecine générale*, 18(654), 382-384.
- Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale (MAIS) (2010). *L'accompagnement social : Histoire d'un mouvement, concepts et pratiques*. Rennes, France : Presses de l'EHESP. doi: 10.3917/ehesp.mais.2010.01.

Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives*, 1, 7-40.

Myles, B. (2003). Éloge des gangs de rue. *Le devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/non-classe/29721/eloge-des-gangs-de-rue>

Ninahazimana, A. (2016). Ce que vivent les enfants des rues au Burundi. *L'Autre*, 17(3), 275-282.

Ordre accompagnateur des travailleurs sociaux du Québec (2007). *L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération*. Québec : Service des communications de l'OPTSQ.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. Québec : Direction des communications de l'OTSTCFQ.

Osako, H-O. (2007). Quels intervenants pour les enfants de la rue ? Le cas de la République démocratique du Congo. *VST - Vie sociale et traitements*, 1(93), 106-114.

Ott, L. (2011). Le travail de rue, révélateur de l'intérêt des enfants. *Journal du droit des jeunes*, 3(303), 33-34.

Paillé, P., Mucchielli, A (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Collin.

Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture accompagnateur spécifique : L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Association de recherches en soins infirmiers*, 3(110), 13-20.

Perrenoud, P. (2002). *Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation*. Genève, Suisse : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève.

Perrenoud, P. (2003). *L'analyse de pratiques en question*. Genève, Suisse : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève.

Peyre, V., TÉTARD, F. (2006). *Des éducateurs dans la rue : histoire de la prévention spécialisée*. Paris, France : La Découverte.

Piaget, J. (1967). Psychologie du psychologue. Dans L'aventure humaine : Encyclopédie des sciences de l'homme (vol 5, pp. 12-16). Genève ; Kister ; Paris : Ed. de la Grande Batelière.

- Pochetti, I. (2012). Les enfants des rues à l'écran : La contribution du cinéma à l'émergence d'un modèle latino-américain. *Problèmes d'Amérique latine*, 3(85), 115-132.
- Proulx, A.G. *et coll.* (2012). La réflexivité : exercice pédagogique et outil d'accompagnement aux cycles supérieurs. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 28(2), 1-24. Repéré à <http://journals.openedition.org/ripes/672>.
- Prud'homme, L. (2007). Une pratique réflexive de recherches « à trait d'union » : quels enjeux scientifiques ? *Recherches qualitatives*, 4, 36-68.
- Rappin, B. (2015). La fabrique du constructiviste : Exploration commentée et critique de l'œuvre de Jean-Louis Le Moine. *La revue des Sciences de Gestion*, 2(272), 47-53.
- Renois, G (2007). *État des lieux de prévention de la drogue auprès des enfants de la rue de Port-au-Prince* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/4858/1/M9894.pdf>
- Renois, G. (2000). *L'inadéquation des attributions de l'Institut du Bien Être social et de Recherche*. (Mémoire inédit). Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, Haïti.
- Robert, É., Ridde, V. (2013). L'approche réaliste pour l'évaluation de programmes et la revue systématique : de la théorie à la pratique. *Mesure et évaluation en éducation*, 36/3, 79–108. <https://doi.org/10.7202/1025741ar>
- Schön, D. A. (1994). Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir accompagnateur (traduit par D. Gagnon et J. Heyneman). Montréal : Les Éditions Logiques.
- Schön, D.A. (1983). *The Reflective Practitioner. How Professionals Think in Action*. London : Temple Smith
- Simondi, E., Perrenoud, B. (2011). Savoirs et éthique dans l'accompagnement. *Recherches et formations*, 66, 79-92.
- Table sectorielle (2014). *Compte rendu de la deuxième rencontre de la table sectorielle*. Port-au-Prince, Haïti : Centre d'Éducation populaire.
- Teater, B. (2010). Social constructivism. Dans McGraw-Hill Education (Ed), *An Introduction to Applying Social Work theories and Methods* (2^eed., pp. 71-86). New York: Open University Press. Repéré à <http://site.ebrary.com/id/10413328?ppg=88>.
- The State of homelessness in America (2016). *An examination of trends in homelessness, homelessness assistance, and at-risk popularizations at the national and state levels*. Washington, USA.

- Trindad-Chadeau, A. (2012). De l'accompagnement social, accompagnateur, global. *Cahiers de l'action*, 3(37), 65-73.
- Turcotte, D. (2000). Le processus de recherche sociale. Dans Mayer, R. Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. et Turcotte, D. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 39-68). Montréal: Ed. Gaétan Morin.
- UNICEF (2013). *Rapport annuel de l'Unicef 2012*. New York: UNICEF.
- UNICEF (2017): A child is a child: Protecting children on the move from violence, abuse and exploitation. New York: UNICEF.
- UNICEF (2019). Rapport annuel 2018. New York: UNICEF.
- United nations committee on the right of the child on the right (2017). General comment No. 21 (2017) on children in street situations. Dans United Nations (Ed). *Convention on the Rights of the Child* (pp. 1-21). New York: United Nations.
- Van Campenhoudt, L. (2001) Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, Paris : Dunod, 261 p, ISBN 2-10-005511-9 [p. 57-73 ; 127-143]
- Vienne, P. (2008, Avril 15). Surveiller et comprendre. Cultures scolaires et. *Recherches sociologiques et anthropologiques* ,39/1 pp. 179-185.
- Vignat, J-P. (2012). Le travail en synergie avec les autres soignants. *L'information psychiatrique*. 88/5, 361-364.

ANNEXES

ANNEXE 1 : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de la politique de l'UQAC en cette matière. De plus, à la lumière de l'évaluation faite, le projet rencontre les critères d'une recherche à risque minimal.

Projet # : 2020-362

Titre du projet de recherche : « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince »

Chercheur principal à l'UQAC

Frantzy Beauvais,
Étudiant (Maîtrise en travail social), département des sciences humaines et sociales, UQAC

Direction / Codirection de recherche

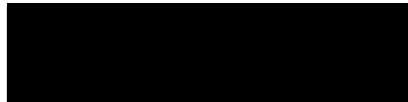
En provenance de l'UQAC:

Mathieu Cook

Date d'approbation du projet : 16 janvier 2020

Date d'entrée en vigueur du certificat : 16 janvier 2020

Date d'échéance du certificat : 16 janvier 2021



Stéphane Allaire

**ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
POUR LES ENTREVUES INDIVIDUELLES**



Université du Québec
à Chicoutimi

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

Entrevues individuelles

TITRE DU PROJET

« Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince »

RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Responsable

Beauvais Frantzy est le responsable de ce projet de recherche. Ce dernier entre dans le cadre de la préparation de son mémoire au sein du Programme de maîtrise en Travail Social.

Direction de recherche

Monsieur Mathieu Cook. Les coordonnées du Directeur sont : 418-545-5011 poste 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

FINANCEMENT

Le chercheur n'a pas reçu des fonds d'aucun organisme pour réaliser cette recherche

PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

Description du projet de recherche

En Haïti quand on parle de protection de l'enfance, on fait référence automatiquement à la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de rue (EJSR). En conséquence, cette problématique intéresse la grande majorité des organisations travaillant dans le domaine. Dans ce projet, nous nous intéressons à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Le projet consiste donc à mener des entrevues auprès de responsables et de accompagnateurs agissant auprès de cette clientèle. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de maîtrise en travail social. Au terme de ce projet, un mémoire de maîtrise sera rédigé et nous produirons également un document de réflexion, au bénéfice des intervenants agissant dans le domaine de l'accompagnement des EJSR

Objectif(s) spécifique(s)

L'objectif général de ce projet de recherche est donc de fournir les éléments pour une meilleure compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, il contient deux objectifs spécifiques :

- c) Susciter une analyse réflexive de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ;
- d) Proposer des éléments de réflexion, découlant de cette analyse, afin d'améliorer la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti, et ce, au profit des praticiens et chercheurs de ce domaine d'intervention.

En tenant compte de ces objectifs ainsi que des informations recensées précédemment dans ce chapitre, nous considérons pertinent d'opter pour la question générale suivante afin d'orienter notre recherche : « Quelles sont les caractéristiques de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ? » Pour des raisons qui seront explicitées dans les chapitres suivants, nous proposons également d'explorer une sous-question, laquelle est liée au développement d'une pratique réflexive : « Quel rôle peut jouer l'analyse réflexive face à une meilleure compréhension de cette pratique » ?

Déroulement

Les entrevues semi-dirigées individuelles se feront avec les responsables des organisations travaillant avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Chaque responsable sera interviewé lors d'une seule rencontre d'environ 1 h 30 min, dans leur bureau, au moment de leur choix. Dans le cadre de cette entrevue, les deux grandes dimensions de l'accompagnement, qui sont l'autonomie et proximité, nous serviront de boussoles, pour mieux encadrer la réflexion de chacun des responsables. Les différents instruments et outils que nous allons utiliser pour la collecte des données sont : le journal de bord, les appareils d'enregistrements audio et le guide des entrevues individuelles.

NB : Vous avez ci-joint la guide des entrevues individuelles.

AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La participation au projet ne comporte aucun avantage (individuel) direct, hormis le fait que cette dernière favorisera la compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Cette participation compte également peu d'inconvénients, mis à part le temps et la durée de cette entrevue. La participation à cette entrevue est volontaire et chaque participant sera libre de se retirer à tout moment. De plus, les participants seront libres de s'exprimer en créole, car c'est la langue maternelle de tous les Haïtiens. Il n'y aura pas de compensation financière.

CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

Confidentialité

Dans le but de respecter la confidentialité, nous allons choisir les locaux des organisations. Toujours dans le souci du respect de la confidentialité, chaque participant

sera identifié par un code (entrevue individuelle = EI) suivi d'un numéro (par exemple : EI04). Enfin, les données recueillies serviront strictement pour la réalisation du travail. En revanche, les données seront conservées sur des clés USB protégées par un code d'accès. L'étudiant-chercheur conservera ces clés sur lui pour la durée de son séjour en Haïti et elles seront ensuite gardées dans un bureau fermé à clé à son retour au Canada.

Diffusion

La diffusion des résultats de cette recherche se fera à travers la publication d'un guide de réflexion sur la pratique d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue en Haïti. Les organisations membres qui participent à ce projet auront accès à ce document, dans un premier temps, pour une validation. Par la suite le document sera disponible au grand public. Il y aura aussi la diffusion des résultats de cette recherche par la rédaction et le dépôt du mémoire de maîtrise de l'étudiant-chercheur. Cependant, le nom des participants et des organisations ne sera pas dévoilé dans ces écrits.

Conservation

Les données recueillies seront conservées, sous clé protégées par un code d'accès que l'étudiant-chercheur conservera ces clés sur lui pour la durée de son séjour en Haïti et elles seront ensuite gardées dans un bureau fermé à clé à son retour au Canada , pendant moins de 7 ans par le chercheur responsable aux fins exclusives du présent projet de recherche puis détruites

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en informant l'équipe de recherche.

Advenant que vous vous retiriez de l'étude, demandez-vous que les documents audio, vidéo ou écrits vous concernant soient détruits ?

Oui Non Initiales du participant :_____

Il vous sera toujours possible de revenir sur votre décision. Le cas échéant, le chercheur ou la chercheuse vous demandera explicitement si vous désirez la modifier. Cependant, il vous sera impossible de retirer les données vous concernant lorsque l'étudiant-chercheur aura procédé au dépôt de son mémoire.

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de recherche.

PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions ou éprouvez des problèmes reliés au projet de recherche, ou si vous souhaitez vous en retirer, vous pouvez communiquer avec le chercheur ou la chercheuse responsable ou avec une personne de l'équipe de recherche au numéro suivant : Frantzy Beauvais, 418-490-2301, +509-3849-4380

Le Directeur de cette recherche est Monsieur Mathieu Cook. Les coordonnées du Directeur sont : 418-545-5011 poste 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca.

**FÒMILÈ ENFÒMASYON AK KONSANTMAN KONSÈNAN
PATISIPASYON A (Traduction créoleⁱ)
Antrevi endividyle**

TIT PWOJÈ A

« Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince »

**RESPONSAB PWOJÈ RECHÈCH LA
Responsab**

Beauvais Frantzy se responsab pwojè rechèch la. Pwojè sa antre na kad preparasyon memwa li nan pwogram metriz nan travay sosyal.

Direksyon rechèch la

Mesye Mathieu Cook. Kowodone direktè a se : 418-545-5011 poste 4362
Mathieu_Cook@uqac.ca

FINANSMAN

Moun kap fè rechèch la pa jwenn yon yota nan men okenn òganinis poul reyalize rechèch sa.

PREYANBIL

Nou ap mande pou patisipasyon ou nan yon pwojè rechèch. Men, anvanw dako patisipe nan pwoje sa a ak siyen enfomasyon sa a ak fom konsantman, tanpri pran tan an li, konprann ak anpil atansyon konsidere enfòmasyon sa yo.

Fom sa a ka gen mo ou pa konprann. Nou envite ou pou ou poze nenpòt kesyon ou jije ki itil pou moun ki responsab pwojè a oswa lòt anplwaye ki ap travay nan pwojè rechèch la epi mande yo pou yo eksplike nenpòt mo oswa enfomasyon kip a klè pou ou.

**DESKRIPSYON PWOJÈ RECHÈCH, OBJEKTIF AK DEWOULMAN
Deskripsiyon pwojè rechèch la**

An Ayiti lè nou pale sou pwoteksyon timoun, nou refere otomatikman ak prizanchaj timoun ak jèn ki nan sitiyasyon lari yo (TJSR). Pakonsekan, pwoblèm sa a enterese majorite òganizasyon k ap travay nan domèn nan. Nan pwojè sa a, nou enterese ak pratik akonpayman TJSR nan zòn metropolitèn Pòtoprens. Nan pwojè nap gen pou nou fè entèvyou bò kote responsab ak pwofesyonèl kap travay ak kliyantèl sa. Pwojè sa antre nan kad yon metriz nan travay sosyal. Nan fen pwojè sa a, yon memwa metriz pral redije epi nap pwodwi tou yon dokiman refleksyon, pou benefis moun kap travay nan domèn akonpayman TJSR yo.

Objektif espesifik yo

Objektif jeneral pwojè rechech sa a se pou rive bay kèk ki pèmèt nou gen yon pi bon konpreyansyon sou pratik akonpayman TJSL nan zòn metropolitèn Pòtoprens lan. An plis, li gen objektif espesifik sa yo:

- a) pou ankouraje yon analiz refleksiv sou pratik akonpayman TJSL ki nan zòn metropolitèn Pòtoprens lan;
- b) bay refleksyonki soti nan analiz sa a, demwayen pou amelyore pratik akonpayman TJSL an Ayiti, epi sa prale nan benefis pratisyen yo ak chèchè ki nan domèn entèvansyon sa.

Si nap konsidere objektif sa yo ak lòt enfomasyon nou deja idantifye nan chapit sa a, nou konsidere li enpòtan pou nou poze kesyon jeneral sa nou pral wè a ki ap pèmèt nou oryante rechèch nous: "Ki karakteristik pratik akonpayman TJSL nan reyion metropolitèn Pòtoprens lan? Pou rezon ki pral eksplike nan chapit sa yo, nou tou pwopoze pou eksploré yon sou-kesyon, ki gen rapo ak devlopman pratik refleksiv kise : "Ki wòl analiz refleksiv ka jwe fas ak yon pi bon konpreyansyon pratik sa "?

Dewoulman

Antrevi endividylel semi-dirije yo pral fèt ak lidè òganizasyon k ap travay ak TJSR yo nan zòn metropolitèn Pòtoprens lan. Chak responsab ap fè entèvyou nan yon sèl reyinyon apeprè 1 èdtan 30 minit, nan biwo yo, nan moman an nan chwa yo. Nan kad antrevi sa a ,de pigran dimansyon akonpayman, kise otonomi ak proksimite, pral sèvi nou kòm bousòl, pou pi byen ankadre refleksyon chak patisipan. Diskisyon sa a pral pran apeprè 2 èdtan, ak yon repo 15 minit nan mwatye tan-. Diferan zouti nou pral itilize pou koleksyon done yo se: jounal debò, aparèy anrejistreman odyo ak gid antrevi gwoup la.

NB: Wap jwenn grid antrevi endividylel la atache ak dokiman sa.

AVANTAJ, RISK AK/OUENKONVENYAN ASOSYE AK PWOJÈ RECHÈCH LA

Patisipasyon nan pwojè a pa gen okenn benefis dirèk (endividylel), amwenske sa pral ankouraje konpreyansyon sou pratik akonpayman TJSL an Ayiti. Patisipasyon sa

pa gen anpil dezavantaj, apa tan ak dire entèvyou yo. Patisipasyon nan entèvyou sa se volontè epi chak patisipan yo pral lib pou yo sòti nan pwojè a nenpòt ki lè. Anplis de sa, pandan entèvyou yo, patisipan yo pral lib pou yo eksprime yo an kreyòl, paske se lang manman tout Ayisyen. Pa pwal gen okenn konpansasyon finansye, men nou pral asire nou gen yon ti goute ak yon repa pandan focus gwoup la, paske li pral dire anviwon 1èdtan 30 minit.

KONFIDANSYALITE, DIFIZYON AK KONSEVASYON

Konfidansyalite

Nan lide pou respekte konfidansyalite, nou pral chwazi lokal òganizasyon. Toujou pou respekte konfidansyalite, y ap idantifye chak patisipan pa mwayen yon kòd (entèvyou endividyle :EI). Sa yo ap genyen yon nimewo dèyè yo (pou egzanp: EI04). Finalman, done yo kolekte yo pral itilize estrikteman pou realizasyon travay la. Anplis, done yo ap konsève sou yon kle USB ki pwoteje avèk yon kòd aksè ke Etidyan-Chèchè a ap kenbe sou li epi lè retounen Kanada lap serel nan yon biwo fèmen sou kle.

Difizyon

Rezulta rechèch sa a pral distribiye nan piblikasyon yon gid refleksyon sou pratik akonpayman TJSL yo an Ayiti. Manm òganizasyon k ap patisipe nan pwojè sa a ap gen aksè a dokiman sa a kòm yon premye etap pou validasyon. Aprèsa dokiman an pral disponib nan piblik la an jeneral. Nap pibliye rezulta rechèch sa yo tou nan kad memwa metriz etidyan-chèchè a. Men, nou bay garanti okenn non moun ni okenn non òganizasyon pap parèt nan piblikasyon sa yo.

Konsèvasyon

Done kolekte yo pral konsève, fèmen sou kle kle USB ki pwoteje avèk yon kòd aksè ke Etidyan-Chèchè a ap kenbe sou li epi lè retounen Kanada lap serel nan yon biwo fèmen sou kle, pou piplis 7 ane nan men chèchè responsab poul ka itilize eksklizivman nan kad pwojè rechèch sa a, aprè dat sa done sa yo ap detwi.

PATISIPASYON VOLONTÈ AK DWA POU RETIRE TÈT YO

Patisipasyon ou nan pwojè rechèch sa a volontè. Se poutèt sa ou lib pou refize patisipe. Ou kapab tou retire tèt ou nan pwojè sa a nenpòt ki lè, sanw o pa bay rezon ki fesa, sanw pa enfòme ekip rechèch la.

Sizoka ou retire tèt ou nan etid la, èske ou mande pou yo detwi materyèl odyo, vidyeo oswa ekri sou ou?

Wi Non Inisyal patisipan an : _____

Ou ap toujou kapab chanje lide. Siw ta chanje lide, chèchè a pral klèman mande ou si ou vle modifye saw te di avan an. Men depi etidyan-Chèchè fin depoze memwa li a ou pap ka retire done paw yo ankò.

ENDAMNITE KÒM REKONPANS

Ou pap resevwa okenn rekompans finansyè (soufòm lajan) poutèt ou patisipe nan pwojè rechèch sa.

PÈSÒN-RESOUS

Si ou gen nenpòt kesyon oswa pwoblèm ki gen rapò ak pwojè a rechèch, oswa si ou vle retire li nan li, ou ka kontakte chèchè a an chaj oswa yon manm nan ekip rechèch la nan nimewo sa a: Frantzy Beauvais, 418-490-2301, + 509-3849-4380

Direktè rechèch la se Mathieu Cook. Enfòmasyon pou kontakte Direktè a se: 418-545-5011 ekstansyon 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

Si ou gen nenpòt kesyon etik konsènan patisipasyon ou nan pwojè rechèch sa a, ou ka kontakte Comité d'éthique de la recherche (pa telefòn nan 418-545-5011 ekstansyon 4704 (gratis - 1-800-463- 9880 ekst 4704) oswa pa imèl nan cer@uqac.ca.

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Dans le cadre du projet intitulé « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

KONSANTMAN PATISIPAN

Nan kad pwojè a ki rele « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », mwen li fòmilè enfòmasyon an ak fòm konsantman epi mwen konprann pwojè a byen sa kifè mwen bay konsantman mwen yon fason eklere. Mwen satisfè ak repons nan kesyon mwen yo ak tan mte genyen devanm poum te pran desizyon. Se poutèt sa, mwen dakò patisipe nan pwojè rechèch sa a nan kondisyon ki tabli ladan yo. Mwen konprann mwen lib pou aksepte patisipe epi mwen pral kapab retire tèt mwen nan nenpòt ki lè nan rechèch la si mwen vle, san sa pap gen okenn konsekans ni tou m pap gen poum bay okenn jistifikasyon pou desizyon mwen. Yo te ban mwen yon kopi enfòmasyon ak konsantman ki siyen e ki gen dat.

Nom et signature du participant/ Non ak siyati
 patisipan.....Date/Dat

J'ai expliqué au participant à la recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Mwen eksplike patisipan rechèch la tèm enfòmasyon sa yo ak fòm konsantman an epi mwen reponn kesyon li te poze m yo.

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Siyati ak angajman responsab pwojè a

Mwen sètifye mwen, oswa yon manm otorize nan ekip rechèch la, te eksplike patisipan an kondisyon ki nan enfòmasyon sa a ak fòm konsantman, reponn kesyon li te mande yo ak fèl konnen klèman li te kapab nenpòt ki lè mete yon fen nan patisipasyon li, san sa pa gen okenn konsekans pou li. Mwen angaje tèt mwen, ak ekip rechèch la, pou respekte sa ki te dakò sou enfòmasyon an ak fòm konsantman an ak bay yon kopi siyen bay patisipan an nan kad rechèch sa a.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche/ Non ak siyati
responsab pwojè rechèch
la.....Date
.....

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT (Copie de l'équipe de recherche)

Dans le cadre du projet intitulé « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

KONSANTMAN PATISIPAN (kopi ekip rechèch la)

Nan kad pwojè a ki rele « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », mwen li fòmilè enfòmasyon an ak fòm konsantman epi mwen konprann pwojè a byen sa kifè mwen bay konsantman mwen yon fason eklere. Mwen satisfè ak repons nan kesyon mwen yo ak tan mte genyen devanm poum te pran desizyon. Se poutèt sa, mwen dakò patisipe nan pwojè rechèch sa a nan kondisyon ki tabli ladan yo. Mwen konprann mwen lib pou aksepte patisipe epi mwen pral kapab retire tèt mwen nan nenpòt ki lè nan rechèch la si mwen vle, san sa pap gen okenn konsekans ni tou m pap gen poum bay okenn jistifikasyon pou desizyon mwen. Yo te ban mwen yon kopi enfòmasyon ak konsantman ki siyen e ki gen dat.

Nom et signature du participant/ Non ak siyati
patisipan.....Date/Dat
.....

J'ai expliqué au participant à la recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Mwen eksplike patisipan rechèch la tèm enfòmasyon sa yo ak fòm konsantman an epi mwen reponn kesyon li te poze m yo.

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Siyati ak angajman responsab pwojè a

Mwen sètifye mwen, oswa yon manm otorize nan ekip rechèch la, te eksplike patisipan an kondisyon ki nan enfòmasyon sa a ak fòm konsantman, reponn kesyon li te mande yo ak fèl konnen klèman li te kapab nenpòt ki lè mete yon fen nan patisipasyon li, san sa pa gen okenn konsekans pou li. Mwen angaje tèt mwen, ak ekip rechèch la, pou respekte sa ki te dakò sou enfòmasyon an ak fòm konsantman an ak bay yon kopi siyen bay patisipan an nan kad rechèch sa a.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche/ Non ak siyati
responsab pwojè rechèch
la.....Date
.....

**ANNEXE 3 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
POUR LE GROUPE DE DISCUSSION (FOCUS GROUP)**



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

Groupe de discussion (focus group)

TITRE DU PROJET

« Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince »

RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Responsable

Beauvais Frantzy est le responsable de ce projet de recherche. Ce dernier entre dans le cadre de la préparation de son mémoire au sein du Programme de maîtrise en Travail Social.

Direction de recherche

Monsieur Mathieu Cook. Les coordonnées du Directeur sont : 418-545-5011 poste 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

FINANCEMENT

Le chercheur n'a pas reçu des fonds d'aucun organisme pour réaliser cette recherche

PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

Description du projet de recherche

En Haïti quand on parle de protection de l'enfance, on fait référence automatiquement à la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de rue (EJSR). En conséquence, cette problématique intéresse la grande majorité des organisations travaillant dans le domaine. Dans ce projet, nous nous intéressons à la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Le projet consiste donc à mener des entrevues auprès de responsables et de accompagnateurs agissant auprès de cette clientèle. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de maîtrise en travail social. Au terme de ce projet, un mémoire de maîtrise sera rédigé et nous produirons également un document de réflexion, au bénéfice des intervenants agissant dans le domaine de l'accompagnement des EJSR

Objectif(s) spécifique(s)

L'objectif général de ce projet de recherche est donc de fournir les éléments pour une meilleure compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, il contient deux objectifs spécifiques :

- e) Susciter une analyse réflexive de la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ;
- f) Proposer des éléments de réflexion, découlant de cette analyse, afin d'améliorer la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti, et ce, au profit des praticiens et chercheurs de ce domaine d'intervention.

En tenant compte de ces objectifs ainsi que des informations recensées précédemment dans ce chapitre, nous considérons pertinent d'opter pour la question générale suivante afin d'orienter notre recherche : « Quelles sont les caractéristiques de

la pratique d'accompagnement des EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ?» Pour des raisons qui seront explicitées dans les chapitres suivants, nous proposons également d'explorer une sous-question, laquelle est liée au développement d'une pratique réflexive : « Quel rôle peut jouer l'analyse réflexive face à une meilleure compréhension de cette pratique » ?

Déroulement

Le groupe de discussion (*focus group*) regroupera des accompagnateurs travaillant avec cette catégorie d'enfants. Dans le cadre de ce groupe de discussion (*focus group*), les deux grandes dimensions de l'accompagnement, qui sont autonomie et proximité, nous serviront de boussoles, pour mieux encadrer la réflexion de chacun des participants. Cette discussion durera environ 2 h, avec une pause de 15 minutes à mi-temps. Les différents instruments et outils que nous allons utiliser pour la collecte des données sont : le journal de bord, les appareils d'enregistrements audio et la guide de groupe de discussion (*focus group*). Ce groupe de discussion (*focus group*) se réalisera au local du Centre d'Education Populaire sis au # 10 de la rue Saint Gérard, Carrefour-Feuilles, Port-au-Prince, Haïti.

NB : Vous avez ci-joint la guide de groupe de discussion (*focus group*).

AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La participation au projet ne comporte aucun avantage (individuel) direct, hormis le fait que cette dernière favorisera la compréhension de la pratique d'accompagnement des EJSR en Haïti. Cette participation compte également peu d'inconvénients, mis à part le temps, les déplacements relatifs au groupe de discussion (*focus group*) et la durée du groupe de discussion (*focus group*). La participation au groupe de discussion (*focus group*) est volontaire et chaque participant sera libre de se retirer à tout moment. De plus, les participants seront libres de s'exprimer en créole, car c'est la langue maternelle de tous les Haïtiens. Il n'y aura pas de compensation financière, mais nous allons nous assurer qu'il y ait une petite collation ainsi qu'une pause lors du groupe de discussion (*focus group*), car la durée de celui-ci sera d'environ 2 h.

CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

Confidentialité

Dans le but de respecter la confidentialité, pour le groupe de discussion (*focus group*), nous allons choisir ce local à une date dont nous savons qu'il n'y aura que la présence des participants à cette entrevue en groupe. Toujours dans le souci du respect de la confidentialité, chaque participant sera identifié par un code (groupe de discussion = GD) suivi d'un numéro (par exemple : GD04). Enfin, les données recueillies serviront strictement pour la réalisation du travail. Toutefois, nous admettons que la confidentialité ne peut être totalement assurée auprès des autres participants au groupe de discussion (*focus group*). En revanche, les données seront conservées sur des clés USB protégées par un code d'accès. L'étudiant-chercheur conservera ces clés sur lui pour la durée de son séjour en Haïti et elles seront ensuite gardées dans un bureau fermé à clé à son retour au Canada.

Diffusion

La diffusion des résultats de cette recherche se fera à travers la publication d'un guide de réflexion sur la pratique d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue en Haïti. Les organisations membres qui participent à ce projet auront accès à ce document, dans un premier temps, pour une validation. Par la suite le document sera disponible au grand public. Il y aura aussi la diffusion des résultats de cette recherche par la rédaction et le dépôt du mémoire de maîtrise de l'étudiant-chercheur. Cependant, le nom des participants et des organisations ne sera pas dévoilé dans ces écrits.

Conservation

Les données recueillies seront conservées, sous clé USB protégés par un code d'accès que l'étudiant-chercheur conservera ces clés sur lui pour la durée de son séjour en Haïti et elles seront ensuite gardées dans un bureau fermé à clé à son retour au Canada, pendant moins de 7 ans par le chercheur responsable aux fins exclusives du présent projet de recherche puis détruites

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en informant l'équipe de recherche.

Il sera toujours possible de vous retirer du projet avant la tenue du groupe de discussion (*focus group*), ainsi vos réponses ne seront pas colligées. Cependant, dès la tenue du groupe de discussion (*focus group*), il ne sera plus possible de retirer vos données puisqu'il s'agit d'une discussion de groupe concernant plusieurs participants qui sont non-identifiables sur un enregistrement. En ce sens, vous n'aurez pas accès aux

transcriptions à l'enregistrement audio, vous n'aurez accès qu'aux résultats de la recherche qui seront anonymisés.

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de recherche.

PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions ou éprouvez des problèmes reliés au projet de recherche, ou si vous souhaitez vous en retirer, vous pouvez communiquer avec le chercheur ou la chercheuse responsable ou avec une personne de l'équipe de recherche au numéro suivant : Frantzy Beauvais, 418-490-2301, +509-3849-4380

Le Directeur de cette recherche est Monsieur Mathieu Cook. Les coordonnées du Directeur sont : 418-545-5011 poste 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca.

FÒMILÈ ENFÒMASYON AK KONSANTMAN KONSÈNAN
PATISIPASYON A (Traduction créole)
Groupe de discussion (focus group)

TIT PWOJÈ A

« Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince »

RESPONSAB PWOJÈ RECHÈCH LA
Responsab

Beauvais Frantzy se responsab pwojè rechèch la. Pwojè sa antre na kad preparasyon memwa li nan pwogram metriz nan travay sosyal.

Direksyon rechèch la

Mesye Mathieu Cook. Kowodone direktè a se : 418-545-5011 poste 4362
Mathieu_Cook@uqac.ca

FINANSMAN

Moun kap fè rechèch la pa jwenn yon yota nan men okenn òganinis poul reyalize rechèch sa.

PREYANBIL

Nou ap mande pou patisipasyon ou nan yon pwojè rechèch. Men, anvanw dako patisipe nan pwoje sa a ak siyen enfomasyon sa a ak fom konsantman, tanpri pran tan an li, konprann ak anpil atansyon konsidere enfòmasyon sa yo.

Fom sa a ka gen mo ou pa konprann. Nou envite ou pou ou poze nenpòt kesyon ou jije ki itil pou moun ki responsab pwojè a oswa lòt anplwaye ki ap travay nan pwojè rechèch la epi mande yo pou yo eksplike nenpòt mo oswa enfomasyon kip a klè pou ou.

DESKRIPSYON PWOJÈ RECHÈCH, OBJEKTIF AK DEWOULMAN

Deskripsiyon pwojè rechèch la

An Ayiti lè nou pale sou pwoteksyon timoun, nou refere otomatikman ak prizanchaj timoun ak jèn ki nan sitiyasyon lari yo (TJSR). Pakonsekan, pwoblèm sa a enterese majorite òganizasyon k ap travay nan domèn nan. Nan pwojè sa a, nou enterese ak pratik akonpayman TJSR nan zòn metropolitèn Pòtoprens. Nan pwojè nap gen pou nou fè entèvyou bò kote responsab ak pwofesyonèl kap travay ak kliyantèl sa. Pwojè sa antre nan kad yon metriz nan travay sosyal. Nan fen pwojè sa a, yon memwa metriz pral redije epi nap pwodwi tou yon dokiman refleksyon, pou benefis moun kap travay nan domèn akonpayman TJSR yo.

Objektif espesifik yo

Objektif jeneral pwojè rechech sa a se pou rive bay kèk ki pèmèt nou gen yon pi bon konpreyansyon sou pratik akonpayman TJSL nan zòn metropolitèn Pòtoprens lan. An plis, li gen objektif espesifik sa yo:

- a) pou ankouraje yon analiz refleksiv sou pratik akonpayman TJSL ki nan zòn metropolitèn Pòtoprens lan;
- b) bay refleksyonki soti nan analiz sa a, demwayen pou amelyore pratik akonpayman TJSL an Ayiti, epi sa prale nan benefis pratisyen yo ak chèchè ki nan domèn entèvansyon sa.

Si nap konsidere objektif sa yo ak lòt enfomasyon nou deja idantifye nan chapit sa a, nou konsidere li enpòtan pou nou poze kesyon jeneral sa nou pral wè a ki ap pèmèt nou oryante rechèch nous: "Ki karakteristik pratik akonpayman TJSL nan reyion metropolitèn Pòtoprens lan? Pou rezon ki pral eksplike nan chapit sa yo, nou tou pwopoze pou eksploré yon sou-kesyon, ki gen rapo ak devlopman pratik refleksiv kise : "Ki wòl analiz refleksiv ka jwe fas ak yon pi bon konpreyansyon pratik sa "?

Dewoulman

Gwoup diskisyon (*focus group*) an pral fèt avèk pwofesyonèl k ap travay ak kategori timoun sa yo. Nan kad gwoup diskisyon (*focus group*) sa, de pigran dimansyon prensipal akonpayman, kise otonomi ak proksimité, pral sèvi nou kòm bousòl, pou pi byen ankadre refleksyon chak patisipan. Diskisyon sa a pral pran apeprè 2 èdtan, ak yon repo 15 minit nan mwatye tan-. Diferan zouti nou pral itilize pou koleksyon done yo se: jounal debò, aparèy anrejistreman odyo ak gid antrevi an gwoup la. Antrevi an gwoup sa ap dewoule nan lokal Centre d'Education Populaire ki chita kòl nan 10, ri Sen Jera, Kafoufèt, Pòtoprens, Ayiti.

NB: Wap jwenn gid antrevi gwoup la atache ak dokiman sa.

AVANTAJ, RISK AK/OUENKONVENYAN ASOSYE AK PWOJÈ RECHÈCH LA

Patisipasyon nan pwojè a pa gen okenn benefis dirèk (endividyèl), amwenske sa pral ankouraje konpreyansyon sou pratik akonpayman TJSL an Ayiti. Patisipasyon sa pa gen anpil dezavantaj, apa tan, deplasman pou vin nan antrevi an gwooup la ak dire antrevi an gwooup la. Patisipasyon nan entèvyou an gwooup la volontè epi chak patisipan yo pral lib pou yo sòti nan pwojè a nenpòt ki lè. Anplis de sa, pandan gwooup dikisyon sa, patisipan yo pral lib pou yo eksprime yo an kreyòl, paske se lang manman tout Ayisyen. Pa pwal gen okenn konpansasyon finansye, men nou pral asire nou gen yon ti goute ak yon repa pandan gwooup diskisyon an, paske li pral dire anviwon 2èdtan 30 minit.

KONFIDANSYALITE, DIFIZYON AK KONSÈVASYON

Konfidansyalite

Nan lide pou respekte konfidansyalite, nou pral chwazi yon lokal kap gen ladanl sèlman moun kap patisipe nan antrevi gwooup sa. Toujou pou respekte konfidansyalite, y ap idantifye chak patisipan pa mwayen yon kòd (Gwooup Diskisyon :GD). Sa yo ap genyen yon nimewo dèyè yo (pou egzanp: GD04). Finalman, done yo kolekte yo pral itilize estrikteman pou realizasyon travay la. Men, nap admèt tou konfidansyalite pap ka respekte nan mitan manb kap patisipe nan antrevi an gwooup sa, ni tou pap ka gen konfidansyalite avèk direktè Centre d'Education Populaire a kifè pati ekip rechèchè la. Poutèt sa, done yo ap konsève sou yon kle USB ki pwoteje avèk yon kòd aksè ke Etidyan-chèchè a ap kenbe sou li epi lèl retournen Kanada lap metel nan yon biwo ki fèmen sou kle.

Difizyon

Rezulta rechèchè sa a pral distribiye nan piblikasyon yon gid refleksyon sou pratik akonpayman TJSL yo an Ayiti. Manm òganizasyon k ap patisipe nan pwojè sa a ap gen aksè a dokiman sa a kòm yon premye etap pou validasyon. Aprèsa dokiman an pral disponib nan piblik la an jeneral. Nap pibliye rezulta rechèchè sa yo tou nan memwa metriz etidyan-chèchè a. Men, nou bay garanti okenn non moun ni okenn non òganizasyon pap parèt nan piblikasyon sa yo.

Konsèvasyon

Done kolekte yo pral konsève, fèmen sou kle kle USB ki pwoteje avèk yon kòd aksè ke Etidyan-chèchè a ap kenbe sou li epi lèl retournen Kanada lap metel nan yon biwo ki fèmen sou kle, pou piplis 7 ane nan men chèchè responsab poul ka itilize eksklizivman nan kad pwojè rechèchè sa a, aprè dat sa done sa yo ap detwi.

PATISIPASYON VOLONTÈ AK DWA POU RETIRE TÈT YO

Patisipasyon ou nan pwojè rechèch sa a volontè. Se poutèt sa ou lib pou refize patisipe. Ou kapab tou retire tèt ou nan pwojè sa a nenpòt ki lè, sanw o pa bay rezon ki fèsa, sanw pa enfòme ekip rechèch la.

Li ap toujou posib pou nou retire tèt nou avan menm antrevi an gwoup sa koumanse konsa yo pap gentan pran repons nou. Men, depi antrevi an gwoup la gentan koumanse, li pral enposib pou nou retire don eki pou nou paske se yon antrevi an gwoup kote ki ap gen plizyè moun kap pale epi yo pap menm ka idantifye moun yo sou anrejistreman an. Konsa, nou pap ka gen aksè ak anrejistreman odyo yo, nap ka gen aksè sèlman ak rezulta rechech la ki pap gen non okenn moun ki parèt sou li.

ENDAMNITE KÒM REKONPANS

Ou pap resevwa okenn rekompans finansyè(soufòm lajan) poutèt ou patisipe nan pwojè rechèch sa.

PÈSÒN-RESOUS

Si ou gen nenpòt kesyon oswa pwoblèm ki gen rapò ak pwojè a rechèch, oswa si ou vle retire li nan li, ou ka kontakte chèchè a an chaj oswa yon manm nan ekip rechèch la nan nimewo sa a: Frantzy Beauvais, 418-490-2301, + 509-3849-4380

Direktè rechèch la se Mathieu Cook. Enfòmasyon pou kontakte Direktè a se: 418-545-5011 ekstansyon 4362 Mathieu_Cook@uqac.ca

Si ou gen nenpòt kesyon etik konsènan patisipasyon ou nan pwojè rechèch sa a, ou ka kontakte Comité d'éthique de la recherche (pa telefòn nan 418-545-5011 ekstansyon 4704 (gratis - 1-800-463- 9880 ekst 4704) oswa pa imèl nan cer@uqac.ca.

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Dans le cadre du projet intitulé « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

KONSANTMAN PATISIPAN

Nan kad pwojè a ki rele « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », mwen li fòmilè enfòmasyon an ak fòm konsantman epi mwen konprann pwojè a byen sa kifè mwen bay konsantman mwen yon fason eklere. Mwen satisfè ak repons nan kesyon mwen yo ak tan mte genyen devanm poum te pran desizyon. Se poutèt sa, mwen dakò patisipe nan pwojè rechèch sa a nan kondisyon ki tabli ladan yo. Mwen konprann mwen lib pou aksepte patisipe epi mwen pral kapab retire tèt mwen nan nenpòt ki lè nan rechèch la si mwen vle, san sa pap gen okenn konsekans ni tou m pap gen poum bay okenn jistifikasyon pou desizyon mwen. Yo te ban mwen yon kopi enfòmasyon ak konsantman ki siyen e ki gen dat.

Nom et signature du participant/ Non ak siyati
 patisipan.....Date/Dat

J'ai expliqué au participant à la recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Mwen eksplike patisipan rechèch la tèm enfòmasyon sa yo ak fòm konsantman an epi mwen reponn kesyon li te poze m yo.

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Siyati ak angajman responsab pwojè a

Mwen sètifye mwen, oswa yon manm otorize nan ekip rechèch la, te eksplike patisipan an kondisyon ki nan enfòmasyon sa a ak fòm konsantman, reponn kesyon li te mande yo ak fèl konnen klèman li te kapab nenpòt ki lè mete yon fen nan patisipasyon li, san sa pa gen okenn konsekans pou li. Mwen angaje tèt mwen, ak ekip rechèch la, pou respekte sa ki te dakò sou enfòmasyon an ak fòm konsantman an ak bay yon kopi siyen bay patisipan an nan kad rechèch sa a.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche/ Non ak siyati
responsab pwojè rechèch
la.....Date
.....

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT (Copie de l'équipe de recherche)

Dans le cadre du projet intitulé « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

KONSANTMAN PATISIPAN (kopi ekip rechèch la)

Nan kad pwojè a ki rele « Analyse réflexive et pratique d'accompagnement des enfants de rue dans la région métropolitaine de Port-au-Prince », mwen li fòmilè enfòmasyon an ak fòm konsantman epi mwen konprann pwojè a byen sa kifè mwen bay konsantman mwen yon fason eklere. Mwen satisfè ak repons nan kesyon mwen yo ak tan mte genyen devanm poum te pran desizyon. Se poutèt sa, mwen dakò patisipe nan pwojè rechèch sa a nan kondisyon ki tabli ladan yo. Mwen konprann mwen lib pou aksepte patisipe epi mwen pral kapab retire tèt mwen nan nenpòt ki lè nan rechèch la si mwen vle, san sa pap gen okenn konsekans ni tou m pap gen poum bay okenn jistifikasyon pou desizyon mwen. Yo te ban mwen yon kopi enfòmasyon ak konsantman ki siyen e ki gen dat.

Nom et signature du participant/ Non ak siyati
 patisipan.....Date/Dat

J'ai expliqué au participant à la recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Mwen eksplike patisipan rechèch la tèm enfòmasyon sa yo ak fòm konsantman an epi mwen reponn kesyon li te poze m yo.

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Siyati ak angajman responsab pwojè a

Mwen sètifye mwen, oswa yon manm otorize nan ekip rechèch la, te eksplike patisipan an kondisyon ki nan enfòmasyon sa a ak fòm konsantman, reponn kesyon li te mande yo ak fèl konnen klèman li te kapab nenpòt ki lè mete yon fen nan patisipasyon li, san sa pa gen okenn konsekans pou li. Mwen angaje tèt mwen, ak ekip rechèch la, pou respekte sa ki te dakò sou enfòmasyon an ak fòm konsantman an ak bay yon kopi siyen bay patisipan an nan kad rechèch sa a.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche/ Non ak siyati
responsab pwojè rechèch
la.....Date
.....

ANNEXE 4 : GRILLE DE GROUPE DE DISCUSSION (FOCUS GROUP)

Introduction

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à cette recherche visant à faire une analyse réflexive sur la pratique d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue (EJSR) dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Nous aimerions que vous soyez le plus authentique que possible dans vos réponses. Nous vous donnons la garantie que tout ce que vous dites restera confidentiel et comme vous pourrez le constater quand vous lirez le formulaire de consentement, il sera impossible de retracer votre nom ainsi que les noms des autres participants dans le mémoire de maîtrise, le guide de réflexion et les articles que nous pourrons produire après la publication des résultats de cette recherche, car tous les noms seront codés. Dans le cadre de groupe de discussion, nous aurons à réfléchir à partir des questions ouvertes qui vous permettent de vous exprimer librement. Les questions se portent sur les deux grandes dimensions de l'accompagnement qui sont : proximité et autonomie.

Avant commencer le groupe de discussion, nous avons besoin que vous lisiez et que vous signiez le formulaire de consentement qui prouve que vous voulez bien participer à notre étude. Vous êtes encore libre après la lecture de ce formulaire d'accepter ou de refuser de participer à l'étude sans encourir aucun inconvénient.

Section I : Général

- Dans vos organisations, existe-t-il une distance entre la vision que la direction a de la pratique d'accompagnement des EJSR et la vôtre ?
- o À votre avis, les objectifs de vos organisations sont-ils atteignables ? Sont-ils conformes à la réalité du terrain ?
- o Que faites-vous concrètement pour adapter ces objectifs aux situations concrètes d'intervention ?

Section II : Proximité

- La notion de proximité implique un contact physique entre l'accompagnateur-trice et les utilisateurs-trices de services.
- o Comment arrivez-vous à développer ce genre de rapport avec les EJSR dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ?
- o Si vous n'y arrivez pas, selon vous que pourriez-vous faire pour faciliter le développement d'un tel rapport avec les personnes accompagnées dans votre démarche ?
- • Arrivez-vous à vous détacher de votre connaissance a priori pour vous mettre à la place d'un apprenant ?

- o Si oui, comment faites-vous pour y arriver ? o Sinon, que pourriez-vous faire pour y arriver ? Tenez-vous compte de la volonté des EJSR tout au long de leur accompagnement ? o Si oui, comment procédez-vous ? o Si non, que pourriez-vous faire pour favoriser la prise en compte de cet aspect dans votre pratique d'accompagnement ?

Section II : Autonomie

- La question d'autonomie se comprend dans le sens du respect du choix des personnes accompagnées, particulièrement leur choix de mode de vie. Pensez-vous que c'est nécessaire d'appliquer ce principe dans le cadre de votre travail avec les EJRS ?
- o Si oui, comment faites-vous pour favoriser le respect de ce principe dans le cadre de l'accompagnement des enfants de la rue ? Pouvez-vous me donner un(des) exemple(s) concret(s) de l'application de ce principe ?
- o Sinon, comment pourriez envisager d'appliquer un tel principe ?
- • Les organisations dans lesquelles vous travaillez facilitent-elles aux EJSR l'accès à leur dossier ?
- o Si oui, comment s'y prennent-elles ? Avez-vous un(des) exemple(s) concret(s) ?
- o Sinon, comment l'accès au dossier pourrait-il favoriser la prise en compte de l'autonomie des EJRS dans le cadre de leur accompagnement ?
- • Existe-t-il une base contractuelle entre les EJSR et les organisations dans lesquelles vous travaillez ?
- o Si oui, que font les organisations pour établir un tel contrat avec les EJRS ?
- o Sinon, comment pensez-vous qu'un contrat pourrait être nécessaire dans le cadre de la pratique des EJRS ?
- • Comment faites -vous pour ne pas imposer votre leadership aux EJSR

ANNEXE 5 : GRILLE DES ENTREVUES INDIVIDUELLES

Introduction

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à cette recherche visant à faire une analyse réflexive sur la pratique d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue (EJSR) dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Nous aimerais que vous soyez le plus authentique que possible dans vos réponses. Nous vous donnons la garantie que tout ce que vous dites restera confidentiel et comme vous pourrez le constater quand vous lirez le formulaire de consentement, il sera impossible de retracer votre nom ainsi que les noms des autres participants dans le mémoire de maîtrise, le guide de réflexion et les articles que nous pourrons produire après la publication des résultats de cette recherche, car tous les noms seront codés. Dans le cadre de cette entrevue, nous aurons à réfléchir à partir des questions ouvertes qui vous permettent de vous exprimer librement. Les questions se portent sur les deux grandes dimensions de l'accompagnement qui sont : proximité et autonomie.

Avant commencer l'entrevue, nous avons besoin que vous lisiez et que vous signiez le formulaire de consentement qui prouve que vous voulez bien participer à notre étude. Vous êtes encore libre après la lecture de ce formulaire d'accepter ou de refuser de participer à l'étude sans encourir aucun inconvénient.

Section I : Général

- Pour commencer, nous allons vous demander des informations concernant votre organisation :
 - Nom de l'organisme
 - Zone d'intervention
 - Domaine d'intervention de l'organisme
 - Votre nom
- Dans votre organisation, existe-t-il une distance entre la vision que la direction a de la pratique d'accompagnement des EJSR et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJRS ?
 - À votre avis, les objectifs de votre organisation sont-ils atteignables ? Sont-ils conformes à la réalité du terrain ?
 - Que faites-vous concrètement pour adapter ces objectifs aux situations concrètes d'intervention ?

Section II : Proximité

- J'aimerais, tout d'abord, que vous me parliez de la proximité qui s'installe entre l'accompagnateur-trice et les EJSR. Comment peut-on selon vous décrire cette relation de proximité ?
 - Ces caractéristiques varient-elles selon vous d'un accompagnateur à un autre ?
 - Quel est selon vous le niveau de proximité idéal dans une relation d'accompagnement ?
 - Les accompagnateurs sont-ils encouragés à prendre leur distance d'une manière ou d'une autre face aux EJSR et à leur situation ?
 - Cette situation telle que vous la décrivez est-elle souhaitable ? Pensez-vous qu'il devrait en être autrement ?
 - Sentez-vous que les accompagnateurs sont disposés à faire preuve d'empathie ? (Se mettre à la place des EJSR qu'ils accompagnent)
 - Cette situation telle que vous la décrivez est-elle souhaitable ? Pensez-vous qu'il devrait en être autrement ? Que devrait-on faire pour que cette situation soit améliorée ?

Section III : Leadership

- J'aimerais parler avec vous de la question du leadership dans la relation d'accompagnement. En général, cette relation est-elle marquée par le leadership de l'accompagnateur ?
 - Existe-t-il plusieurs types de leadership ?
 - Croyez-vous qu'une relation d'accompagnement peut être plus efficace si elle est hiérarchisée ou si elle est horizontale ?
 - Dans la réalité du terrain, qu'est-il préférable de faire, selon vous, pour atteindre un niveau de leadership idéal ?

Section IV : Influence des jeunes

- Habituellement, les utilisateurs de services (EJSR) influencent-ils la définition des interventions ?
 - Existe-t-il des sphères d'intervention où ils ont davantage leur mot à dire sur la conduite de l'intervention ?
 - Cette situation telle que vous la décrivez est-elle souhaitable ? Pensez-vous qu'il devrait en être autrement ?

Section V : Autonomie

- Dans la littérature sur le travail de rue, on parle souvent du développement de l'autonomie. Qu'en pensez-vous ?
 - Quelles sont les caractéristiques de l'autonomie que vous considérez les plus importantes ?
 - Dans votre organisation, quels sont les moyens qui sont mis en place pour atteindre cet objectif ?
 - Y a-t-il des éléments qui vous empêchent d'atteindre cet objectif ?
 - Est-il souhaitable selon vous que les enfants et les jeunes consultent leur dossier ?
 - Qu'en est-il dans votre organisme ?
- Votre organisation facilite-t-elle aux EJSR l'accès à leur dossier ?
 - Si oui, comment s'y prend-elle ? Avez-vous un(des) exemple(s) concret(s) ?
 - Sinon, comment l'accès au dossier pourrait-il favoriser la prise en compte de l'autonomie des EJRS dans le cadre de leur accompagnement ?

Section VI : Entente formelle

- Dans votre organisation, pour qu'une intervention prenne place avec des enfants et des jeunes, doit-il y avoir au départ une entente formelle (contrat, etc.) ?
 - Qu'est-ce qui serait selon vous la meilleure façon de procéder ?

ANNEXE 6 : RELEVÉS DE THÈMES

- ❖ Section générale: Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs aux informations générales de l'organisation.
 - Zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZoMeP) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à l'ensemble des organisations travaillant dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.
 - ChadeMa (Champs de mars) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires du Champ-de-Mars comme zone d'intervention.
 - PoLeoCosvo (Portail de Léoagne ou Cosovo): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires de Portail de Léoagne comme zone d'intervention.
 - Bicent.(Bicentaire) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires du bicentenaire comme zone d'intervention.
 - CarAero (Carrefour de l'aéroport): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires du Carrefour de l'aéroport comme zone d'intervention.
 - Catdral. (Cathédrale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires du Cathédrale de Port-au-Prince comme zone d'intervention
 - PetVil (Pétion-Ville) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires de Pétion-ville comme zone d'intervention
 - CarAvia (Carrefour de l'aviation) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires du carrefour de l'aviation comme zone d'intervention.
 - RuePav.(Rue Pavé) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la Rue Pavé comme zone d'intervention.
 - Cimtie (Cimetière) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du cimetière comme zone d'intervention.
 - JalPV: (Jalousie à Pétion-ville): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de Jalouise à Pétion-ville comme zone d'intervention
 - BouChaPV . (Bouk Champagne à Pétionville) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de Bouk Campagne à Pétion-ville comme zone d'intervention
 - DesMitPV . (Désermite à Pétionville) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de Désrmite à Pétion-ville comme zone d'intervention
 - MorLhoPV . (Morne l'hôpital à Pétion-ville) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du Morne l'Hôpital à Pétion-ville comme zone d'intervention.
 - RouDel. (Route de Delmas): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la Route de Delmas comme zone d'intervention.
 - CarDesPoRo (Carrefour de Dessalines ou Pont Rouge) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du « carrefour de Dessalines ou Pont Rouge » comme zone d'intervention.
 - Carref.(Carrefour) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « Carrefour » comme zone d'intervention.

- PlGeffr (Place Géffrard): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « Place Géffrad » comme zone d'intervention
- CaWaffJer. (Carrefour du Waff Jérémie) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « Carrefour du Waff Jérémie » comme zone d'intervention.
- CarGerBat. (Carrefour Gérald Bataille): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « Carrefour Gérald Bataille » comme zone d'intervention.
- Domaine d'intervention (DomInt): Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au domaine d'intervention de l'organisation
- CenFerm. (Centre fermé) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'enferment comme domaine d'intervention.
- CenOuve. (Centre ouvert) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du centre ouvert comme domaine d'intervention
- FormProf. (Formation accompagnateur) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des aires de la formation accompagnateur comme domaine d'intervention.
- IntgSco.(intégration scolaire) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'intégration scolaire comme domaine d'intervention.
- IntgPetMet(intégration aux petits métiers) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'intégration aux petits métiers comme domaine d'intervention.
- IntgPsySoc(intégration psychosociale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'intégration psychosociale comme domaine d'intervention.
- IntMarTra (intégration sur le marché du travail): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'intégration sur le marché du travail comme domaine d'intervention.
- AccMed (Accompagnement médical): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'accompagnement médical comme domaine d'intervention.
- EduQua. (Éducation de qualité): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'éducation de qualité comme domaine d'intervention.
- QuoiMang (quoi à manger): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de «quoi à manger » comme domaine d'intervention.
- EJSRExt.(EJSR externe) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du travail avec les EJSR à l'externe comme domaine d'intervention.
- EJSRInt. (EJSR interne): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle du travail avec les EJSR à l'interne comme domaine d'intervention.
- FormClas. (Formation classique): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la formation classique comme domaine d'intervention.
- StrIntEJSR. (Stratégies d'interventions auprès des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des « stratégies d'interventions auprès des EJSR » comme domaine d'intervention.

- EnftVul. (Enfants vulnérables): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des «enfants vulnérables » comme domaine d'intervention.
 - AidSocEdu. (aides socio-éducatives): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des «aides socio-éducatives » comme domaine d'intervention.
 - AccPsy. (accompagnement psychologique) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'«accompagnement psychologique » comme domaine d'intervention.
 - IntegEJSRPME(Intégration des EJSR aux PME) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'«intégration des EJSR aux PME » comme domaine d'intervention.
-
- Distance entre vision organisation et vision des accompagnateurs (DistVisOrgPro) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la distance, s'il en existe, entre la vision de l'organisation et la vision des accompagnateurs travaillants avec les EJSR.
 - OuiDist. (Oui il y a une distance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il y a une distance entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJSR
 - PasDist. (Pas de distance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il n'y a pas de distance entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJSR
 - GrdEcart (grand écart): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'un grand écart qu'il y a entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJSR.
 - StrucEstat(structure étatique): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de distance qu'il y a entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJSR, parce son organisation est une structure étatique.
 - PersNonForm.(personnel non formé): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de distance qu'il y a entre la vision des organisations et la vision des accompagnateurs travaillant avec les EJSR à cause qu'il y a un personnel non formé.
-
- Objectifs atteignables ou pas(ObjAttOuPas) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux objectifs de l'organisation s'ils sont atteignables ou pas.
 - ObjAtt (Objectifs atteignables): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les objectifs de son organisation sont atteignables
 - ObjPasAtt (Objectifs pas atteignables) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admette que les objectifs de son organisation ne sont pas atteignables.

- Conformité des objectifs à la réalité du terrain(ConfObjTer) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la conformité des objectifs à la réalité du terrain
- ObjConf (Objectifs conformes) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les objectifs de son organisation sont conformes à la réalité du terrain.
- ObjPasConf(Objectif pas conforme) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trices admette que les objectifs de son organisation ne sont pas conformes à la réalité du terrain.
- PasContEtat (pas de contrainte de l'État) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trices admette que les objectifs de son organisation ne sont pas conformes à la réalité du terrain à cause qu'il n'y a pas de contrainte de l'État.
- CollOrgInst (Collaboration entre organisations et institutions): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trices admette que les objectifs de son organisation ne sont pas conformes à la réalité du terrain, parce qu'il n'y a pas de collaboration entre organisations et institutions.
- Moy\$Insuf.(moyen économique insuffisant) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trices admette que les objectifs de son organisation ne sont pas conformes à la réalité du terrain à cause de moyens économiques insuffisants.
- PasSupEtat. (pas de support de l'État): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trices admette que les objectifs de son organisation ne sont pas conformes à la réalité du terrain à cause qu'elle n'a « pas de support de l'État.
-
- Action concrète(ActCon) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux actions concrètes d'intervention pouvant s'adapter à la réalité du terrain.
- MankDe\$ (Manque de moyen financier) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que le manque de moyen financier empêche à son organisation d'adapter les objectifs de son organisation à la réalité du terrain
- Pas\$État(Pas de moyen financier de l'état) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que son organisation ne reçoit aucun support de l'état haïtien ce qui l'empêche d'adapter les objectifs de son organisation à la réalité du terrain.
- AdapConcr. (adaptation des objectifs en situation concrète): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'adaptation des objectifs aux situations concrètes d'intervention.
- SeMetPeau(Se mettre dans la peau): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « se mettre dans la peau » des EJSR comme action concrète pouvant s'adapter à la réalité du terrain.
- PartRenIBESR(Participation dans les rencontres de l'IBESR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « participation dans les rencontres de l'IBESR » comme action concrète pouvant s'adapter à la réalité du terrain
- FormAcc(formation des accompagnateurs): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de «formation des accompagnateurs» comme action concrète pouvant s'adapter à la réalité du terrain.

- VisDeRue. (visite de rue): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de «visite de rue» comme action concrète pouvant s'adapter à la réalité du terrain.
- AmiEJSR. (amitié avec les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de «amitié avec les EJSR» comme action concrète pouvant s'adapter à la réalité du terrain.
-
- ❖ Proximité : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs au rapport de proximité développé entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - Proximité entre accompagnateurs et EJSR (ProxAccEJSR) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au rapport de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - ProxConf. (proximité et confidentialité): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la confidentialité comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - ProxRelav. (proximité relative): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une proximité relative comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - FamEJSR (Familiarisation avec les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la «familiarisation avec les EJSR» comme comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - RelConf. (relation de confiance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la «relation de confiance» comme comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - CultDeRue(culture de rue): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la prise en compte de la culture de rue comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - ProfAmEJSR(Accompagnateur ayant un amour pour les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente l'amour pour les EJSR de la part des accompagnateurs comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - CamaradEJSR(camaraderie avec les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente «camaraderie avec les EJSR» de la part des accompagnateurs comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 - PasBrut.(Pas de brutalité) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente «pas de brutalité» de la part des accompagnateurs comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
 -

- Variation entre un accompagnateur et une autre (VariAccAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs parlant de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- OuiVari (oui il y a une variation) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il y a une variation entre le rapport de proximité d'un accompagnateur à un autre par rapport aux EJSR.
- PasVari (pas de variation) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il n'y a pas de variation entre le rapport de proximité d'un accompagnateur à un autre par rapport aux EJSR
- Raison de la variation entre un accompagnateur et une autre (RaiVariAccAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs parlant de la raison variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- ClasSocAcc (Classe sociale des accompagnateurs) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « classe sociale des accompagnateurs » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un
- ProxPref. (proximité et préférence) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la préférence qu'un enfant a pour un accompagnateur qu'il ne l'en pas pour un autre comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- AttacPass (attachement passager) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'un attachement passager qu'un enfant développe pour un accompagnateur et qu'il ne le développe pas pour un autre comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- RelHum (relations humaines) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des « relations humaines » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- EcouAct. (écoute active) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'écoute active comme un niveau de proximité entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
- RelFran (relation franche) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une « relation franche » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- PortEntrEJSR (porte d'entrée auprès des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une « porte d'entrée auprès des EJSR » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.

- RapConfid (rapport confidentiel) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'un « rapport confidentiel » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- ValeEJSR : (valorisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une « valorisation des EJSR » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- HumeAcc. (humeur de l'accompagnateur): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une « humeur de l'accompagnateur » comme raison de la variation du rapport du développement du rapport de proximité entre un accompagnateur et un autre par rapport aux EJSR.
- - Niveau de proximité idéal (NivProxIdeal) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au niveau de proximité idéale qu'un accompagnateur peut arriver avec un EJSR.
- ProxCont. (proximité et continuité) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'une continuité qu'il doit y avoir dans le cadre de la proximité d'un accompagnateur par rapport aux EJSR.
- ProxInter (proximité interpersonnelle) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la proximité interpersonnelle comme niveau de proximité idéal.
- DevAmiEJSR (devenir ami avec les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « devenir ami avec les EJSR » comme niveau de proximité idéal.
- EtreLaPrEJSR. (Être là pour les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « être là pour les EJSR » comme niveau de proximité idéal.
- AssEnsb. (assoir ensemble): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « assoir ensemble » comme niveau de proximité idéal.
- JouRolParEJSR. (jouer le rôle parental pour les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « jouer le rôle parental pour les EJSR » comme niveau de proximité idéal.
- PasLienAmi. (pas de lien amical): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « pas de lien amical » comme niveau de proximité idéal.
- ReltConf. (relation de confiance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « relation de confiance » comme niveau de proximité idéal.
- - Distance par rapport aux EJSR (DistEJSR) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la distance qu'il doit y avoir entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
- OuiDist. (il doit y avoir de distance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir une certaine distance entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.

- PasDist (il ne doit pas y avoir de distance) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il ne doit y avoir de distance entre les accompagnateurs-trices et les EJSR.
- OuiNonDist. (Il doit y avoir de distance et il ne doit pas y avoir) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir et il ne doit pas y avoir une certaine distance entre les accompagnateurs-trices- et les EJSR.
- RespReci. (respect réciproque): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « respect réciproque » qu'il doit y avoir entre les accompagnateurs et les EJSR
- RelHierAcEJSR(Relation hiérarchique entre les accompagnateurs et les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice affirme qu'il doit y avoir une «relation hiérarchique entre les accompagnateurs et les EJSR ».
- - Preuve d'empathie (PreuvEmp) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à l'empathie que les accompagnateurs-trices doivent faire montre à l'égard des EJSR.
- OuiEmpat. (Oui pour la preuve d'empathie) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice répond à l'affirmative en ce qui concerne l'empathie les accompagnateurs-trices- doivent faire montre à l'égard des EJSR.
- NonEmpat. (non pour la preuve d'empathie) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les accompagnateurs-trices ne doivent pas preuve d'empathie.
- SeMetPla. (Se mettre à la place) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « se mettre à la place » comme une preuve d'empathie que les accompagnateurs doivent faire montre à l'égard des EJSR.
- OuietNonEmpat. (Oui et non pour la preuve d'empathie) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « oui et non pour la preuve d'empathie» que les accompagnateurs doivent faire montre à l'égard des EJSR
- - Souhaitable, autrement ou amélioration proximité (SouAutAmProx) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la position de l'informateur-trice sur la situation qu'il-elle vient de décrire, si elle est souhaitable, si ça devait être autrement ou s'il devait y avoir une amélioration dans la façon de faire par rapport à la proximité?
- ProxSouth (proximité souhaitable) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la situation est souhaitable par rapport à la proximité des EJSR et les accompagnateurs.
- ProxAutr. (proximité autrement) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la situation devrait être autrement par rapport à la proximité des EJSR et les accompagnateurs.
- ProxAmel(proximité amélioration) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la situation pour être améliorée par rapport à la proximité des EJSR et les accompagnateurs.
-

- ❖ Leadership : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs au leadership qu'il y a au sein de l'organisation.
 - Leadership entre accompagnateurs et EJSR (LeadAccEJSR) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux modes leadership qui existent entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - PasdeSup (pas de supériorité) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il n'existe pas d'une supériorité des accompagnateurs par rapport aux EJSR.
 - LeadSpont (leadership spontané) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « leadership spontané » comme mode de leadership.
 - SomStrat. (sommet stratégique) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « sommet stratégique » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - AccImpEJSR(accorder de l'importance aux EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de l' « accord de l'importance aux EJSR » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR
 - SupHierar (Supérieurs hiérarchiques) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de la notion de « supérieur hiérarchique » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR
 - ObeAcc:.(obéissance aux accompagnateurs) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de l' « obéissance aux accompagnateurs » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - NePasImpOrd.(Ne pas imposer des ordres) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « ne pas imposer des ordres » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - PerCapDir (Personne capable de donner des directives) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « personne capable de donner des directives » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - NeglLead (Négligence de leadership) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « négligence de leadership » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - LeadPasAut.(leadership pas autoritaire) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « leadership pas autoritaire » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - DiscipGrp. (Discipline dans le groupe) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de « discipline dans le groupe » comme mode de leadership qui existe entre les accompagnateurs et les EJSR.
 - - Type de leadership (TypLead) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux différents types de leadership qui existent dans l'organisation.
 - PlsrTypLead (Plusieurs types de leadership) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de plusieurs types de leadership existants au sein d'une organisation.

- RepTacEJSR (Répartition de tâches entre les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la répartition des tâches entre les EJSR au sein d'une organisation.
- LeadCom.(Leadership commandeur): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « leadership commandeur » au sein d'une organisation.
- RespToutMond (Responsabilité à tout le monde): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de rendre la « responsabilité à tout le monde » comme type de leadership au sein d'une organisation.
 - Leadership hiérarchisé ou horizontal (LeadHorHier) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au mode de leadership le plus efficace dans une relation d'accompagnement.
- RelHiér (Relation hiérarchisée): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir une relation hiérarchisée entre les accompagnateurs et les EJSR.
- RelHor (Horizontale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir une relation horizontale entre les accompagnateurs et les EJSR.
- HiéraHoriz (Hiérarchisé et horizontale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir une relation hiérarchisée et horizontale entre les accompagnateurs et les EJSR.
- MemPied. (Même piédestal): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir un « même piédestal » entre les accompagnateurs et les EJSR.
- - Niveau de leadership idéal (NivLeadIdeal) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- PrdEnMain (Prendre en main): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « prise en main » d'une situation par les accompagnateurs dans la spontanéité comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- CapImp. (Capacité d'improvisation): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la « capacité d'improvisation » comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- CompRealEJSR. (Compréhension de la réalité EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « compréhension de la réalité » des EJSR comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- ChefEquip. (Chefs d'équipe): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la mise en place de « chef d'équipe » comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- PartEns. (Participation ensemble): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « participation ensemble » comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.

- GagConfEJSR. (Gagner la confiance des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « gagner la confiance des EJSR » comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- MovMonDes (Mouvement monté et descendre): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « mouvement monté et descendre » comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- HiéraHoriz (Hiérarchisé et horizontale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de relation « hiérarchisée et horizontale» comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
- RelHor (Horizontale) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de relation « horizontale» comme niveau de leadership idéal qu'il peut y avoir entre un accompagnateur et un EJSR.
-

- ❖ Influences des jeunes : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs à l'influence des jeunes dans la prise des décisions.
 - Participation des EJSR dans la prise de décision (PartEJSRPriDec.) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la participation des jeunes dans la définition des interventions.
 - TenCompVol (Tenir compte de la volonté) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la prise en compte de la volonté des jeunes dans les prises de décisions
 - PasTenComVol (Pas tenir pas compte de la volonté) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice de la non- prise en compte de la volonté des jeunes dans les prises de décisions.
 - PrepInter. (Préparation de l'intervention): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « préparation de l'intervention » comme participation des jeunes dans la définition des interventions.
 - AidPrenRes (Aider aux EJSR à prendre leurs responsabilités) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente « aider aux EJSR à prendre leurs responsabilités » comme participation des jeunes dans la définition des interventions.
 - PartVieSocCom (Participation des EJSR dans la vie sociocommunautaire): : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la « participation des EJSR dans la vie sociocommunautaire» comme participation des jeunes dans la définition des interventions.
 - OuietNonInfl.EJSR (Oui et non pour l'influence des EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente « oui et non pour l'influence des EJSR» dans la définition des interventions.
 - PetEnquet. (Petite enquête): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « petite enquête» dans la définition des interventions.
 -

- Mot à dire (MotADire) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au mot à dire des EJSR tout au long de leur accompagnement
- OuiMaD (Oui mot à dire) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les jeunes ont leur mot à dire dans la définition des interventions.
- NonMaD (Non pas de mot à dire) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les jeunes n'ont pas leur mot à dire dans la définition des interventions.
- Niv.Explt (Niveau d'explicitation): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il y a un niveau d'explicitation des EJSR dans le cadre de leur accompagnement.
- ContribEJSR (Contribution des EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la « contribution des EJSR » est importante dans le cadre de leur accompagnement.
-
- Souhaitable, autrement ou amélioration influence (SouAutAmInfl): Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la position de l'informateur-trice sur la situation qu'il-elle vient de décrire, si elle est souhaitable, si ça devait être autrement ou s'il devait y avoir une amélioration dans la façon de faire par rapport à l'influence des jeunes ?
- InflSouh. (Influence souhaitable) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la situation est souhaitable par rapport à l'influence des EJSR. .
- InflAutr. (Influence autrement) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la situation devrait être autrement par rapport à l'influence des EJSR.
- Infl.Amel (Amélioration) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qua la situation pourrait être améliorée par rapport à l'influence des EJSR..
-
- ❖ Autonomie : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs à l'autonomie des jeunes tout au long de leur accompagnement.
- Point de vue personnelle par rapport à l'autonomie (PovPerAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au point de vue personnel de l'informateur-trice par rapport au développement de l'autonomie des jeunes.
- MethPart (Méthode participative) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la méthode participative comme une caractéristique de l'autonomie.
- Resp.EJSR (Responsabilisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la responsabilisation des jeunes comme une caractéristique.
- AutoChoix (Autonomie dans le choix): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'autonomie dans le choix des EJSR comme une caractéristique de l'autonomie.

- PrEnMaiAv. (Prendre en main son avenir): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « prendre en main son avenir » comme caractéristique de l'autonomie.
- AutAss. (Autonomie assistée): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice l'autonomie assistée comme une caractéristique de l'autonomie.
- AprACon (Apprendre à se connaître): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que « apprendre à se connaître » comme une caractéristique de l'autonomie.
- LaisPrdDec (laisser prendre de décision): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente « laisser prendre de décision » comme une caractéristique de l'autonomie.
- RéisSocEco (Réinsertion sociale et économique): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la «réinsertion sociale et économique » comme une caractéristique de l'autonomie.
- EndEJSRVeAl. (Endroit où l'EJSR veut aller): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente suivre l'«endroit où l'EJSR veut aller» comme une caractéristique de l'autonomie.
 - Caractéristiques de l'autonomie (CarcAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux différentes caractéristiques de l'autonomie la plus importante.
- Resp.EJSR (Responsabilisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la responsabilisation des jeunes comme caractéristique de l'autonomie la plus importante.
- AutoInst. (Autonomie institutionnelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente l'autonomie institutionnelle comme caractéristique de l'autonomie la plus importante.
- AprACon (Apprendre à se connaître): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que « apprendre à se connaître » est la caractéristique de l'autonomie la plus importante.
- AutAss. (Autonomie assistée): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l' « autonomie assistée » comme caractéristique de l'autonomie la plus importante.
- LaisPrdDec (Laisser prendre de décision): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle «laisser prendre de décision » comme caractéristique de l'autonomie la plus importante.
- Resp.EJSR (Responsabilisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « responsabilisation des EJSR » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.
- TroEmEJSR. (Trouver un emploi pour les EJSR) Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « trouver un emploi pour les EJSR » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR
- DevlRelConf. (Développement d'une relation de confiance): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « développement d'une relation de

confiance » comme un moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

-

- Moyens pouvant favoriser l'autonomie (MoyFavAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux différents moyens que l'organisation met en place pouvant favoriser le développement l'autonomie des EJSR.

- MethPart (Méthode participative) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la méthode participative comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

- Resp.EJSR (Responsabilisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la responsabilisation des jeunes comme un moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

- SpécifChaInt. (Spécificité dans la charte interne) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des règlements qui sont spécifiques à la charte interne de l'organisation qui constitue un moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

- PersQual . (Personnel qualifié): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la mise en place d'un « personnel qualifié » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

- SeanInf. (Séances d'informations): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle des « séances d'informations » comme un moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR.

- ConPersExp. (Conseils auprès des personnes expérimentées) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la prise de « conseils auprès des personnes expérimentées » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR

- ContEJSR (Contribution des EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la prise de « contribution des EJSR » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR

- FoPrMoyFinEJSR (Formation accompagnateurle et moyen financier pour les EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la prise de « formation accompagnateurle et moyen financier pour les EJSR » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR

- EpagCaisCen. (Épargne dans la caisse du centre): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'« épargne dans la caisse du centre » comme moyen pouvant favoriser le développement de l'autonomie des EJSR

- AchtVet. (Achat des vêtements) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'« achat des vêtements » par les EJSR comme moyens pouvant favoriser le développement de leur autonomie.

- ValESJR. (Valorisation des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la « valorisation des EJSR » comme moyen pouvant favoriser le développement de leur autonomie.
- - Blocage pour arriver à l'autonomie (BlocAut) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs au blocage du développement de l'autonomie des EJSR.
- NeglEJSR (Négligence des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la négligence des EJSR comme un blocage pour le développement de leur autonomie.
- ChaDroitEnf (Charte des droits de l'enfant) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice présente la charte des droits de l'enfant comme un blocage pour le développement de l'autonomie des EJSR.
- OuiBloc (Oui il y a des blocages) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il y a des blocages qui empêchent le développement de l'autonomie des EJSR.
- MoyFinan. (Moyen financier) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de « moyen financier » comme élément qui empêche le développement de l'autonomie des EJSR.
- InsEtInsPol (Insécurité et instabilité politique) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l'«insécurité et instabilité politique » comme élément qui empêche le développement de l'autonomie des EJSR
- Consultation de dossier, souhaitable ou non (ConsDossouNon) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la facilitation aux EJSR la consultation dans leur dossier (souhaitable ou non).
- ConsDossouh (Consultation de dossier souhaitable) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice affirme que la consultation de dossier par les EJSR est souhaitable.
- ConsDossouh (Consultation de dossier pas souhaitable) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la consultation de dossier par les EJSR n'est pas souhaitable.
- ConfDossouh (Confidentialité dans le dossier des EJSR) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il doit y avoir une certaine confidentialité dans le dossier des EJSR.
- - Facilitation de l'accès au dossier (FacAccDoss) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la facilitation des jeunes l'accès à leur dossier.
- OuiAcDoc. (Oui pour l'accès au dossier) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice affirme que son organisation donne aux EJSR l'accès à leur dossier.

- NonAcDoc. (Non pas d'accès au dossier) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet que son organisation ne donne pas aux EJSR l'accès à leur dossier.
 - ProjAvAcDos. (Projet d'avenir accès au dossier): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet que son organisation va travailler sur l'accès aux EJSR à leur dossier comme un « projet d'avenir »
 - - Marche à suivre pouvant favoriser l'accès au dossier (MaSuiFavAccDos) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la marche à suivre pouvant favoriser aux jeunes l'accès à leur dossier.
 - AnAccEJSR (Annoncer l'accès au dossier aux EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que pour favoriser l'accès aux jeunes à leurs dossiers c'est de leur annoncer qu'ils y ont accès.
 - TransConsEJSR (Transparence afin de conscientiser les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice favorise la favorisation d'accès aux jeunes à leurs favorisera de la transparence avec les EJSR afin de les conscientiser.
 - JetRegDoss (Jeter un regard dans le dossier): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que pour favoriser l'accès aux jeunes à leurs dossiers c'est juste de leur permettre de jeter un regard dans le dossier.
 - BasDonInfor. (Base de données informatisée) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que pour favoriser l'accès aux jeunes à leurs dossiers il-elle va travailler sur la mise en place d'une « base de données informatisée ».
 - ReuRencSout. (Réunion et rencontre de soutien): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que «réunion et rencontre de soutien » sont les moyens qu'il-elle a utilisé pour favoriser l'accès aux jeunes à leurs dossiers.
 - EduNonFor. (Éducation non formelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que l'«éducation non formelle » est le moyen qu'il-elle a utilisé pour favoriser l'accès aux jeunes à leurs dossiers.
 - - Exemple concret d'accès au dossier (ExConAccDos) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux exemples concrets d'accès à leur dossier.
 - RecupDocs (Récupération de document): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'un enfant a été revenu après sa sortie du centre pour la récupération de document.
 - CopDossEJSR (Copie de dossier EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'un enfant a demandé de faire une copie de son dossier.
 - DosAmb. (Dossier pour l'ambassade): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'un enfant a demandé de faire une copie de son dossier pour aller à l'Ambassade.
- ❖ Entente formelle : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs à une entente formelle entre les enfants et l'organisation.

- Entente formelle entre les EJSR et l'organisation (EntForEJSROrg): Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à une entente formelle entre les EJSR et l'organisation.
- OuiEntFor. (Oui entente formelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice affirme qu'il y a une entente formelle entre les EJSR et les responsables de son organisation.
- PasEntFor. (Pas d'entente formelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il n'y a aucune entente formelle entre les EJSR et les responsables de son organisation.
- OuietNon (Oui et non pour une entente formelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il peut y avoir ou non une entente formelle entre les EJSR et les responsables de son organisation.
- FichTech. (Fiche technique): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la mise en place d'une fiche technique comme une entente formelle avec les EJSR et les responsables de son organisation.
- SigContEJSRDir. (Signature de contrat entre les EJSR et le-la Directeur-trice): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de la mise d'une « signature de contrat entre les EJSR et le-la Directeur-trice » comme une entente formelle.
- ProjAvEntFor. (Projet d'avenir pour entente formelle): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'un « projet d'avenir pour entente formelle » entre les EJSR et son organisation.
-
- Meilleure façon de procéder pour intervenir auprès des EJSR (MeilFacIntEJSR): Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs à la meilleure façon de procéder pour intervenir auprès des EJSR.
- PasSignCont (Pas de signature de contrat): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice admet qu'il n'est pas question qu'il y ait une signature de contrat entre les EJSR et les organisations.
- ConsOrg. (Consensus avec autres organisations): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle d'un consensus qu'il doit y avoir entre les différentes organisations dans la recherche d'une meilleure façon de faire en ce qui concerne l'entente formelle avec les EJSR dans le cadre de leur accompagnement.
- ComNoFais (Comme nous faisons): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la meilleure façon pour l'entente formelle avec les EJSR est la façon dont on fait dans son organisation.
- AutrFacFair (Autre façon de faire): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la meilleure façon pour l'entente formelle avec les EJSR est de le faire une autre façon.
- ToujEntForEJSR (Toujours une entente formelle avec les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la meilleure façon pour l'entente formelle avec les EJSR est d'avoir toujours une entente formelle avec les EJSR.

- EntForTutLeg. (Entente formelle par l'intermédiaire d'un tuteur légal) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que la meilleure façon pour l'entente formelle avec les EJSR est d'avoir une entente formelle par l'intermédiaire d'un tuteur légal.
- - ❖ Conclusion : Cette catégorie de rubriques qui regroupe l'ensemble des thèmes relatifs à la conclusion et la synthèse.
 - PoFo (Points forts) : Rubrique qui regroupe tous les thèmes relatifs aux points forts du questionnaire.
 - QuestPerti. (Questions pertinentes) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les questions qui se retrouvent dans le formulaire.
 - SatistQuest. (Satisfaction aux questions): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance que les questions qui se retrouvent dans le formulaire sont satisfaisantes.
 - Autres :
 - RecomTR (Recommandation en travail de rue): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice fait des recommandations dans le cadre du travail de rue en Haïti.
 - DispSuit. (Disponibilité pour les suites nécessaires) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice avance qu'il-elle sera toujours disponible pour les suites nécessaires dans le cadre de cette recherche.
 - ImplAut.Et. (Implication des autorités étatiques): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l' « implication des autorités étatiques » dans le cadre de l'accompagnement des EJSR.
 - ExpJoyEJSR. (Expérience joyeuse avec les EJSR): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l' « expérience joyeuse avec les EJSR » dans le cadre de l'accompagnement des EJSR.
 - ImplCherTravTerr (Implication des chercheur-res dans le travail sur le terrain): Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l' « implication des chercheurs-res » dans le cadre de l'accompagnement des EJSR.
 - MisPlGuidRefl. (Mise en place d'un guide de réflexions) : Thème qui regroupe les passages où l'informateur-trice parle de l' « mise en place d'un guide de réflexive» dans le cadre de l'accompagnement des EJSR.

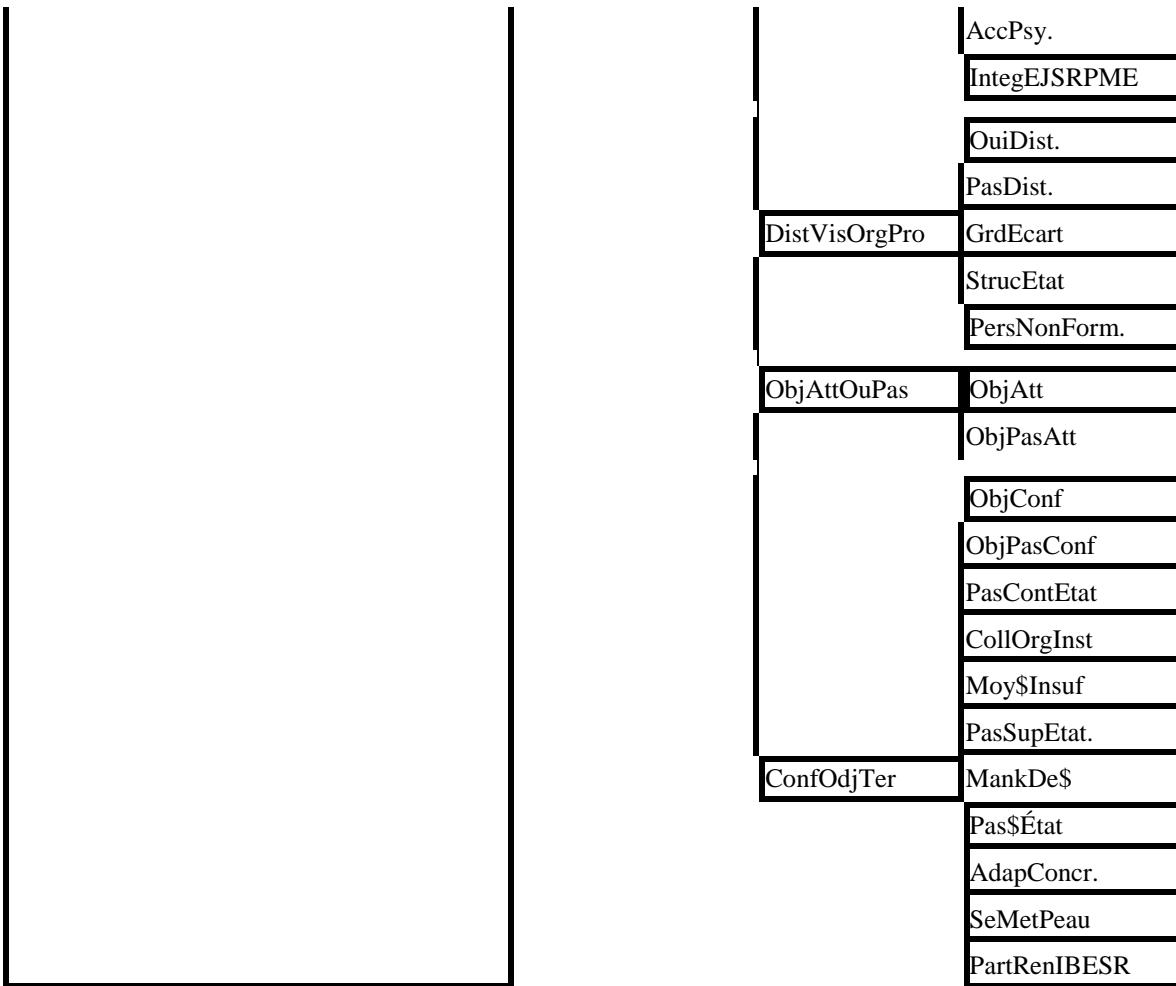
ANNEXE 7 : ARBORESCENCE DE L'ANALYSE THÉMATIQUE

Entrevues individuelles Et Focus group

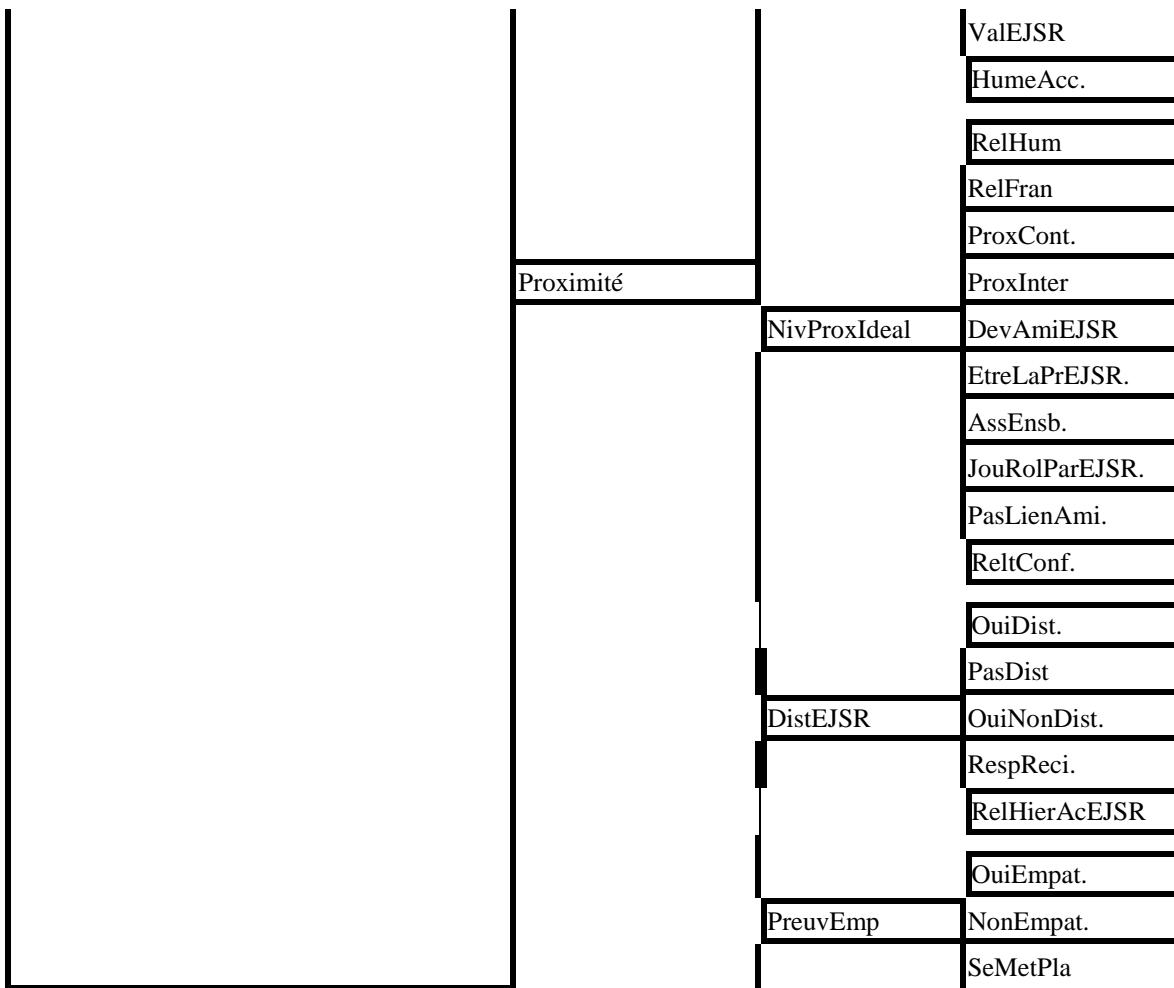
Section générale

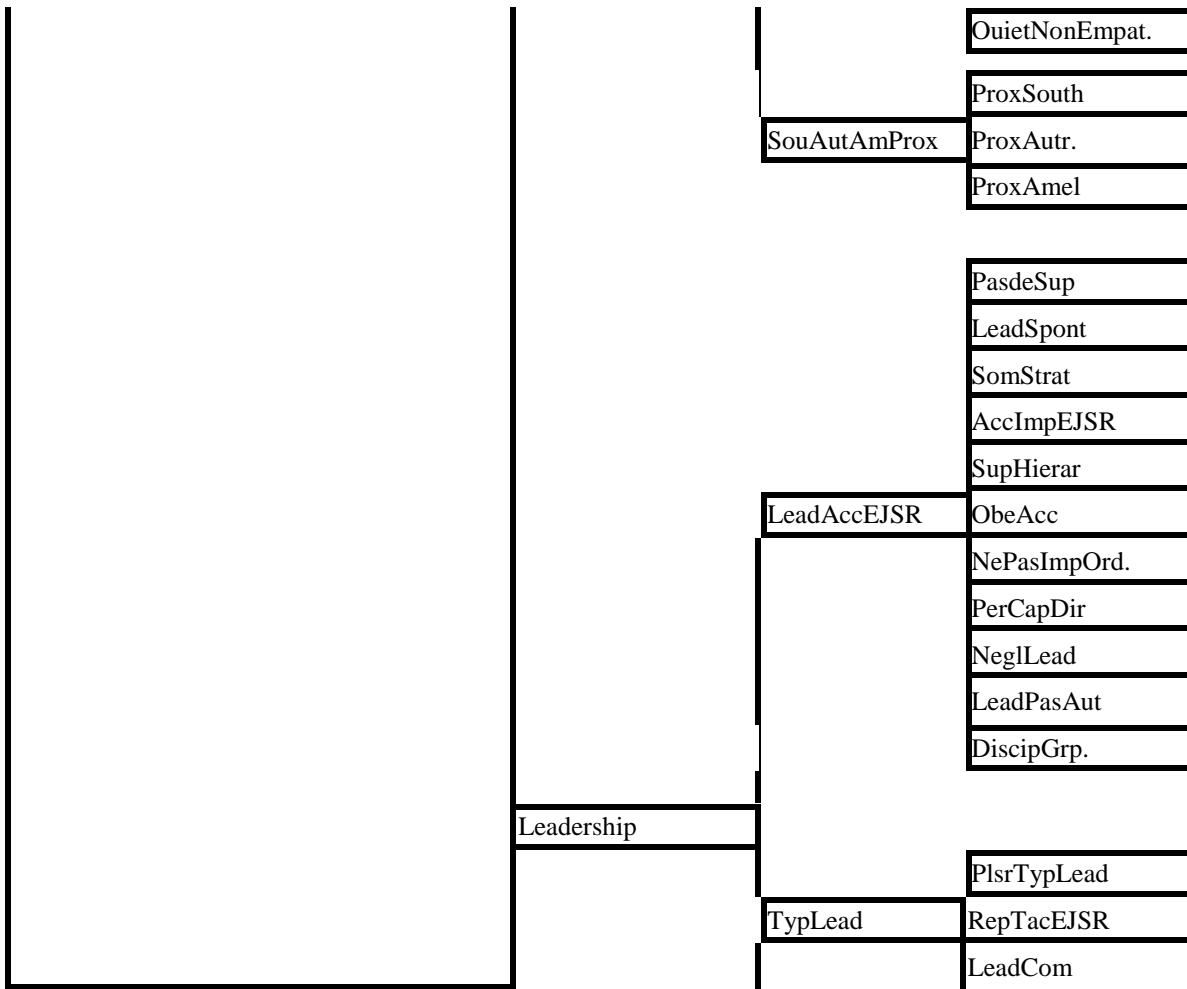
ZoMeP	RuePav
	Cimtie
	JalPV
	BouChaPV
	DesMitPV
	MorLhoPV
	RouDel.
	CarDesPoRo
	Carref.
	PlGeffr

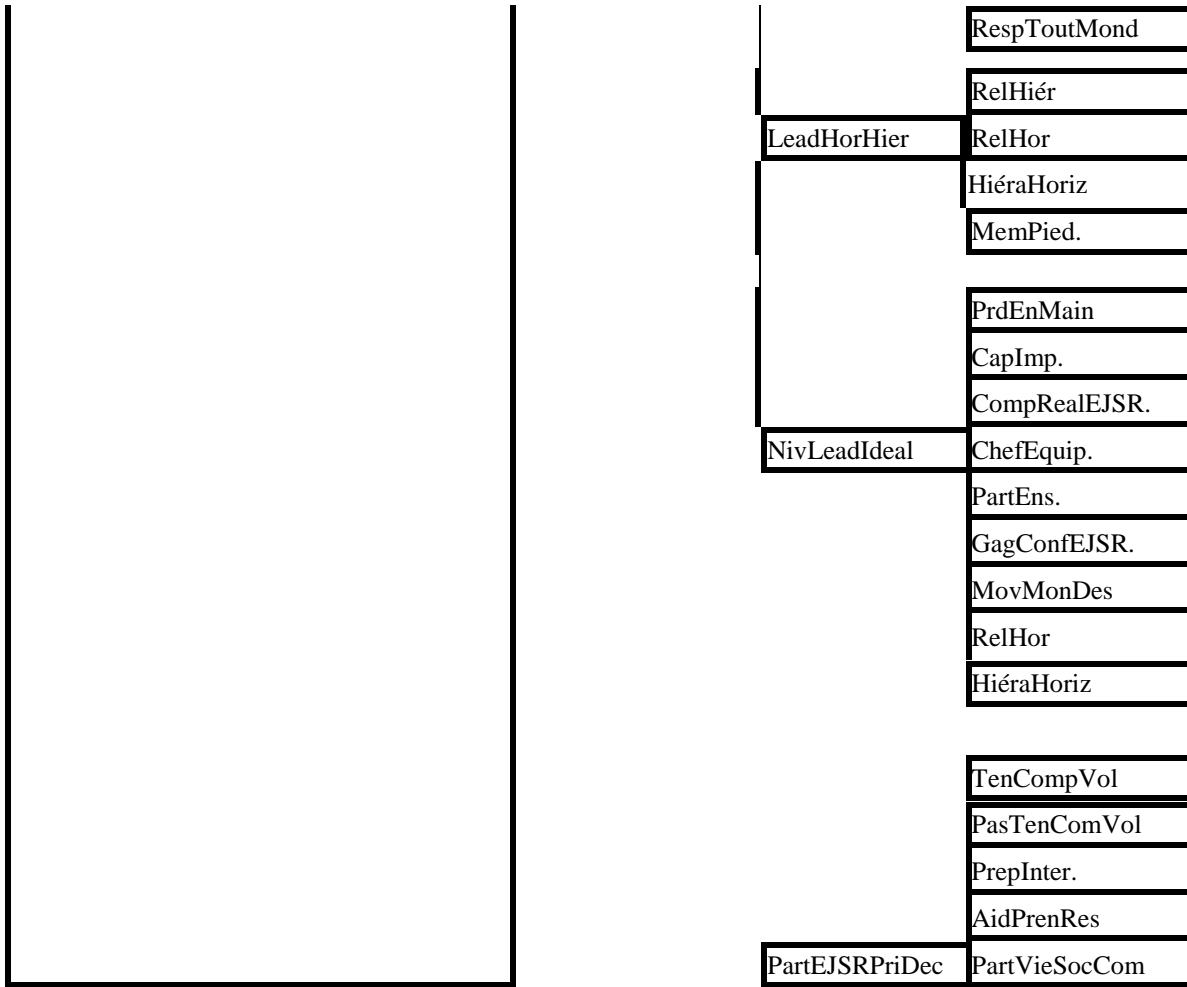
	CaWaffJer.
	CarGerBat.
	CenFerm.
	CenOuve.
	FormProf.
	IntgSco.
	IntgPetMet
DomInt	IntgPsySoc
	IntMarTra
	AccMed
	EduQua.
	QuoiMang
	EJSRExt.
	EJSRInt.
	FormClas.
	StrIntEJSR.
	EnftVul.
	AidSocEdu.

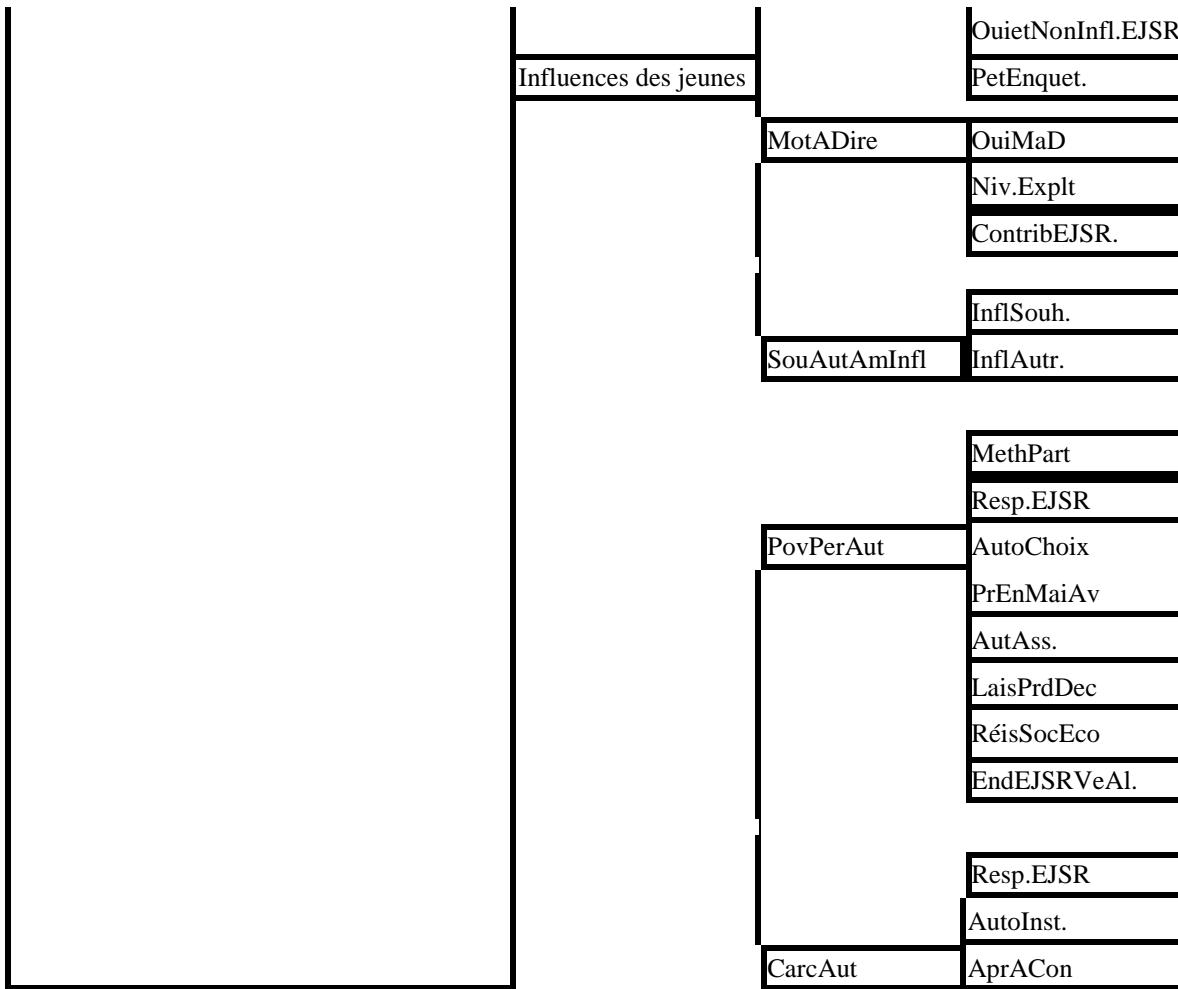


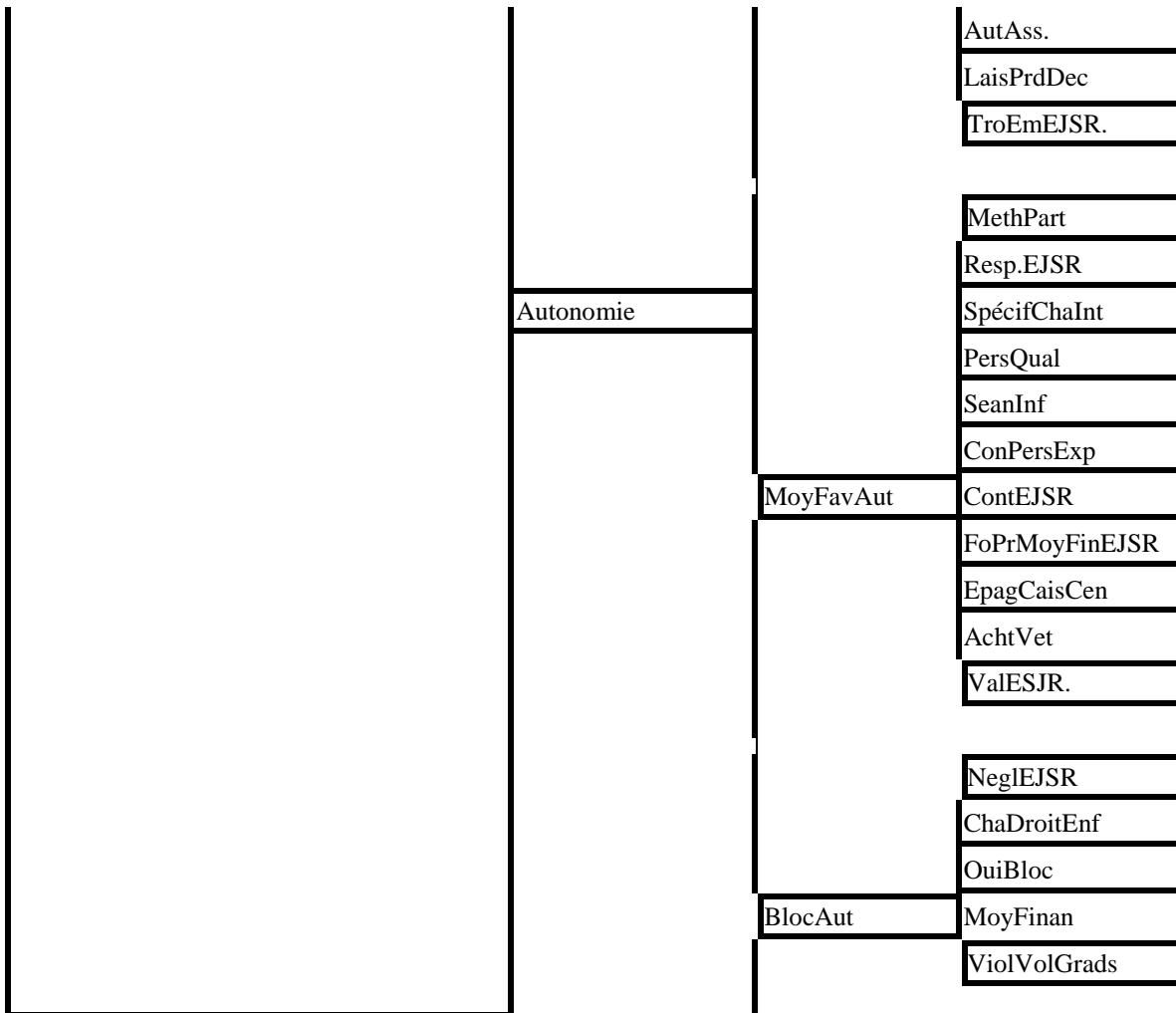
		FormAcc
		VisDeRue.
		AmiEJSR.
		ProxConf.
		EcouAct.
		ProxRelav.
		FamEJSR
	ProxAccEJSR	ReltConf.
		CultDeRue
		ProfAmEJSR
		PasBrut.
		CamaradEJSR
	VariAccAut	OuiVari
		PasVari
		ClasSocAcc.
		ProxPref.
		AttacPass
	RaiVariAccAut	EcouAct.
		PortEntrEJSR.
		RapConfid

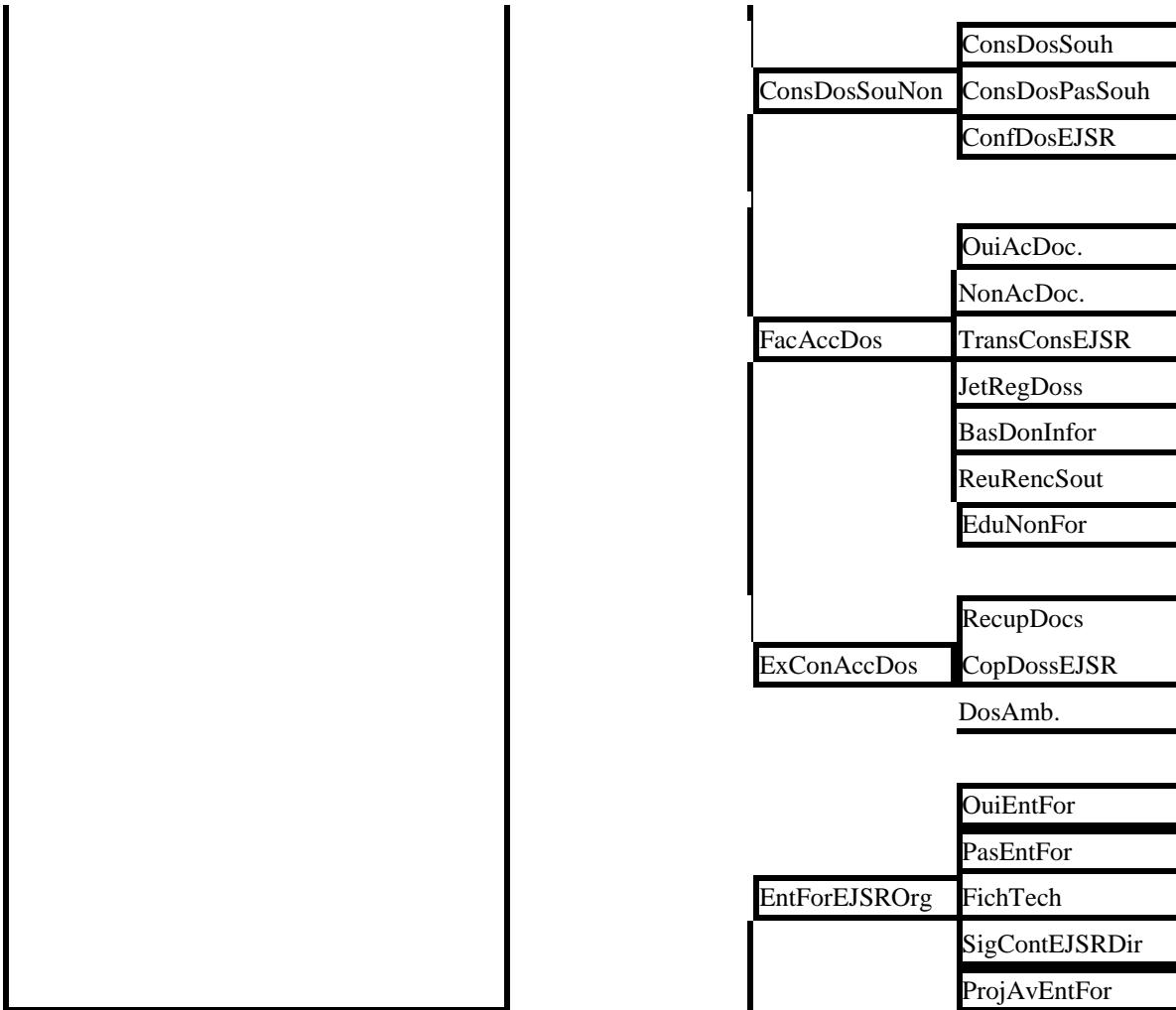


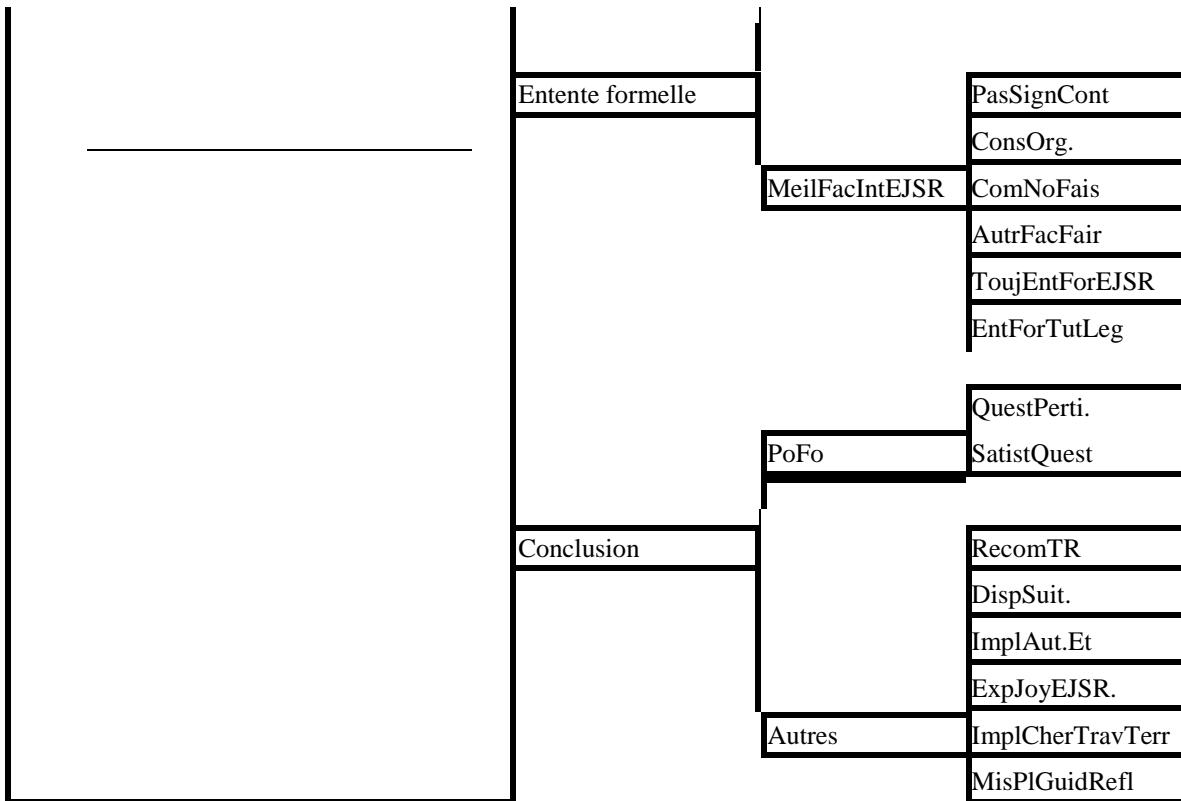












ⁱ C'est une traduction libre. En dépit que la totalité des participants parlent et comprennent le français très bien, nous nous donnons comme obligation de faire une traduction du formulaire de consentement dans le but de rendre la décision des participants le plus éclairé que possible.